LA VIE INTELLECTUELLE

JANVIER 1956

GRADUATE THEOLOGICAL UNION LIBRARY 1962

L'Union française et la nouvelle Assemblée nationale

F. PERROUX

Projet humain et « économie généralisée »

J. DUMONTIER

La peur de l'inflation en Europe

É. BORNE

Paris-Match *ou l'insignifiance illustrée*

R. BEAUPÈRE

Protestants et catholiques français face à face

LES ÉDITIONS DU CERF

v. 24:1
1956

Sommaire

V. I. : *L'Union Française et la nouvelle Assemblée Nationale* .....

ÉGLISE ET CHRÉTIENTÉ

R. BEAUPERE : Protestants et catholiques français face à face .....

La hiérarchie en pays de mission (A.-M. HENRY).....
Liturgie pascale et monde d'aujourd'hui (I.-H. DALMAIS)....
Protestation de missionnaire retour de Chine.....
La longue solitude de Dorothy Day (G. BERAULT).....
Azimuts : *Revues mourantes et saints vivants* (A.-Z. SERRAND) .....

TRAVAIL ET POLITIQUE

F. PERROUX : Projet humain et « économie généralisée » .....

P.-A. MARTEL : Le Maroc après le retour de Sidi Mohammed .....

J. DUMONTIER : La peur de l'inflation en Europe ...

Accords de salaire et concurrence syndicale (F. SELLIER).....
Re-gel mondial (A. FRISCH).....
Les Russes et l'Asie (A. VIATTE).....
Crise discrète, mais profonde, en Turquie (P. RONDOT)....
Chypre entre la Turquie et la Grèce, la guerre et la paix (J. NANTET) .....
La République fédérale, inquiète et divisée (A. WISS-VERDIER) .....
Élections et coups d'État au Brésil (A. BARRÈRE).....
Consolidation de la République italienne (R. NOUAT).....

SCIENCE ET POÉSIE

E. BORNE : *Paris-Match* ou l'insignifiance illustrée ...

R. WINTZEN : Carl Zuckmayer et le théâtre en Allemagne occidentale .....

« Un Américain bien tranquille » (N. BRAYBROOKE).....
Romans (M. CHAVARDÈS).....
Théâtre (H. GOUHIER).....
Cinéma : Néo-réalisme et comédie (J.-L. TALLENAY).....
Démystifions (M.-H. LELONG).....

La Vie Intellectuelle

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE. — JANVIER 1956

L'Union Française et la nouvelle Assemblée Nationale

En cette mi-décembre 1955 où notre éditorial est écrit, la fièvre électorale monte. Sous les passions dont elle marque la température, il serait vain de pronostiquer la composition et le comportement de l'Assemblée nationale qui sera nouvellement élue mais il est possible de distinguer trois indications qui concernent toutes trois les rapports de la France métropolitaine avec les pays d'outre-mer. La première indication vient du corps électoral, la deuxième du dernier gouvernement de la législature finissante, la troisième d'une opinion sourde qui commence à se répandre aussi bien dans le corps électoral que dans le gouvernement.

En premier lieu le corps électoral sera en partie sous une forte influence d'outre-mer. Il ne s'agit pas seulement des élections qui auront eu lieu en Afrique noire, à Madagascar, aux Antilles, en Guyane, à la Réunion, au Pacifique et qui, convoquant environ sept millions

et demi de citoyens, enverront à l'Assemblée nationale une cinquantaine d'élus. Il s'agit aussi du poids que les problèmes d'outre-mer feront peser sur la détermination des 25.700.000 inscrits du corps électoral en métropole même. Il est symptomatique de constater que tous les grands partis et bon nombre de candidats ont le souci des réponses qu'ils auront à fournir au sujet de ces problèmes dont ils n'avaient pas toujours pleine conscience ou bonne conscience au cours de la législature écoulée. Il serait instructif de rapprocher d'une part le très petit nombre de députés en séance lors des discussions intéressant l'outre-mer et d'autre part la quantité des déclarations ou des déclamations que tels députés sortants et que tels partis apparentés prodiguent maintenant sur les situations tragiques qu'ils ont laissé naître en Indochine et en Afrique. Il serait plus instructif encore de comparer la pressante et puissante réalité asiatique et africaine avec l'insuffisante documentation et la médiocre inspiration de la plupart des partis et des candidats en période électorale. Et la grande inconnue de ces élections surgit : comment réagiront les électeurs de la métropole aux drames de l'Afrique du Nord et aux exigences de l'outre-mer ? Comment réagiront surtout ces centaines de milliers d'électeurs nouvellement inscrits ? Cette inconnue sera-t-elle levée par les élections ? La réaction des électeurs sera-t-elle claire ? Il est à souhaiter qu'elle le soit et qu'elle ait été prise en connaissance de cause. Mais déjà l'on sent dans les milieux sociaux les plus divers et dans les partis les moins apparentés que la législature qui s'ouvre en janvier 1956 sera déterminante pour l'avenir de l'Union française.

Une deuxième indication nous a été apportée par l

gouvernement du 2 décembre 1955. Elle a trait à l'Algérie. Rompant avec les euphémismes endormeurs, le gouvernement n'a pas hésité à qualifier la situation en Algérie. En termes d'une brièveté impériale, il a annoncé qu'elle est « exceptionnelle » — si exceptionnelle qu'elle obligeait à reporter à une date ultérieure les élections qui intéressent un corps électoral de plus de 2 millions d'électeurs. La création d'un département bônois et d'un département saharien, l'examen et la réalisation des mesures proposées par le gouverneur général Soustelle pour esquisser un plan de réformes agraires et communales, restent encore à l'état de projets en panne depuis septembre dernier, sans qu'on les ait jugés dignes d'une procédure exceptionnelle. Et pourtant, le cas de force majeure invoqué pour suspendre « l'impératif constitutionnel » en matière d'élections à l'Assemblée souveraine, aurait pu être également invoqué pour introduire en Algérie des réformes de salut public!

Il est une troisième indication, et celle-là est plus difficile à discerner et à définir. Ce n'est encore qu'une tendance qui se propage dans bien des cercles politiques. D'où vient-elle ? Ne le cherchons pas, essayons plutôt de savoir en quoi elle consiste. Elle sculpte à la fois l'idéal et le réel dans le bloc humain d'outre-mer. L'idéal c'est de rendre à eux-mêmes les peuples colonisés, le réel c'est de faire l'économie des subventions que nous versions à leurs budgets en déficit et à leurs plans d'équipement économique et social. N'objectez pas que nous lâcherions l'outre-mer pour passer la main à une nouvelle ploutocratie qui a grandi, et qui, pour être indigène, n'en serait pas moins opprimante! Périssent les villages de brousse et les villes inachevées

pourvu que l'idéal soit sauf. Ne démontrez pas qu'il serait plus noble et plus intelligent — et en fin de compte plus profitable — de pratiquer dans la métropole une politique d'austérité afin de soutenir, par la redistribution de notre revenu national, la lutte contre la misère en Afrique et de fonder ainsi la solidarité entre l'outre-mer et nous. Puisqu'on nous crie que ces gens-là ne veulent plus de nous! Calculez qu'ils nous coûtent cher dans l'immédiat, presque aussi cher que le maintien par la force de nos routines économiques et sociales. Allons, la cause est entendue, partons la tête haute, la poche encore pleine et le cœur purifié. Les intellectuels généreux de l'anticolonialisme nous ont éclairés à temps sur nos véritables intérêts. Au nom de l'idéal comme au nom du réel, retirons-nous du jeu, ayons bonne conscience et gardons notre argent. Qu'on se rassure : il y a des manières élégantes de filer, à l'abri de beaux principes qui vont jusqu'à l'Indépendance en passant par l'autonomie interne et en commençant par la décentralisation.

Qu'on nous entende bien : loin de critiquer une évolution basée sur la décentralisation et axée vers l'autonomie interne et l'indépendance des pays d'outre-mer, nous voulons au contraire que cette évolution ne soit pas sabotée ou déviée et qu'elle ne serve pas d'alibi à certains égoïsmes qui n'ont rien de sacré, nous demandons qu'elle ne soit pas utilisée comme une manœuvre pour endormir l'opinion publique et pour détourner la France métropolitaine d'une grande et juste politique de solidarité avec l'outre-mer.

Oui, l'Union française impose des charges à la métropole. Pourquoi le dissimulerait-on ? Les budgets des territoires africains et le budget de l'Algérie sont en défi

cit. Le programme du F.I.D.E.S.[1] *est subventionné à 80 % par la Métropole qui y a déjà versé ou engagé près d'un millier de milliards en dix ans pour l'Algérie, l'Afrique noire et Madagascar. Ce programme devrait être, non pas réduit, mais développé, notamment en ce qui concerne la recherche scientifique et le crédit agricole aux paysans noirs et aux fellahs algériens.*

Mais ce n'est pas au moment même où les pays d'outre-mer, les peuples d'outre-mer, les hommes d'outre-mer essaient, à l'aide du F.I.D.E.S., de rompre le cercle vicieux de la misère et de s'équiper pour la vie moderne, que nous devons les abandonner. Alors qu'ils entrevoient un renouveau auquel il est de notre devoir comme de notre intérêt de coopérer, allons-nous les trahir ? Ce serait nous renier, et nous disqualifier, en Europe même, pour l'œuvre de notre propre rénovation.

Il se peut que la nouvelle Assemblée nationale oriente la République française et par là même l'Union française vers des solutions fédérales pour la République et confédérales pour l'Union française, et qui ménageront l'accession à l'autonomie interne de territoires d'outre-mer actuellement centralisés sur Paris. Toute fédération exige un civisme plus vif et un exécutif plus fort que ne le croient certains qui visent dans le fédéralisme une manière de liquider l'Union française. La nouvelle Assemblée Nationale se prêtera-t-elle à ce genre de liquidation ? — ou saura-t-elle construire la vraie Fédération ?

V. I.

1. Fond d'Investissements pour le Développement Économique et Social.

Église et chrétienté

Protestants et catholiques français face à face

Les relations entre protestants et catholiques de France connaissent de bien étranges vicissitudes! Une période d'optimisme a suivi la guerre de 1939-1945. Mais, depuis 1950 environ, on va répétant — des deux côtés, mais plus spécialement, semble-t-il, du côté protestant — que les conditions sont changées et que ce qui était possible ne l'est plus. Bref, aux yeux de certains, un « raidissement » mutuel va jusqu'à mettre en question le travail de rapprochement si heureusement amorcé.

Cependant, parallèlement à ce « raidissement » et semblant le contredire d'une certaine manière, un double courant d'intérêt se manifeste. Chez les catholiques une véritable floraison d'articles et de livres abordent, sous un biais ou sous un autre, la question protestante. Citons quelques titres : *L'Eglise de la Renaissance et de la Réforme,* de M. Daniel-Rops, doublée de ces deux « livres de textes » que sont le *Luther tel qu'il fut* et le *Calvin tel qu'il fut,* du chanoine Cristiani. Ce dernier a publié récemment aussi un volume de corres-

pondance avec le pasteur Rilliet : *Catholiques, protestants, frères pourtant,* et l'on annonce une très prochaine suite à ce dialogue. N'oublions pas non plus *A la rencontre du protestantisme*, du P. Tavard, et enfin l'important travail du P. Bouyer, *Du Protestantisme à l'Eglise*[1].

Mais la « curiosité » n'est pas unilatérale. Les volumes que nous venons de citer ont d'ailleurs donné lieu à des comptes rendus protestants sur lesquels nous aurons à revenir. Cependant ce n'est pas, à vrai dire, d'abord sur le plan littéraire que l'on peut déceler les marques de l'intérêt protestant pour le catholicisme. C'est sur un plan plus général. Faut-il rappeler, par exemple, avec quelle attention l'actualité missionnaire catholique est suivie par les observateurs calvinistes ou luthériens ? De ce point de vue il serait fort instructif de faire comme le bilan des réflexions provoquées chez nos frères séparés par le problème des prêtres-ouvriers. Faut-il rappeler aussi que des réunions, manifestations, congrès protestants ont à plusieurs reprises ces dernières années consacré une partie de leur temps à l'examen du catholicisme et des problèmes qu'il pose. Si la toute dernière manifestation de ce genre est la neuvième assemblée quinquennale du protestantisme français réunie à Montpellier du 28 octobre au 1er novembre, il ne faut pas oublier que, durant l'année 1954-1955, les travaux des Synodes régionaux et du Synode

1. Les quatre premiers livres sont publiés par la Librairie Arthème Fayard; le cinquième, par Le Centurion; le dernier, aux Éditions du Cerf. Plusieurs des auteurs de ces livres ont participé le 4 mars 1955 à une émission radiophonique de Pierre Sipriot consacrée à *Catholiques et Protestants, l'union des Églises.* Le chroniqueur de *Réforme* (12 mars) a loué « l'honnêteté et la valeur authentiquement œcuménique » de cette réalisation.

national de l'Eglise Réformée de France ont été consacrés à l'étude du catholicisme en vue de déterminer la « politique » à suivre à son égard.

Raidissement, intérêt. Certes, les deux mouvements ne sont pas incompatibles. Ils peuvent même s'engendrer l'un l'autre. Encore faut-il bien interpréter des faits souvent ambigus. C'est ce que nous tenterons de faire. Nous examinerons d'abord les livres catholiques dont nous venons de rappeler les titres, en précisant éventuellement l'accueil qui leur a été fait du côté protestant. Nous nous arrêterons ensuite à quelques-unes des manifestations de l' « intérêt » pour le catholicisme et nous essaierons d'en déterminer le sens : sympathie ou raidissement ?

Le livre de M. Daniel-Rops sur l'histoire de la Réforme n'a pas été toujours bien accueilli par les recenseurs protestants. Plusieurs ont reconnu que « le souci d'être équitable, de rendre justice, l'esprit de charité ne sont certes pas absents de l'œuvre » (A. Finet dans *Réforme,* 23 juillet). Mais pas tous! Un compte rendu se termine ainsi : « Après avoir reconnu la sincérité, la profondeur, la rigueur des intuitions de l' « hérétique », l'auteur s'efforce toujours de faire retentir une note blessante, qui discréditera aux yeux du lecteur moyen toute l'entreprise réformatrice. C'est cette habileté dans la partialité qui nous écœure et qui induira en erreur le lecteur non informé » (H. Braemer, *Bulletin du Centre protestant d'études et de documentation,* novembre 1955). Un autre critique voit sans doute plus clair et situe mieux le problème — tout en le formulant en des termes que nous ne saurions admettre — lorsqu'il reproche à M. Daniel-Rops et aux catholiques

en général leur « prétention à juger des êtres, des idées et des choses, en fonction d'une organisation humaine (j'entends l'Eglise romaine, ses pompes et ses œuvres, ses saints et ses bandits) au lieu d'accepter de se placer les uns et les autres sur le même plan d'humilité, sous le jugement de Jésus-Christ que l'Ecriture seule révèle avec autorité » (A. Finet). Cependant, écrit-on d'autre part, « il ne s'agit pas d'exiger de la part d'un historien catholique qu'il renie sa position spirituelle, qu'il approuve tout ou même qu'il s'abstienne de porter des jugements de valeur sur les personnes et leurs actes, ou sur les institutions. Une histoire « objective » est impensable, nous le savons bien. Mais il nous paraît nécessaire d'être très au clair sur des obstacles d'ordre intellectuel autant que spirituel qui persistent entre les fidèles des confessions catholique et protestante » (P. Grojeanne, *Notre chemin,* octobre 1955). Ces dernières lignes nous semblent exactes et mesurées. Elles n'autorisent pas à conclure que le livre de M. Daniel-Rops est « un signe, un de plus, du dialogue de sourds que catholiques et protestants poursuivent sans arriver à se comprendre » (A. Finet).

Cette affirmation pessimiste sera-t-elle infirmée par le livre du chanoine Cristiani et du pasteur Rilliet, *Catholiques, Protestants, frères pourtant ?* Cet ouvrage constitue un exposé clair, honnête, respectueux, des différences dogmatiques séparant les deux confessions. Cependant, malgré le caractère épistolaire du livre, à aucun moment nous n'avons l'impression que les auteurs dialoguent vraiment. Ce sont plutôt deux monologues, deux apologétiques parallèles. C'est ce caractère qui explique sans doute la déception que l'on éprouve

tout au long du livre et spécialement à la lecture du chapitre consacré à l'œcuménisme. Certes quelques années de travail œcuménique n'ont en aucune manière supprimé le fossé dogmatique profond qui s'étend entre catholiques et protestants de France; mais elles ont aidé à mieux poser les problèmes; elles ont rendu sensible à certains aspects de la vie de nos frères séparés, sur lesquels les livres ne nous apprendront jamais rien. En disant cela il n'est nullement question — on le voit bien — de minimiser, de quelque manière que ce soit, l'importance des questions doctrinales, ni de les faire passer délibérément au second rang; encore moins de les escamoter. Il s'agit bien plutôt de replacer ces problèmes dans le contexte de *vie chrétienne* qui doit être le leur et de souligner que seule la rencontre réelle de nos frères séparés peut apporter une connaissance vraie de leur christianisme. Or, c'est d'une telle expérience œcuménique que ce livre, aux intentions généreuses cependant, ne témoigne pas assez. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il n'ait guère trouvé d'écho[2].

A la rencontre du Protestantisme se situe sur un autre registre psychologique. Ces pages, écrit l'auteur, « s'essayent à esquisser le problème du protestantisme tel qu'il se présente à quelqu'un qui, pendant plusieurs années déjà et dans plusieurs pays différents, s'est attaché à le comprendre, aussi bien par l'expérience que par la réflexion. L'étude de l'histoire, les exigences de la théologie catholique, une sympathique compréhension de la théologie protestante et, il faut

2. M. Daniel-Rops se plaint dans l'Introduction de *Calvin tel qu'il fut* (p. 11) de ce que M. le pasteur Finet, directeur de *Réforme* ait « refusé de laisser même discuter dans son journal les livres de Cristiani et Rilliet ».

bien le dire aussi, l'amitié, ont dicté ces lignes qui ne veulent être qu'une contribution à constituer, en toute vérité et toute charité, ce qui mérite d'être appelé un œcuménisme catholique » (p. 12).

Nos frères protestants ne s'y sont pas trompés. Rarement livre catholique reçut accueil aussi favorable. Après avoir cité les lignes que nous venons de reproduire, le chroniqueur de *Réforme* commente : « Parvenu au terme de notre lecture, nous témoignons que c'est bien un tel homme que nous avons rencontré, nous constatons qu'il a atteint le but qu'il avait visé » (P. Petit, *Réforme,* 2 octobre 1954). Et ailleurs on se plaît à louer le P. Tavard qui « déclare d'emblée adhérer en toutes choses aux doctrines de l'Eglise catholique et se soumettre aux décisions de son magistère » mais n'en a pas moins su montrer le « visage loyal, ouvert, compréhensif » du catholicisme (A. Mobbs, *Les cahiers protestants,* sept.-oct. 1955).

Le livre du P. Bouyer, *Du Protestantisme à l'Eglise,* est le témoignage d'un ancien pasteur luthérien pour qui l'adhésion à l'Eglise catholique n'a pas signifié le rejet, mais au contraire l'épanouissement, des principes fondamentaux de la Réforme. La personnalité de son auteur, l'ampleur et la gravité des problèmes théologiques et dogmatiques qu'il soulève confèrent à cet ouvrage une importance considérable. Cet effort extrêmement sérieux pour jauger le protestantisme à partir d'une expérience vécue a reçu, en général, du côté non catholique et spécialement chez nos frères calvinistes, l'accueil qu'il méritait : grave, réfléchi. Ce qui ne veut pas dire, bien sûr : approbateur. Il est encore trop tôt pour dresser le bilan du dialogue œcuménique suscité de la sorte : la réflexion théologique ne s'élabore que

lentement et il faut attendre des réponses qui certainement ne manqueront pas. Contentons-nous pour le moment de citer la conclusion d'un des meilleurs comptes rendus protestants parus à ce jour : « Ces objections (que le recenseur vient de formuler) ne nous empêchent pas, justement parce que la partie positive nous apparaît dans son ouvrage plus forte que la partie négative, de remercier M. B. de tout ce qu'il a dit sur la valeur des grands principes et d'admirer la force d'expression avec laquelle il les a présentés à des lecteurs tant catholiques que protestants. Qu'il y ait là un travail très utile pour un approfondissement de la pensée théologique œcuménique, c'est ce que nous souhaitons avec une grande espérance » (J. Cadier, *Etudes théologiques et religieuses,* 1955, n° 2, p. 61).

Dans la ligne de découverte du protestantisme véritable, *Luther tel qu'il fut* et *Calvin tel qu'il fut* seront précieux. Nous sommes, en effet, d'accord avec M. Daniel-Rops pour estimer que « l'ignorance quasi totale que la grande majorité des catholiques ont des hommes et des idées du protestantisme est un des obstacles les plus sérieux qui se dressent sur la route d'un rapprochement que tout baptisé doit souhaiter ». La parution de ces volumes dans une collection catholique de « Textes pour l'histoire sacrée » est un événement dont on ne saurait surestimer l'importance œcuménique. Des deux livres on pourra préférer le Luther au Calvin. Le chanoine Cristiani semble, en effet, plus à l'aise avec le premier qu'avec le second, à propos duquel il nous fait peut-être trop partager le « colossal ennui » qu'il avoue avoir ressenti à la lecture de l'*Institution chrétienne* (p. 221). Par ailleurs, même si l'on juge que « les doctrines pour lesquelles (les Réforma-

teurs) ont rompu l'unité catholique, à savoir le serf-arbitre pour Luther, et le dogme de la prédestination pour Calvin, sont désormais devenus caducs, en sorte que les luthériens et les calvinistes d'aujourd'hui les rejettent, en leur immense majorité », il nous paraît quelque peu excessif d'en conclure que « Luther et Calvin ne disent donc presque plus rien de valable dans le domaine religieux de notre temps ». Cette formule du « prière d'insérer » du volume sur Calvin ne représente sans doute pas la pensée de M. Daniel-Rops et du chanoine Cristiani. Ce n'est vraisemblablement pas uniquement pour orienter la réflexion de nos frères séparés sur cette constatation négative, mais bien plutôt pour aider à faire mieux connaître dans un large public deux hommes terriblement calomniés et en même temps indûment exaltés, qu'ils ont pris la peine de publier ces deux livres de textes.

Tels sont quelques-uns des efforts récents, inégaux dans leur valeur œcuménique et dans leur succès, tentés par des catholiques français pour découvrir ou faire découvrir le protestantisme véritable. Ils ne représentent certes pas la mentalité de la masse catholique ; ils émanent d'un groupe d'hommes relativement restreint ; mais ces publications contribueront cependant certainement, chacune à son niveau, à faire mieux connaître en France le visage authentique de nos frères séparés. Il faut maintenant nous tourner de l'autre côté. L'effort protestant ne se situe pas, nous l'avons dit, exactement sur le même plan. Le catholicisme, majoritaire d'une façon écrasante, n'a pas besoin d'être présenté aux protestants de France : ils le rencontrent partout et éprouvent pour lui un incontestable intérêt (je prends

le mot au sens neutre). Il s'agit de savoir de quel signe — positif ou négatif — marquer cet intérêt. Bref, alors qu'il faut plutôt sortir les catholiques d'une indifférence sereine vis-à-vis des frères séparés, il importe de « dé-passionnaliser » le regard protestant porté sur le catholicisme. Les réactions que nous avons évoquées à propos des publications catholiques ont déjà laissé entrevoir que plusieurs courants existent à ce sujet au sein du protestantisme français.

L'Eglise Réformée de France qui groupe environ la moitié des protestants français et, parmi eux, la majorité des calvinistes, a tenté récemment un effort de clarification. A l'issue d'une année d'étude au plan régional, son Synode national réuni à Strasbourg (4-6 juin) a voté le texte suivant à l'adresse de tous ses fidèles :

Le mot œcuménisme est aujourd'hui compris dans des sens différents. Tantôt il désigne la démarche des Eglises qui ont adhéré au Conseil œcuménique, dont l'Eglise romaine refuse de faire partie. Tantôt il sert à qualifier des rencontres entre protestants et catholiques. Tantôt il traduit un certain indifférentisme pour qui toutes les confessions chrétiennes sont équivalentes.

Devant ces risques d'équivoque, nous affirmons que Jésus-Christ est l'unique Chef de l'Eglise, l'unique Rédempteur, l'unique médiateur et l'unique dispensateur de la grâce de Dieu. La foi évangélique que nous professons fonde sa certitude sur l'Ecriture Sainte, selon le témoignage intérieur du Saint-Esprit. Aussi attirons-nous l'attention des fidèles sur les points suivants :

1) Nous nous réjouissons d'un renouveau biblique à l'intérieur des Eglises catholiques. Ce renouveau ne signifie pas la soumission de cette Eglise à l'autorité de l'Ecriture Sainte en matière de foi.

2) De même les tentatives faites dans le domaine liturgique peuvent contribuer à associer plus étroitement et plus

personnellement les fidèles à la célébration du culte et à accroître la connaissance des textes bibliques. Pourtant nos fermes réserves relatives au contenu de ce culte, et notamment notre refus de la messe, demeurent entiers.

3) Si les laïques de l'Eglise catholique cherchent à prendre une part chaque jour plus grande au témoignage de leur Eglise, nous constatons que la conception romaine du sacerdoce n'en est pas pour autant modifiée.

4) Nous sommes heureux de trouver de nombreux catholiques qui reconnaissent et souhaitent, pour le bien de l'Eglise, le caractère laïque de l'Etat; mais nous n'en restons pas moins troublés devant la volonté de puissance de l'Eglise romaine dans le domaine temporel.

5) Des rencontres entre catholiques et protestants en vue de l'étude et de la méditation de l'Ecriture Sainte nous paraissent possibles; mais elles doivent être entreprises avec sagesse et discernement en tenant compte des indications qui précèdent.

En ce qui concerne particulièrement la semaine de l'Unité, nous rappelons à l'Eglise Réformée que, se souvenant de la prière du Christ lui-même, elle doit prier pour l'unité des Eglises; mais qu'une prière en commun entre catholiques et protestants ne peut être pratiquée que dans la vérité, après une loyale explication, de sorte que les convictions de chacun ne soient ni affaiblies ni déformées.

Ces remarques et ces réserves ne prétendent pas juger l'attitude personnelle de nombreux frères catholiques dont nous connaissons les souffrances et les déchirements intérieurs; mais nous sommes contraints de les maintenir, étant donné que ces frères se déclarent et se montrent aveuglément soumis au magistère romain.

Notre fidélité à l'Eglise de Jésus-Christ se manifeste par notre fidélité dans l'Eglise Réformée de France. Il nous est impossible d'accepter l'institution romaine, mais nous rencontrons avec humilité les hommes que Dieu place sur notre chemin, et nous acceptons de travailler avec eux pour la seule gloire de notre Seigneur. Nous leur devons, ainsi qu'à tout homme, notre prière et le témoignage de notre foi évangélique.

On a dit de ce texte qu'il serait sans doute interprété comme une preuve du raidissement protestant. Cependant, même si l'on estime — c'est notre cas — que ce message aurait pu être formulé de façon moins raide, nous ne pensons pas que, de toute manière, il puisse constituer un handicap pour l'avenir des relations fraternelles en France. Seuls les chrétiens prévenus contre le labeur œcuménique — qu'ils soient catholiques ou protestants d'ailleurs — y chercheront une justification nouvelle à leur abstentionnisme et à leur attitude fermée[3].

On aura remarqué le premier paragraphe du message que nous venons de citer. Le Synode rappelle que le mot « œcuménisme » peut revêtir différents sens ; mais il ne choisit pas parmi eux. Un compte rendu de la toute récente Assemblée du protestantisme français de Montpellier manifeste la même ambiguïté. Dans un rapport sur les relations entre chrétiens séparés, le professeur Crespy a surtout retenu l'attention des délégués sur l'Eglise catholique. Il a notamment déclaré : « En tant que Jésus-Christ est aimé dans l'Eglise de Rome (c'est l'un des résultats des contacts « œcuméniques » que de nous avoir convaincus de cela) nous devons chercher obstinément la communion dans cet amour sans nous laisser intimider par les prudences contradictoires de la hiérarchie romaine ou les sollicitations de notre propre héritage passionnel. L'amour de Jésus-Christ

3. Nous avons traité longuement ailleurs du Synode de Strasbourg et nous nous permettons de renvoyer nos lecteurs à *Réactions catholiques devant le Synode de Strasbourg,* dans *L'illustré protestant,* novembre 1955; et à *La « politique extérieure » de l'Église Réformée de France vis-à-vis du catholicisme,* dans *Istina* 1955, n° 4 (à paraître).

nous encourage et nous garde de tous dangers » (*S.Œ.P.I.*, 11 novembre 1955). « Faut-il ajouter, précise un journal protestant, que cet important exposé a été suivi d'un échange de vues qui a mis en relief la seule attitude possible de la part du protestantisme : *œcuménisme impossible* avec l'Eglise catholique, *mais contacts possibles et même à rechercher* avec les catholiques qui souhaitent le dialogue[4]. » Nous nous réjouissons de cette conclusion qui semble plus positive que celle du Synode de Strasbourg. Cependant nous demeurons étonné devant l'affirmation de l'impossibilité de l'œcuménisme avec l'Eglise romaine. Peut-être ne sera-t-il pas inutile d'essayer de clarifier un peu la question.

Qu'est-ce donc que l'œcuménisme ? C'est un ensemble de sentiments, d'idées, d'œuvres ou d'institutions, de réunions ou de conférences, de manifestations ou de publications qui visent à préparer la réunion des différentes communautés chrétiennes actuellement existantes. Ou bien, comme le dit plus brièvement M. Visser't Hooft, c'est « une qualité ou attitude qui exprime la conscience et le désir de l'unité chrétienne »[5]. Cet ensemble d'activités et ce désir sont pris en charge, pour une bonne part à l'heure actuelle, par le Conseil Œcuménique des Eglises, dont l'Eglise catholique ne fait pas partie. Nous admettons que cette abstention puisse faire difficulté. Cependant, comme on l'a fait justement remarquer, le Conseil « ne définit pas les limites de l'œcuménicité »[6]. D'ailleurs ceux de nos

4. R. Gilliéron, dans *Evangile et Liberté*, 9 novembre 1955.
5. Dans R. Rouse and St.-Ch. Neill, *A History of the Ecumenical Movement*, London, 1954, p. 735.
6. Roger Mehl, dans son rapport présenté au Synode de Stras-

frères séparés qui sont le mieux informés de la doctrine catholique comprennent — même s'ils ne l'approuvent pas — cette abstention et ils saisissent qu'elle ne signifie en aucune manière un désintéressement envers la cause de l'Unité et le refus de la promouvoir par des efforts fondés uniquement sur la volonté du Seigneur. Le labeur œcuménique ne serait impossible à l'Eglise catholique que dans la mesure où il « supposerait que les différentes chrétientés existantes, ayant toutes failli en quelque chose, ne possèdent chacune qu'une part de la vérité et devraient donc, se repentant et s'humiliant toutes devant Dieu, traiter sur un pied d'égalité, consentir quelques sacrifices et s'unir dans la profession de ce qui leur est commun de christianisme, dans le respect de leurs différences » (Y. Congar, *Chrétiens désunis*, p. XII). Or, l'on sait que cette position n'est pas la seule possible et qu'elle n'est pas, en tout cas, celle du Conseil. Son secrétaire général l'a dit expressément en une réunion officielle : « Il est possible à une Eglise qui se considère comme la véritable Eglise de faire partie du Conseil » parce que celui-ci ne préjuge pas de la question de la nature de l'Eglise[7]. Cette affirmation a d'ailleurs été développée en un document important, *L'Eglise, les Eglises et le Conseil œcuménique des Eglises*, où l'on peut lire ceci : « Toutes les Eglises chrétiennes, y compris l'Eglise romaine, reconnaissent qu'il n'y a pas totale identité entre l'en-

bourg : *La « politique extérieure » de l'Église Réformée de France vis-à-vis du catholicisme*. Cf. aussi les réflexions de E. Kinder sur *la nécessité œcuménique du dialogue entre évangéliques et catholiques romains*, *The Ecumenical Review*, VII (1954-1955), pp. 338-346 (cf. *Vers l'Unité chrétienne*, n° 75).

7. *World Council of Churches, Minutes and Reports of the Second Meeting of the Central Committee*, Genève, 1949, p. 67.

semble des fidèles de l'Eglise universelle et l'ensemble des membres rattachés à leur propre Eglise [...] Le fait d'appartenir au Conseil n'implique pas que chaque Eglise doive considérer les autres comme des Eglises dans le vrai et plein sens du terme [...] Les Eglises membres du Conseil œcuménique reconnaissent dans les autres Eglises des éléments de la vraie Eglise [...] On enseigne généralement dans les diverses Eglises que les autres possèdent certains éléments de l'Eglise véritable, appelés dans certaines confessions *vestigia ecclesiae*. Ces éléments sont : la prédication de la Parole, l'enseignement des Saintes Ecritures et l'administration des sacrements[8]. »

Dans ce document le Conseil œcuménique a « veillé avec un soin extrême à laisser une porte ouverte pour que, d'une façon ou de l'autre, l'Eglise romaine puisse prendre un jour part à leur conversation ». Et le P. Dumont, que je viens de citer, ajoute : « Nous avons des raisons de penser que ce fut très consciemment. » Aussi conclut-il : « Il n'est pas douteux que le document du Conseil représente un pas important dans la voie où pourrait s'amorcer un dialogue avec l'Eglise romaine. Peut-être viendra-t-il un jour où celle-ci, jugeant le terrain suffisamment déblayé, l'atmosphère suffisamment éclaircie et les esprits suffisamment préparés pour qu'il n'y ait pas à redouter de confusion et de

8. On peut trouver le texte anglais de *L'Église, les Églises...*, dans *The Ecumenical Review*, III (1950-1951), pp. 47-53, ou dans *Minutes and Reports of the Third Meeting of the Central Committee*, Genève, 1950, pp. 84-90. — Il est important de noter que la formulation de ce document ne satisfait pas pleinement les théologiens catholiques; cf. à ce sujet les remarques du P. Dumont, *Vers l'unité chrétienne*, n° 26 (septembre-octobre 1950), pp. 15-18, et la note du P. Hamer dans *Istina*, I (1954), p. 400.

malentendu sur la signification de son geste, elle estime possible de faire entendre de quelque façon sa voix autorisée dans le grand *parloir aux Eglises*[9]. »

Quel que soit cet avenir et les possibilités pour l'Eglise catholique de faire entendre officiellement sa voix dans le Conseil œcuménique, les positions soutenues au sein même du Conseil par nos frères orthodoxes — pour ne parler que d'eux — sont du point de vue de l' « intransigeance » étonnamment semblables à celles que défendrait l'Eglise romaine. Si le dialogue avec eux paraît possible à nos frères protestants, pourquoi ne le serait-il pas avec l'Église catholique ?

D'ailleurs l'œcuménisme entre protestants et catholiques de France est un fait. Dans un article sur le protestantisme français, récemment paru dans un hebdomadaire américain, Paul Ricœur, après avoir rappelé que les sujets fondamentaux de désaccord avec les catholiques demeurent, souligne que de nouveaux problèmes ont fait leur apparition depuis le XVIe siècle, qui exigent une nouvelle attitude. « Il est de notre devoir de savoir, écrit-il, non seulement le moment où nous devons dire non à nos frères catholiques, mais encore celui où nous devons travailler, voire peut-être prier et réfléchir avec eux. Si nous avons à faire face ensemble au rude labeur qui consiste à rebâtir notre civilisation, il faut que nous trouvions la note exacte dans nos relations avec eux. » Et il précise que des possibilités nouvelles s'offrent pour le travail, l'étude sereine de la Bible, la prière. Des liens œcuméniques mystérieux, estime-t-il, unissent déjà protestants et catholiques plus

9. *Vers l'unité chrétienne*, n° 26 (septembre-octobre 1950), p. 18.

profondément peut-être qu'ils ne le pensent et que ne pourraient le laisser croire les contacts officiels [10].

Paul Ricœur se situe sur un plan pratique. Certes, ce plan n'est pas à exclure — bien au contraire — du travail œcuménique. Il n'en laisse pas moins subsister la nécessité de continuer des efforts patients et tenaces dans le domaine théologique et dogmatique. Dans ce secteur un livre vient de paraître — en Suisse, mais appelé certainement à avoir des répercussions en France : il nous prouve que là non plus la route n'est pas barrée, même si elle est difficile. Nous voudrions en terminant attirer l'attention sur cet ouvrage. Il s'agit de *Ceci est mon corps, Explication de ces paroles de Jésus-Christ,* par Franz-J. Leenhardt, professeur à la Faculté de théologie protestante de l'Université de Genève [11]. L'auteur précise son propos de la manière suivante : « Puisque le Christ a voulu que ses disciples annonçassent son Evangile, il a établi avec nous ce lien qu'est la prédication de sa Parole : « Qui vous écoute, m'écoute. » La question est alors de savoir s'il a voulu établir, par un autre moyen que la Parole parlée, une autre relation d'une espèce différente (p. 13). »

Le sujet choisi se situe au cœur des questions controversées depuis quatre siècles. Signe favorable s'il faut en croire le professeur Courvoisier : « Lorsque les sujets en litige sont ceux qui ont opposé nos pères : l'autorité du pape, l'Eucharistie, il s'agit de sujets appartenant, pour les uns et les autres, au centre même de la vie de l'Eglise, de sujets *intérieurs* à l'Eglise. Se disputer à propos de la sainte Cène, si tragique que cela

10. *The Christian Century,* 26 octobre 1955, p. 1236.
11. Publié par Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris.

soit, c'est se disputer en étant encore dans une certaine unité. » En ce sens la dispute théologique — nous dirions plutôt aujourd'hui : le dialogue — est une chose importante. « On se dispute quand on est dans la même maison, quand on a quelque chose en commun. Quand on n'a plus rien de commun et qu'on le croit, et qu'on est chacun chez soi, on ne se dispute plus[12]. »

Sur le plan sacramentaire et tout spécialement eucharistique, le livre du professeur Leenhardt apporte au dialogue œcuménique un élément de valeur. Il ne nous appartient pas, dans cet article, de nous arrêter longuement sur le contenu théologique qui exigerait d'amples développements. Disons d'un mot seulement que l'étude de l'exégète de Genève est très neuve en ce qu'elle réaffirme courageusement certaines positions, longtemps admises dans l'Eglise réformée mais abandonnées plus tard sous l'influence des controverses et de l'anticatholicisme. Aussi, écrit l'auteur, est-il « impossible de prévenir tous les malentendus que soulèvera ce petit écrit. Je crains qu'on ne le lise pas sereinement. On dénoncera immédiatement et sans plus réfléchir, ce que l'on appellera sa tendance catholicisante, son romanisme même. On dira que ce n'était pas la peine de faire la Réforme, pour en arriver à cela maintenant » (p. 5). Mais le lecteur catholique doit être également mis en garde : il « doit savoir qu'il est lui aussi menacé de se trouver prisonnier de ses habitudes. Il sera porté à se réjouir avec autant de précipitation que le protestant pourra en mettre à s'indigner ». Cependant, conclut l'auteur, « pas plus qu'il n'y a ici infi-

12. Jaques Courvoisier, *Le Schisme dans la tradition et dans l'histoire des Eglises Réformées,* dans le Recueil *1054-1954, l'Église et les Eglises,* t. II, p. 292.

délité au protestantisme, il n'y a coquetterie à l'égard du catholicisme romain » (p. 10).

Vraisemblablement, ni les théologiens catholiques ni les théologiens protestants ne pourront se déclarer entièrement satisfaits de ce travail ; mais tous auront quelque chose à en recevoir ; et cet ouvrage donnera lieu ainsi, nous l'espérons, à un échange fructueux. Cependant tous devraient tomber d'accord pour louer l'esprit dans lequel a été effectuée cette recherche et écrit ce livre. De ce point de vue l'avertissement de l'auteur nous paraît de grand poids. M. Leenhardt s'adresse surtout aux protestants, ses coreligionnaires. Mais, *mutatis mutandis*, ses réflexions peuvent et doivent retentir aussi dans la conscience catholique.

Parlant à ceux qui avaient repoussé la prédication de l'austère Jean-Baptiste et qui refusaient maintenant la joyeuse nouvelle du salut, Jésus-Christ disait qu'ils ressemblaient à des enfants assis sur la place publique, qu'aucune proposition ne peut entraîner au jeu; leur offre-t-on de danser, ils veulent chanter des complaintes; entonne-t-on des complaintes, ils voudraient danser. L'avertissement s'adresse aussi à ceux qui montreraient toujours un visage sombre et rébarbatif au catholicisme, quelles que soient les propositions qu'il fait. On se met dans son tort en faisant perpétuellement la moue. Il faut veiller à ne pas donner au visage du protestantisme, en cette affaire, le regard sombre de la mauvaise humeur, qui est parfois aussi le regard de la mauvaise conscience.

A certaines heures, en face de certaines réactions, on en vient à se poser des questions plus graves. On en vient à se demander si, chez beaucoup de protestants, les réactions ne sont pas dominées principalement par je ne sais quelle inquiétude panique [...] Nous avons des réflexes faussés, et parfois notre réflexion elle-même a perdu sa liberté. La présence du catholicisme romain à côté de nous nous impose certaines attitudes de défense. Nous avons peur de tout ce qui paraît nous en rapprocher, de tout ce qui pourrait apparaître comme une infiltration catholique. Est-ce un véritable

souci de pureté ? Dans l'intention peut-être, et j'y applaudirais, s'il était clairvoyant. Je souhaite que nous soyons vigilants et clairvoyants à l'égard de certaines menaces qui guettent la foi évangélique. Mais il y a aussi un souci de pureté qui n'a plus rien à voir souvent avec la sauvegarde des valeurs essentielles du protestantisme authentique. Nous nous accordons toutes les libertés et toutes les fantaisies quand elles nous poussent loin de Rome (pp. 8-9).

Et, après avoir exorcisé la peur, le professeur Leenhardt poursuit :

Dans les formes historiques qu'ils ont prises depuis le XVIe siècle, catholicisme romain et protestantisme se dressent face à face, et ils sont irréconciliables. Mais loué soit Dieu de n'avoir point abandonné son Eglise. Les facteurs contingents qui ont joué dans la rupture entre les deux fractions du christianisme occidental, dans la formation de leurs caractères et dans l'évolution de leurs rapports commencent à perdre l'importance anormale qu'ils eurent longtemps. On travaille à faire progresser au sein du catholicisme ce qu'il faut bien appeler l'authentique catholicisme; on écarte ce qui avait affaibli la substance biblique du catholicisme traditionnel. Au sein du protestantisme, un effort parallèle se poursuit, qui vise les mêmes buts et doit aboutir aux mêmes conséquences : renforcement de la substance biblique grâce à l'élimination de superstructures philosophiques ou sociologiques. Le catholicisme romain et le protestantisme ont, l'un et l'autre, continué à lire la Bible, malgré leur rupture, quoiqu'ils l'aient lue séparément et diversement. Serait-il possible que ce foyer commun de leur pensée théologique et de leur foi vivante, de leur prière et de leur liturgie, ne conduise pas à la longue les uns et les autres à réviser et à dépasser les positions acquises ? (pp. 10-11).

Certes, les difficultés ne manquent pas sur la route de la rencontre. Et le professeur Leenhardt ne les minimise nullement. Mais il conclut, et nous conclurons avec lui, que « la foi cependant ne peut se laisser décourager

ar les défaillances de l'homme [...] Dieu est fidèle et a grâce travaille son Eglise » (p. 12).

Raidissement chez les protestants et les catholiques ? Les notations de Paul Ricœur, sur le plan pratique, et *Ceci est mon corps,* sur le plan doctrinal, répondent en partie à la question posée au début de ces pages en montrant qu'il reste des échappées vers la lumière. Quoi qu'il en soit, le raidissement est aussi un fait. On pourrait en citer des exemples nombreux des deux côtés. Mais est-il utile de s'arrêter à ces manifestations plus ou moins mesquines parfois[13] ? Nous voudrions plutôt distinguer deux choses : que, du côté catholique comme du côté protestant, ceux qui sont plus spécialement chargés de responsabilités pastorales vis-à-vis du troupeau mettent en garde leurs fidèles contre les faux élans, les déformations, les illusions, les erreurs : il n'y a rien là que de normal et d'heureux. Personne ne dessert plus sûrement le véritable œcuménisme que les illuminés et les naïfs. Mais ce que doivent refuser tous ceux qui espèrent en l'unité des chrétiens, c'est une certaine psychose du raidissement. Il est des routes irréversibles. Et la jeune plante de l'œcuménisme a déjà poussé des racines trop profondes dans la conscience chrétienne pour que le souffle du fondamentalisme ou de l'intégrisme puisse l'arracher. Les relations fraternelles sont plus difficiles ? Le problème de la séparation apparaît plus aigu, plus douloureux qu'il y a dix ou vingt ans ? N'est-ce pas la preuve que l'œcuménisme progresse.

13. Nous ne le pensons pas; aussi ne citerons-nous aucun exemple. Rien n'est plus décevant et attristant que de réunir une collection de faits de ce genre. Nous savons qu'ils existent. Cela suffit.

Plusieurs années de travail sérieux ont commencé à faire disparaître les faux remparts d'indifférence, de préjugés, d'à priori derrière lesquels nous abritions notre confortable pusillanimité. Aujourd'hui nous nous connaissons mieux. Nous nous découvrons des deux côtés *psychologiquement* vulnérables[14]; comme à nu les uns devant les autres. D'où une réaction de peur chez certains. Il faut la dominer. Et continuer calmement le dialogue, dans la vérité et la charité; et dans la prière.

René Beaupère.

14. En raison de son ecclésiologie l'Église catholique ne peut pas se situer sur le même plan que les confessions séparées; elle ne peut pas discuter « à égalité » avec elles. Mais certains catholiques n'oublient-ils pas parfois que si leur Église professe être dépositaire de la vérité, eux-mêmes en tant qu'individus sont susceptibles, en raison de leurs insuffisances, de leur étroitesse et de leurs limites, de trahir cette vérité ? Qu'il leur faut donc rechercher cette vérité, enseignée par l'Église, en toute modestie ? En d'autres termes, en face du Seigneur qui est la vérité, le catholique et le protestant ne doivent-ils pas se trouver dans les mêmes dispositions psychologiques d'humilité et d'accueil ?

Institution de la hiérarchie en pays de mission

La nouvelle de l'institution de la hiérarchie en Afrique noire française vient d'être récemment rendue publique. Mgr Marcel Lefebvre, délégué apostolique à Dakar pour toute l'Afrique noire française, a été nommé archevêque ainsi que dix vicaires apostoliques de sa *Délégation,* tandis que quarante vicaires et préfets apostoliques ont été nommés évêques. Les *provinces ecclésiastiques,* ou archevêchés, nouvellement créées sont, en dehors de Dakar : Bamako, Ouagadougou, Konakry, Abidjan, Lomé, Kotonou, Yaoundé, Brazzaville, Bangui et Tananarive. Quant au Maroc, aux territoires de Laghouat (auparavant Ghardaïa) et de Djibouti, ils ne relèvent plus de la *Délégation apostolique* de Dakar, mais directement du Saint-Siège. Mgr Amédée Lefèvre, vicaire apostolique, est nommé archevêque de Rabat en date du 7 novembre dernier.

Il faut considérer cette nouvelle promotion dans le cadre des institutions analogues qui se poursuivent à travers le monde depuis quelques années. On se souvient que la hiérarchie a été rétablie dans les vieux pays protestants du Nord de l'Europe : en Norvège, Suède, Finlande, Danemark. En cette année 1955 un certain nombre d'évêques autochtones ont été également nommés en *pays de mission* : cinq en Inde, deux en Malaisie, un au Japon, un en Birmanie...

Tous ces archevêques et évêques dépendent non de la Congrégation du Concile, mais de la Congrégation de la Propagation de la foi. Tels sont les faits. Que signifient-ils ?

Il faut exclure l'interprétation fantaisiste donnée par

une feuille d'information selon laquelle le Saint-Siège « jouerait les nationalismes » en Afrique noire française. La simple observation des faits donnerait plutôt une interprétation contraire, puisque l'institution de la hiérarchie en Afrique française vient après beaucoup d'autres en des territoires qui le « méritaient » peut-être moins. On sait qu'il y a quelques années la hiérarchie avait été instituée en Afrique anglaise afin de ne pas mettre les catholiques noirs en complexe d'infériorité vis-à-vis de leurs frères séparés de l'anglicanisme qui avaient des évêques. Il n'y avait plus de raison de ne pas étendre la hiérarchie à l'Afrique française.

Mais ces évêques sont-ils des évêques au même titre que les autres ? Ont-ils les mêmes pouvoirs ? Et reçoivent-ils ces pouvoirs du fait de leur consécration et de la succession *apostolique* que celle-ci leur donne, ou bien au contraire par délégation du Saint-Siège ? On sait en effet que si Rome nomme les évêques, c'est cependant par leur consécration, et par la succession apostolique, que ceux-ci deviennent validement évêques. Le fait, par exemple, que l'Eglise catholique ait toujours reconnu la validité des ordinations et consécrations dans l'Eglise Orthodoxe montre bien que la dépendance juridictionnelle de Rome n'épuise pas tous les privilèges des évêques.

On pourrait ajouter d'autres questions et se demander comment définir canoniquement le *pays de mission* (on sait combien la recherche de cette définition a fait couler d'encre il y a quelques années) lorsque celui-ci, tout comme le *pays de chrétienté,* a son pasteur *ordinaire* en la personne d'un évêque. Plutôt que de répondre prématurément à ces questions il n'est que de suivre la vie de l'Eglise. Aussi bien cette vie en dit-elle plus que beaucoup de théories, et c'est en elle que pourraient s'écrire les nouveaux chapitres de la théologie de l'épiscopat. Rappelons donc simplement quelques définitions et quelques éléments de doctrine par rapport auxquels

nous pourrons mieux comprendre et suivre plus attentivement la vie actuelle de l'Eglise.

« Les évêques sont les successeurs des apôtres et d'institution divine ; ils sont préposés aux Eglises particulières qu'ils gouvernent en vertu d'un pouvoir ordinaire, sous l'autorité du Pontife romain » (Canon 329, § 1).

« Les territoires qui ne sont pas érigés en diocèses sont gouvernés par des vicaires ou par des préfets apostoliques qui tous sont nommés uniquement par le Saint-Siège » (Canon 293, § 1). Le titre de vicaire ou de préfet *apostoliques* signifie que le pape est directement *l'évêque* des territoires non-diocésains. Depuis le IIIe siècle, le siège de Rome s'appelle le *Siège apostolique* parce qu'il se réclame du Prince des Apôtres, saint Pierre. Au Moyen-Age le pape était couramment appelé *l'Apostolique*. Le vicaire *apostolique* gouverne donc son territoire au nom et par la commission du pape tandis que l'évêque résidentiel dirige son diocèse « en son nom personnel, en vertu de la nomination qu'il a reçue du pape » (F. Claeys-Boûûaert, *Traité de droit canonique,* de R. Naz, t. I, p. 412). Le *préfet apostolique* gouverne de la même manière que le vicaire, mais son rang hiérarchique est moins élevé et il ne possède généralement pas les mêmes pouvoirs. Les territoires de mission sont gouvernés au nom du pape par la Congrégation romaine *de propaganda fide* tandis que les diocèses relèvent habituellement de la Congrégation romaine du Concile.

Une précision est encore nécessaire pour dire en quel sens les évêques gouvernent « en leur nom personnel », en quel sens ils ont en propre, sous l'autorité du pape, un *pouvoir ordinaire*.

La doctrine du Concile du Vatican est ferme : « Si quelqu'un dit que le Pontife romain possède seulement un office d'inspection ou de direction mais non plein et suprême pouvoir de juridiction sur l'Eglise tout entière,

non seulement en matière de foi et de mœurs, mais en tout ce qui regarde la discipline et le gouvernement de l'Eglise répandue par toute la terre ; ou s'il dit que le Souverain Pontife a seulement la part principale, mais non toute la plénitude de ce pouvoir suprême, ou s'il prétend que ce pouvoir n'est pas ordinaire et immédiat à l'égard de toutes et de chacune des Eglises comme de tous et de chacun des pasteurs et des fidèles, que celui-là soit anathème. » (Session 4, Const. *Pastor aeternus,* chap. 3.)

Cependant il faut compléter cette doctrine par cet autre texte du Concile : « Il s'en faut que la puissance du Souverain Pontife fasse du tort au pouvoir de juridiction ordinaire et immédiat des évêques qui, placés par le Saint-Esprit, ont succédé aux Apôtres, paissent et gouvernent comme vrais pasteurs chacun le troupeau qui leur a été assigné : au contraire, le pouvoir épiscopal est affermi, affirmé et défendu par le pasteur suprême et universel. » (Session 4, chap. 3.)

Ce texte n'ayant pas apaisé toute discussion dans les années qui suivirent le Concile, le pape Pie IX approuvait en janvier 1875 ces lignes de l'épiscopat allemand, comme étant fondées à interpréter avec autorité la pensée du Concile :

« ... D'après ces doctrines de l'Eglise catholique, le pape est évêque de Rome, mais non évêque d'un autre diocèse ou d'une autre ville ; il n'est ni évêque de Breslau, ni évêque de Cologne, etc. Mais en sa qualité d'évêque de Rome il est en même temps pape, c'est-à-dire le pasteur et le chef suprême de l'Eglise universelle, chef de tous les évêques et fidèles... Dans cette position le pape doit veiller à ce que chaque évêque remplisse son devoir dans toute l'étendue de sa charge. Si un évêque en est empêché, le pape a le droit et le devoir, non en sa qualité d'évêque de ce diocèse, mais en celle de pape, d'ordonner tout ce qui est nécessaire pour l'administration du diocèse.

« Les décisions du Concile du Vatican ne fournissent pas l'ombre d'un prétexte à prétendre que le pape est devenu par elles un souverain absolu... On ne peut pas appliquer au pape la qualification de monarque absolu en matière ecclésiastique, parce que lui-même est soumis au droit divin, et il est lié aux dispositions tracées par Jésus-Christ à son Eglise...

« C'est en vertu de cette même institution divine, sur laquelle repose la papauté, que l'épiscopat est établi. Lui aussi a ses droits et ses devoirs en vertu de cette institution donnée par Dieu lui-même et que le pape n'a ni le droit ni le pouvoir de changer. C'est donc une erreur complète de croire que par les décisions du Concile du Vatican la juridiction papale absorbe la juridiction épiscopale ; que le pape a remplacé en principe individuellement chaque évêque ; que les évêques ne sont plus que les instruments du pape et ses fonctionnaires sans responsabilité propre... ; mais institués par l'Esprit-Saint et mis à la place des apôtres, ils paissent et régissent en leur qualité de vrais pasteurs les troupeaux qui leur sont confiés...

« En ce qui concerne l'affirmation que les évêques sont devenus des fonctionnaires pontificaux sans responsabilité personnelle, ce n'est pas dans l'Eglise catholique qu'est admis le principe immoral et despotique que l'ordre d'un supérieur dégage sans restriction la responsabilité personnelle de l'inférieur.

« Enfin... l'infaillibilité s'étend exclusivement au suprême pouvoir d'enseignement du Souverain Pontife, et ce pouvoir s'étend exactement sur le même domaine que l'infaillible enseignement de l'Eglise : il est lié au contenu de la Sainte Ecriture et à la tradition, aussi bien qu'aux décisions doctrinales déjà données antérieurement par l'enseignement de l'Eglise. » (Cité par A. Liégé, *Initiation théologique*, t. IV, pp. 349-350.)

A.-M. Henry.

Liturgie pascale et le monde d'aujourd'hui

Le décret de la Congrégation des Rites du 16 novembre 1955 qui réforme l'ordonnance liturgique des offices et cérémonies de la Semaine Sainte marque une étape importante dans la réforme générale de la liturgie romaine. La publication officielle de livres liturgiques, entreprise par les papes dès le lendemain du Concile de Trente, mettait fin à une anarchie inconciliable avec la situation nouvelle faite à l'Église catholique. Mais l'expérience, le progrès des études historiques, firent bientôt souhaiter une révision. C'est en mettant au premier plan l'intention pastorale que Pie X, soucieux de voir le peuple chrétien nourrir sa prière des traditions les plus authentiques et « prier sur de la beauté » amorça en 1903 la réforme depuis longtemps désirée. Cette première étape fut suivie de près de quarante années qui virent fleurir, en Belgique d'abord, puis en Allemagne et enfin en France, une poussée de renouveau liturgique. Les fruits devaient en être recueillis dans un document solennel du Magistère, l'encyclique *Mediator Dei* du 20 novembre 1947. Ce texte proposait, pour la première fois, la doctrine commune de l'Église sur la nature, l'objet et les modalités du culte liturgique, « le culte public que notre Rédempteur rend au Père comme Chef de l'Église; c'est aussi le culte rendu par la société des fidèles à son Chef et, par lui, au Père éternel : c'est en un mot, le culte intégral du Corps mystique de Jésus-Christ, c'est à dire du Chef et de ses membres ». On ne saurait trop souligner l'importance de cette définition qui mettait en valeur le caractère communautaire et hiérarchique de la liturgie et intégrait le plus sûr de ce que Dom Casel et ses disciples appelaient : théologie des mystères.

A partir de cette date et fondés sur cette assise solide, les décrets réformateurs se sont multipliés. C'était, dès le 30 novembre 1947 la Constitution apostolique *Sacramentum Ordinis* qui déterminait avec autorité les actes essentiels

de l'Ordination, conformément à la tradition la plus ancienne de l'Église. Le 9 février 1951 la Vigile pascale était restaurée et le décret *Dominicae Resurrectionis* soulignait l'intérêt pastoral de cette restauration qui renouait avec l'usage primitif, non par souci archéologique, mais parce que cet usage correspondait à la vérité de la célébration et en rendait la participation plus facile aux fidèles. Le 6 janvier 1953 la Constitution apostolique *Christus Dominus* réorganisait entièrement, pour les mêmes raisons pastorales, la discipline du jeûne eucharistique. Enfin le 23 mars 1955 un décret de la Congrégation des Rites promulguait des rubriques nouvelles qui simplifiaient et allégeaient la célébration de la messe et la récitation du bréviaire. La rédaction de ce texte et les mesures qui en réglaient l'application soulignaient qu'il s'agissait là d'une mesure provisoire destinée à prendre place dans une réforme beaucoup plus large.

Ces diverses décisions avaient été demandées et pour une part préparées par les congrès et réunions de liturgistes qui se sont multipliées ces dernières années, notamment en Allemagne, en Belgique et en France. Dès 1950 le congrès liturgique allemand de Francfort-sur-Main avait demandé la restauration de la Vigile pascale, une réorganisation de la discipline en ce qui est des messes du soir et du jeûne eucharistique. Les rencontres internationales de Maria-Laach (1951), Sainte-Odile (1952), et surtout celle de Lugano (1953) qui prit figure de congrès à l'ocasion du cinquantenaire des premières réformes de Pie X avaient étudié les principaux problèmes que pose la réforme du missel et plus spécialement, à la demande même du Saint Siège, celle des offices de la Semaine Sainte. Le décret *Maxima Redemptionis nostrae mysteria* tire les conclusions de ces travaux et de ces vœux. On peut donc dire qu'il est le produit d'un effort commun de l'Église, pasteurs, théologiens et liturgistes pour retrouver toute la richesse du mystère pascal et en nourrir abondamment le peuple chrétien.

Plus encore que dans les documents antérieurs se marque dans ce texte le double souci de vérité et de réalisme qui doivent animer toute pastorale. Le décret commence en effet par rappeler l'importance que l'Église a, dès les premiers siècles, accordé à la célébration du mystère pascal. C'est pour aider les fidèles à en tirer meilleur profit que la litur-

gie s'est attachée, à partir du IVe siècle, à suivre les diverses étapes de la Passion rédemptrice. Malheureusement, au cours des siècles, l'Occident chrétien a perdu le sens de ce réalisme liturgique et, tandis que les offices traditionnels continuaient à être célébrés, sans souci de l'horaire primitif ni des possibilités des fidèles, ceux-ci étaient réunis, au temps convenable, pour des cérémonies de suppléance. Désormais, dans un cadre et sous des modalités adaptées au monde d'aujourd'hui, ce sont les célébrations liturgiques qui doivent reprendre la première place. Ne disposant pas encore du texte de ce nouvel *Ordo* qui remplace le missel depuis le dimanche des Rameaux jusqu'au jour de Pâques, nous ne pouvons donner le détail des modifications qu'il apporte. Mais le texte du décret, celui de la précieuse Instruction pastorale qu'y a joint la Congrégation des Rites, enfin l'article particulièrement autorisé du P. Antonelli dans l'*Osservatore Romano* du 27 novembre permettent de connaître les dispositions principales. Le dimanche des Rameaux la procession sera mise en valeur comme un triomphal hommage au Christ-Roi, tandis que la bénédiction des palmes sera simplifiée. Le jeudi-saint on restaure, dans les cathédrales la messe de la consécration des saintes Huiles célébrée dans la matinée; mais la messe solennelle du jour est célébrée en fin d'après-midi et l'on demande que la cérémonie du *Mandatum* qui suivra immédiatement le chant de l'évangile vienne, avec la collecte, souligner par des gestes le commandement nouveau de charité que le Christ a donné à ses disciples au cours de la dernière Cène. Cette messe se prolongera par l'adoration du Saint-Sacrement conservé au reposoir pour la communion du lendemain. Le vendredi saint en effet, à l'office qui retrouve sa place, autant que possible vers le milieu de l'après-midi, la communion des fidèles est autorisée, comme elle le fut jusqu'à la fin du moyen âge. Mais on souligne que c'est la solennelle adoration de la Croix qui constitue le sommet de cet office. Enfin le nouveau rite de la Vigile pascale est désormais imposé et il est interdit de l'anticiper à la matinée du samedi. Dans sa vérité et sa sobriété, cette liturgie restaurée doit rendre à la célébration du mystère pascal sa pleine signification.

I.-H. Dalmais.

Protestation de missionnaires retour de Chine

SOIXANTE missionnaires de Chine, appartenant à des nationalités diverses, viennent d'adresser un appel à la « commission internationale contre le régime concentrationnaire », appel signé par plus de soixante missionnaires ayant tous passé par les prisons (certains durant trois et quatre années). Cet appel se place volontairement hors de toute prise de position sur des théories politiques ou sociales. Il se situe sur le plan de la simple humanité.

Nous soussignés, anciens missionnaires catholiques en Chine, et victimes d'arrestation et de détention arbitraires de la part du Gouvernement de la République populaire de Chine, adressons, en notre nom et au nom de nos confrères chinois ou non chinois encore détenus à l'heure actuelle à la « Commission Internationale contre le régime concentrationnaire » (organisation non gouvernementale avec statut consultatif auprès du Conseil Économique et Social de l'O.N.U.), l'appel suivant :

Nous avons été envoyés en Chine par l'autorité ecclésiastique, c'est-à-dire par nos congrégations respectives, agissant en dépendance des organes centraux du Saint-Siège. Le but de notre mission était exclusivement religieux, et nous ne nous en sommes jamais écartés. Nous n'avons été en Chine les agents d'aucune puissance étrangère quelle qu'elle fût, nous avons rappelé aux fidèles la doctrine de l'Église sur la soumission due aux pouvoirs établis.

Pourtant la même aventure nous est arrivée à tous : un jour, à l'improviste, nous avons été arrêtés et jetés en prison. Nous étions accusés d'être des « contre-révolutionnaires », des « impérialistes », des « agents étrangers », des « espions »! Or, nous n'avions jamais eu aucune activité politique et toute notre action, bien connue d'un gouvernement à qui rien n'é-

chappe, se cantonnait sur un plan exclusivement religieux.

Les traitements subis par nous ont été divers. Certains d'entre nous ont été formellement torturés. D'autres ont eu les mains liées dans le dos par les menottes, nuit et jour pendant dix mois. D'autres ont dû se tenir debout pendant des interrogatoires qui duraient sans arrêt jusqu'à cinq jours et cinq nuits. Un grand nombre ont dû rester accroupis à terre tout le jour, sans parler, sans lire, sans sommeiller, occupés seulement à « réfléchir sur leurs crimes ». D'autres enfin ne peuvent se plaindre que de la privation de la liberté et devaient signer chaque soir qu' « ils n'avaient pas été maltraités ».

Beaucoup d'entre nous ont connu les cellules communes où les prisonniers chinois, nos compagnons et nous-mêmes avec eux, devions nous exhorter mutuellement pendant plusieurs heures chaque jour, à « réformer notre pensée », c'est-à-dire à proférer, au moins des lèvres, les théories communistes. On nous répétait chaque jour que « réformer notre pensée » était le seul moyen de sortir de prison.

On nous a retiré tout insigne religieux et tout livre de prières, et il nous a été interdit, sous peine de punition, de faire aucun des gestes traditionnels de la prière privée, comme un simple signe de croix.

Nous sommes restés ainsi des mois, quelques-uns des années, sans visites, sans lettres, sans envoi de l'extérieur, à part quelques exceptions, au secret absolu, ne voyant d'autres visages que ceux de nos compagnons de cellule parmi lesquels se trouvaient toujours un ou plusieurs délateurs. Les cellules n'avaient ni lit, ni table, ni chaise. On couchait sur le sol nu, parfois plancher, parfois ciment.

Nous avons comparu devant des juges, sans le ministère d'aucun avocat. Tous les interrogatoires ont consisté exclusivement à tenter de nous arracher des aveux mensongers : que nous étions des impérialistes, des espions, des ennemis du peuple. Et cela par les menaces les plus impressionnantes et des pressions soigneusement étudiées pour nous faire perdre le contrôle de nous-mêmes.

Certains d'entre nous ont été condamnés aux travaux forcés : travaux le plus souvent très durs, parfois épuisants, où les condamnés devaient eux-mêmes et « spontanément » augmenter sans cesse le rythme de leur travail.

Nous avons été délivrés par l'expulsion hors du territoire chinois à l'heure où le gouvernement populaire a pensé que cette délivrance servirait mieux sa politique que notre détention, sans tenir compte des peines déjà prononcées et pas encore purgées.

Tous les principes de justice en vigueur chez les peuples civilisés ont été violés à notre endroit : dans presque tous les cas, pas d'inculpation précise et pas de preuves; dans tous les cas, pas de défense, pas de procédure protectrice de l'accusé. En un mot, nous avons été livrés pieds et poings liés au plus total arbitraire.

Nos souffrances à nous sont finies. Mais le Gouvernement de la République populaire de Chine garde encore dans ses prisons plusieurs missionnaires étrangers, nos confrères que nous avons connus, avec qui nous vivions, et dont nous pouvons affirmer qu'ils n'étaient pas plus coupables que nous. Seule la nationalité américaine leur vaut un sort plus dur que le nôtre.

Enfin, plusieurs centaines de prêtres chinois et des milliers de chrétiens chinois sont en prison à l'heure actuelle. Tout récemment encore (septembre 1955), on a arrêté l'évêque chinois de Shanghaï avec cinquante prêtres et séminaristes, des religieuses et plus de mille quatre cents fidèles, tous Chinois. Pour eux comme pour nous, même absence de motifs légaux, même procédure pour arracher des aveux mensongers, même retranchement d'avec l'extérieur; certains ont été déportés comme forçats dans les régions désertes de l'Ouest. D'eux aussi, nous pouvons affirmer solennellement qu'ils sont innocents de tout crime politique ou de droit commun. C'est en leur nom aussi, à eux qui sont réduits au silence, que nous élevons notre voix et notre protestation.

Enfin, notre pitié et notre révolte d'hommes libres ne s'arrêtent pas à ceux qui sont nos corelégionnaires. Nous avons vecu dans nos diverses prisons ou cellules avec des dizaines de compagnons chinois de toute classe sociale et de toute religion. Si quelques-uns — ce qui est possible — avaient conspiré contre le gouvernement, nous sommes persuadés que la grande majorité d'entre eux étaient, comme nous, victimes de l'arbitraire. Tous ont été, comme nous, privés des plus élémentaires protections de la justice. C'est aussi au nom de

ces milliers d'hommes qui remplissent maintenant les prisons et qui ne peuvent se faire entendre, au nom de leurs femmes et enfants au souvenir desquels nous les avons vu pleurer, que nous, qui sommes maintenant libres d'élever la voix, désirons protester et réclamer justice. Cette protestation reste indépendante de toute prise de position sur des théories politiques, économiques, sociales ou religieuses. Elle se situe sur le plan de la simple humanité, dont les exigences les plus certaines se trouvent systématiquement violées.

Pour que cette protestation ne reste pas dans le domaine des déclarations platoniques, nous demandons que la « Commission internationale contre le régime concentrationnaire » se charge d'une enquête sur le régime des prisons et des camps de travail en Chine, ainsi que sur les méthodes de procédure en vigueur.

Nous demandons à la Commission d'obtenir, par des démarches auprès du gouvernement chinois et les organismes internationaux et par des appels à l'opinion mondiale, qu'il soit porté remède à tant de souffrances dont nous avons été les témoins.

A la suite de cet appel, la Commission internationale contre le régime concentrationnaire à fait savoir que la demande adressée dans le même sens à M. Chou en Lai en juin 1954 était restée sans effet. Elle rendra donc son avis sur l'examen des pièces et des témoignages fournis par ces missionnaires.

DOROTHY DAY : *LA LONGUE SOLITUDE*, traduit de l'américain par Francine Roret (Editions du Cerf, 1955).

Ce gros livre de trois cent soixante-douze pages se lit comme un roman : celui de l'Amérique des pauvres et des militants, une Amérique quasiment inconnue et d'une richesse insoupçonnée au point de vue humain. C'est l'histoire d'une vie et d'une œuvre, la première étant absorbée par la seconde. Cette autobiographie n'offre aucune complaisance vis-à-vis de soi-même, malgré maints détails personnels et familiaux : l'auteur ne parle de sa vie intime qu'en fonction de sa conversion au catholicisme, et celle-ci est évoquée comme prélude à un travail collectif : celui du journal *The Catholic Worker* et des maisons d'hospitalité.

A cette discrétion quant à soi fait pendant une extrême générosité à l'égard d'autrui; le livre fourmille d'anecdotes sur toutes sortes de personnages : bohèmes, loufoques, braves gens ou saints dont l'auteur a certainement saisi le côté pittoresque, sympathique ou admirable, avec une étonnante capacité de compréhension et d'échanges. Un trait profond de caractère apparaît dès l'âge de seize ans : Dorothy Day venait de remporter une bourse d'études pour une Université; bonne humaniste, ce n'est pas cependant la vie intellectuelle sous son aspect spéculatif qui l'intéresse, mais la vie de son temps : conditions de travail des ouvriers de Chicago, syndicalisme, journalisme de combat. De même une disposition qui déterminera plus tard les formes de sa vie spirituelle : l'horreur de la solitude, le besoin vital de se trouver mêlée aux événements et aux hommes; dans sa jeunesse, avant sa conversion, ce besoin se satisfaisait par le journalisme, des enquêtes et des palabres sans fin à Greenwich Village dans les milieux syndicalistes et révolutionnaires où l'on agitait beaucoup d'idées à l'aide de flots de paroles.

Lorsque Dorothy Day — née en 1897 d'une famille protestante peu pratiquante — se convertit au catholicisme, alors qu'elle avait environ trente ans, ce fut au prix d'un sacrifice : la rupture avec un mari très cher mais athée, dont elle avait une fille qu'elle éleva. Ses trois premières années de foi s'écoulèrent dans la solitude et la sécheresse, mais sa prière

— trouver une voie où elle pourrait utiliser ses talents pour ses camarades ouvriers, pour les pauvres — fut largement exaucée. Elle rencontra Pierre Maurin, dit Peter.

Ce paysan français du Midi, émigré au Canada, puis vivant en saint laïc et en apôtre une vie de pauvreté volontaire aux États-Unis, lui fut envoyé par un rédacteur de la revue catholique libérale, *The Commonweal*. Elle subit fortement son influence religieuse et sociale et fonda avec lui en 1933 *The Catholic Worker* : tiré au début à 2.500 exemplaires, ce journal tirait en 1936 à 150.000; sous la même impulsion, et devant l'urgence des souffrances à soulager — il y avait 13 millions de chômeurs en 1933 — elle fonda des maisons d'hospitalité, communautés que la misère rassemble et la générosité soutient, et des fermes communautaires. C'est dire que la vie religieuse de Dorothy Day ne s'est jamais développée en marge de la vie concrète de son pays et de son temps; pour elle et pour ses amis « le saint est l'homme complet, l'homme intégral qui non seulement s'efforce de changer le monde, mais y vit tel qu'il le trouve ». Elle vécut à la lettre la pauvreté évangélique, pauvre avec les pauvres, mais jugea aussi que la vie chrétienne consiste à se poser, en chrétien, les problèmes du moment. Il faudrait, nous semble-t-il, distinguer deux choses dans ce récit chronologique qui présente, par là même, un aspect fragmentaire, anecdotique, sans perspectives : d'une part, elle a su, avec un sens très sûr, discerner les signes du temps : antisémitisme nazi, grèves de l'aciérie, action du CIO, grève des dockers et réorganisation de leurs syndicats, migration des journaliers le long de la Route du Tabac, problèmes moraux qu'a soulevés la guerre de Corée. D'autre part, les solutions qu'elle préconise, sous l'influence de Maurin, ne sont pas les seules possibles. Peter apparaît, dans ce récit empreint de la plus grande admiration pour lui et d'une quasi piété filiale, comme un saint sans aucun doute, mais aussi un utopiste; ses idées de retour à la terre, d'antiétatisme, de vie communautaire, de pacifisme, son goût immodéré pour les « discussions autour de la table », sa conviction que l'on peut être alternativement ouvrier et intellectuel ont été, les faits le montrent, capables de susciter des communautés rurales et des communautés citadines — lesquelles ont essaimé dans tout le pays —, mais il est bien évident qu'elles ne sauraient, comme il le croyait, assurer

une réforme de structure de la société. Dorothy Day s'étonne que son propre pacifisme n'ait atteint, jusque dans les rangs du *Catholic Worker,* qu'un petit nombre de militants, mais elle ne semble pas soupçonner l'ampleur des problèmes que pose son interprétation littérale des Béatitudes.

Néanmoins, et cela témoigne de la qualité de leur vie spirituelle, jamais les promoteurs du mouvement n'ont transformé leurs opinions en dogmatisme fanatique. Ceci nous amène au troisième aspect à signaler dans ce livre si riche : les « œuvres de miséricorde » auxquelles se sont voués totalement Dorothy Day et ses amis sont inspirées par la charité évangélique la plus vraie. Deux formules la résument : « la mesure, c'est l'amour », et cette citation de saint Augustin : « Celui qui dit qu'il en a assez fait est déjà mort. » La charité pratique de ces gens de toutes conditions — chômeurs, artisans, ouvriers, marins, dockers, étudiants, laïcs, prêtres, religieux — est soutenue par une vie spirituelle clairement définie et fondée, celle du catholicisme puisé aux sources : Évangile et grands mystiques, non le christianisme vague aux formules très diverses des mouvements humanitaires américains. Tout l'aspect religieux de ce livre, indissociable d'ailleurs de son aspect social, nous fait apparaître une Amérique catholique dont nous connaissions bien peu le visage : non plus celle de l'organisation, des Irlandais, des matches de baseball et du *Tablet,* mais celle des saints. Saints doublement admirables : en tout pays la sainteté est héroïque, mais il faut, en outre, aux États-Unis, une personnalité capable de résister à l'idéal américain de confort, de richesse, de prospérité, signes de vertu et de bon américanisme. Deux traits encore, en plus de la fécondité de l'œuvre, montrent la qualité de cette inspiration chrétienne : l'humour à l'égard des quelques personnages regrettables que l'on rencontre inévitablement dans ce genre d'aventure, profiteurs et déviationnistes, simples escrocs ou faux « parfaits » — la joie qui n'a cessé, au milieu de tant de travaux, de fatigues et de soucis, de grandir : « La vie est un banquet, même avec une croûte de pain, là où il y a compagnonnage. Nous avons tous connu la longue solitude et nous avons appris que le seul remède, la seule solution, c'est l'amour, que l'amour vient avec la communauté. »

GEORGETTE BÉRAULT.

AZIMUTS

Revues expirantes et saints vivants

Revues expirantes.

« Comparées à d'autres classes et à d'autres corps religieux,... les catholiques s'attaquent mutuellement avec une virulence, un manque de charité, une témérité dans l'imputation des motifs, une grossièreté de langage à quoi l'on ne peut trouver de parallèle dans aucune autre société professant d'être guidée par des principes religieux et d'être tenue par les lois de l'humanité commune » (p. 472).

Ce texte — le croirait-on ? — a plus d'un siècle d'existence. Roland Hill, dans un article de *Blackfriars* (déc. 1955, pp. 469-483) sur lord Acton et les revues catholiques, extrait ce passage du *Rambler,* la revue dirigée par Lord Acton, qui, sur la politique de l'Eglise, sur le rôle du laïcat, sur l'apologétique historique avait des idées différentes de la *Dublin Review* fondée en 1838 par le cardinal Wiseman, et passée plus tard au service de Manning.

Dans cette dernière revue, on avait pour habitude de faire disparaître à force d'explications ou de dénis les taches du passé de l'Église. De l'autre côté se tenait *The Rambler* (quelque chose comme *Le Rôdeur*) aux yeux de qui cette lessive apparaissait comme le pire des péchés. Il tirait à peu près autant de joie à sortir du placard catholique les vieux squelettes qu'en trouve actuellement, dans un tout autre domaine, M. Graham Greene. Faire face aux faits déplaisants, était selon *The Rambler* une condition essentielle de croissance pour l'esprit catholique (p. 473).

D'autant plus que pour un directeur du *Rambler*, comme Simpson, pasteur anglican converti, le préjugé contre l'Eglise, chez les Anglais cultivés, n'était pas tant de caractère religieux, que de caractère éthique et politique.

Ils pensent qu'aucun catholique ne peut être véridique, honnête et libre, et que si l'un d'eux essaye publiquement de l'être, il sera aussitôt persécuté (p. 477).

Newman avait plus d'une fois conseillé la prudence. Dans une lettre à Acton, il énumérait quatre fautes de la revue, dont je rapporterai les trois dernières : on avait fait de la théologie, et à la façon d'un magazine — un magazine alors avait toutefois une autre allure que *Match, Life* ou *Oggi*. De plus, c'étaient des laïcs qui s'en étaient rendus coupables. Enfin, il y avait eu des attaques souvent déguisées et dangereusement ironiques contre des personnalités ecclésiastiques. Cette critique irrita le jeune Acton, venant de l'homme qui professait plus qu'aucun autre être de son bord, mais n'osait le dire publiquement.

Mais tous furent d'accord pour laisser tomber la théologie, bien que ce fût difficile sous le feu continuel de l'artillerie du *Tablet* et de la *Dublin Review*, où l'on usait d'arguments théologiques pour fortifier la plaidoirie « ecclésiastique », en particulier pour soutenir les vues extrémistes de Manning sur le Pouvoir temporel. *The Rambler* qui prévoyait la chute prochaine du Pouvoir temporel, et pour qui ce pouvoir n'était qu'une accrétion accidentelle et historique, causait de graves appréhensions à Rome et dans les milieux ecclésiastiques anglais.

On dut changer le nom, mais la nouvelle revue, ayant le même programme, ne dura que huit numéros. En avril 1864, elle se saborda. Les explications finales de Lord Acton méritent d'être reprises. Il croyait plus respectueux envers le Saint-Siège et plus loyal envers

ses propres principes d'interpréter les paroles du pape selon le sens que Rome lui donnait, plutôt que d'éluder leurs conséquences par de subtiles distinctions. Selon lui, le dessein du Saint-Siège n'était pas bien sûr de nier la distinction entre le dogmge et l'opinion, mais de réduire au maximum l'usage pratique de cette distinction.

Et il continuait, faisant allusion à ses propres principes :

« Les principes n'ont pas cessé d'être vrais, ni l'autorité d'être légitime, parce que les deux sont en opposition. Soumettre l'intelligence et la conscience sans examiner si le décret est raisonnable et juste, ou rejeter l'autorité pour la raison qu'il y a eu abus, seraient également des péchés, l'un contre la morale, l'autre contre la foi. La conscience ne peut se soulager en rejetant sur les administrateurs de la discipline ecclésiastique, l'entière responsabilité de préserver la vérité religieuse; elle ne peut non plus s'émanciper par une apostasie virtuelle. Car l'Église n'est ni un despotisme où les convictions des fidèles n'ont aucun pouvoir de s'exprimer, ni une anarchie organisée où les pouvoirs judiciaire et administratif ne peuvent exiger la soumission. » La réponse au dilemme, semblait-il à Acton, était de sacrifier l'existence de la Revue à la défense de ses principes, « en sorte que je puisse unir l'obéissance due à l'autorité ecclésiastique légitime avec la maintenance, obligeant en conscience, d'une légitime et nécessaire liberté de pensée »... Et il concluait le dernier numéro de la Revue, « incarnation partielle et temporaire d'une impérissable idée », par ces paroles émouvantes : « Les principes qu'a soutenus la Revue ne mourront pas avec elle mais trouveront leurs avocats prédestinés et triompheront en temps voulu. Depuis le début de l'Église, une loi de sa nature veut que les vérités qui se sont avérées à l'expérience les fruits authentiques de sa doctrine ont eu à faire leur lent chemin vers la lumière à travers une phalange d'habitudes et de traditions hostiles, pour être reprises non seulement à des ennemis déclarés, mais encore à des mains amies qui n'étaient pas dignes de les défendre. »

Roland Hill achève son article en soulignant à partir des paroles de Pie XII l'importance de l'opinion publique dans l'Eglise, et l'impossibilité de sépa-

rer cette opinion publique de la masse des fidèles, du laïcat. Après un recours à l'histoire ancienne et récente, il interprète en ce sens les pages de l'Evangile où trois femmes sont chargées d'aller annoncer à Pierre la résurrection du Seigneur.

Cet exemple, et le rappel par Acton de certaines lois de la nature de l'Eglise me fournissent une transition inattendue, mais topique, vers l'article que dans *Schweizer Rundschau* (déc. 1955, pp. 481-489) Ida Friederike Görres, consacre à ceux qu'elle appelle, non sans précaution et avec un point d'interrogation, des

Saints vivants ?

S'il existait dans l'Eglise une tradition bien établie, et il y a quelques années encore, solennellement rappelée par la voix très autorisée dans l'Eglise, et au Saint-Office, du cardinal Ottaviani, c'est la réserve à l'égard des phénomènes religieux extraordinaires. I. F. Görres le rappelle, prenant occasion de deux vies récentes du même thaumaturge, celui que tant de voix saluent comme le saint Père Pie, le *padre Pio* de Pietrelcina, capucin de San Giovanni Rotondo, en Apulie ; ce religieux, depuis le 17 septembre (fête des Stigmates de saint François) 1918, porte lui aussi les stigmates et joint à l'imitation de saint François celle du Curé d'Ars, comme lui siégeant des heures au confessionnal, comme lui convertissant les pécheurs, guérissant les malades : il apparaît au loin, il annonce l'avenir, il lit dans les cœurs, déchiffre les lettres fermées ou écrites en langues étrangères. Des mliliers de gens chantent leur reconnaissance à son égard : il est demeuré simple, humble, direct, souriant : il dérive sur un hôpital pour les pauvres construit sur son initiative les aumônes qu'il reçoit. Pourtant les autorités ecclésiastiques,

comme toujours en pareil cas, sont sur la réserve et l'expec-

tative. Il y a eu des années de méfiance, d'attaque et de contrôle strict. Rome a quelque temps interdit l'afflux des pèlerins. Actuellement encore, le père Pio ne peut ni quitter son couvent, ni écrire des lettres. Il est pourtant lavé personnellement de tout soupçon et l'on n'a point mis de limites à son immense ministère. Le Saint-Office, la plus haute instance en pareil cas, a dit en 1931 que « l'on ne peut avec certitude caractériser comme surnaturelles les apparitions qu'on lui attribue » (pp. 483-484).

Ici I. F. Görres se demande quel rapport il faut établir entre ces phénomènes et le surnaturel essentiel qui est la sainteté.

On sait, ou l'on devrait savoir que pour l'Église, les miracles, stigmates, visions, n'ont jamais été critère de la sainteté, ce sont des signes accessoires seulement; d'une part ils peuvent se présenter en dehors de toute sainteté, même chez des incroyants ou des hommes mauvais — il est affirmé que l'Antéchrist et ses prophètes seront des « charismatiques »; d'autre part, la plus haute sainteté se trouvera fréquemment exister dans ces sortes de manifestations. Dans les procès de canonisation, c'est bien la vertu héroïquement vécue, et non ces sortes de phénomènes, qui joue le rôle décisif. Le Jésuite anglais H. Thurston, mort récemment, occupé à des recherches sur des manifestations semblables dans le domaine profane, a dû s'intéresser à la parapsychologie et à la psychiatrie. Des cas parallèles nombreux et stupéfiants, objets d'observations et de témoignages inattaquables, ont été signalés en dehors de toute vie mystique : des jeûnes absolus pendant des années, immunité contre le feu, lévitation, rapidité de déplacement. Au reste, il signale plusieurs fois le fait très notable que dès le XVIIIe siècle, avant que nul ne songeât à la psychologie des profondeurs ni à la parapsychologie, Prosper Lambertini qui devait devenir pape sous le nom de Benoît XIV, a soutenu sans hésitation l'origine possiblement naturelle, encore qu'inconnue, de pareils faits, même chez des personnes de piété notoire (p. 484).

Sur bien des points nos explications vont plus loin... Il faut mettre hors de doute l'existence de certaines dispositions psychiques et physiques qui fournissent les infrastructures à ces manifestations « miraculeuses », c'est-à-dire extraordinaires. Il faut parler d'une disposition extatique ou médiale (= à servir de médium). Il faut même aller plus

loin et soutenir que parmi les saints et les mystiques ce type est assez fréquent. Chez un homme bâti de la sorte, la saisie de Dieu s'exprimera de cette façon, comme un intellectuel s'extériorisera dans la spéculation théologique, comme un artiste l'incarnera dans la poésie ou l'image : chacun dans la langue qui lui a été accordée. Que savons-nous au fond sur la relation du charisme et du tempérament — peut-être existait-il une parenté latente qui ne devient sensible qu'à l'apparition soudaine d'une lumière et d'un appel. D'après une étude du P. White, saint Thomas voit nettement comme disposition à la prophétie non une morale supérieure, mais une imagination plus forte.

Bien des croyants verront là une pilule difficile à avaler. Ils flairent une dépréciation de la sainteté, une dévalorisation de ce qu'ils chérissent comme ses dons caractéristiques. Ils reniflent derrière ce mot « naturel » la proximité de l'hystérie ou de la névrose, parce qu'il est connu que des phénomènes analogues (et aussi des authentiques) apparaissent souvent ou même régulièrement associés à la maladie — corporelle ou mentale — et sont désignés comme tels dans les milieux non religieux. Et ils tiennent ce diagnostic pour postuler constamment chez leurs héros une santé parfaite (mais à la fois, paradoxalement, ils n'ont rien qu'ils ne soulignent plus volontiers que l'origine probablement surnaturelle, en tout cas inaccessible au médecin, de leurs maladies). Comme c'est curieux! un malade n'aurait-il pas la permission de devenir saint? Dieu n'a-t-il pas la permission de choisir pour accrocher ses grâces les points faibles et non les points forts de l'homme? Bien sûr on doit distinguer les cas purement maladifs, même avec des accessoires religieux, de ce qui est mêlé. Les deux sont possibles. Personne actuellement ne se sent gêné d'associer génie et maladie. Mais associer sainteté et maladie, c'est encore en bien des milieux, tendre un fer rouge. On ne peut nier que l'homme moyen court moins de risques en tout domaine que l'homme doué de dispositions écartées de la normale. Cela est vrai aussi du domaine religieux. De là la défiance peu commune, les incessants avertissements des maîtres de l'ascétique et de la mystique devant tous les cas qui peuvent se produire en cette sphère. Le charismatique doit être en garde avant tout contre lui-même, et les pièges de cette sienne nature (pp. 484-485).

Et I. F. Görres, toujours à propos du Père Pie, évoque la possibilité, après la fameuse visionnaire

Catherine Emmerich, que ces dispositions et réalisations extranormales, dites surnaturelles, loin d'être contre-nature, comme certains hagiographes le souligneraient volontiers, sont peut-être conformes à la nature, ou plus exactement à ce qui dans la nature demeure, même après le péché, des dons préternaturels qu'Adam reçut avec la grâce sanctifiante. Mais ces restes magnifiques risquent d'être extrêmement dangereux lorsqu'ils jouent en dehors de l'Eglise.

Il n'était pas sans intérêt de rappeler avec Ida Friederike Görres les fameux axiomes pauliniens sur la sagesse de Dieu : la force de Dieu se déploie dans la faiblesse de l'homme, et Dieu choisit de préférence les faibles pour faire éclater sa puissance. C'est aussi un traits de sa bonté que l'Esprit pour se manifester, ait pris comme l'habitude de préférer les humbles, les sujets, les femmes : il semble alors s'offrir avec une magnifique condescendance aux examens, aux doutes, aux sceaux de ceux à qui il a confié le ministère ordinaire du discernement des esprits. Cette division du pouvoir charismatique et fonctionnel, avec la soumission du premier au second, semble une des lois de l'équilibre spirituel dans l'Eglise, et pour tous, acteurs et spectateurs ou auditeurs, elle rend humainement sûr cet extraordinaire divin. L'Eglise a toujours tenu aux deux. Et là, comme lorsqu'elle préfère les actes concrets et durables de la charité aux explosions des charismes, sans pourtant les refuser, se marque cette sobriété vraiment romaine où elle cherche avec raison l'un de ses titres de gloire, et que ses meilleurs orateurs ont souvent et passionnément célébrée.

A.-Z. Serrand.

Travail et politique

Projet humain et « économie généralisée »

Quand Jean-Baptiste Say, en 1831, commença son enseignement au Collège de France, notre pays construisait l'un de ses ensembles industriels portant la plaie des misères ouvrières, vibrant d'une passion déçue pour la justice sociale. L'homme qui ne plia pas devant le Premier Consul, le chef de famille éprouvé qui devint le filateur d'Auchy, l'ardent auteur du *Traité* était une de ces personnalités complexes et fort indociles dont on retient, à long aller, la seule capacité qu'elles eurent de représenter leur époque. Le zèle à répandre les recettes de la « Richesse des Nations » se comprend quand le marché universel se confond avec la zone des influences de Londres, mais dès que J.-B. Say regimbe, comme il sait bien choisir ses points de rupture! Ce secteur des services, à quoi nos statisticiens donnent leurs soins, doit quelque chose à la discussion fanée sur les produits immatériels ; la ferme distinction de l'entrepreneur et du capitaliste, quand elle était dans sa nouveauté, stimulait un effort opportun ; elle contenait des conséquences qui auraient troublé son auteur, s'il avait vu à quel point elles

desservent un libéralisme trop assagi. Surtout, aucune discussion ne s'allume aujourd'hui sur la croissance équilibrée et harmonisée sans reprendre, — à l'optatif ou au conditionnel, — chacun des thèmes de la théorie des débouchés.

En 1840, lorsque Michel Chevalier enseigne ici, les souffles du saint-simonisme se sont levés. Dans le tumulte des spéculations, la France construit ses chemins de fer ; le monde est ébranlé par une marée montante de capitalisme international.

Un esprit vaste et vigoureux devait alors accueillir — non pas comme une contradiction logique, mais comme le dialogue vivant de deux énergies — l'initiative des créateurs privés dans le libre échange et l'intervention créatrice de l'Etat, qui anime les travaux publics, suscite le crédit, lance les hommes au delà des mers. En célébrant cette alliance, Michel Chevalier lisait l'avenir ; il prouvait ce même don par des peintures précises ; dans le *Système de la Méditerranée,* il dessine sur les rivages l'empreinte future des voies de transport, il annonce les liens complexes qui se noueront entre les pôles de développement ; ailleurs, il prédit les secousses bénéfiques et les tristes séquelles que promet la fièvre de l'or ; ailleurs encore, il fait voir l'unité du marché français et l'éveil des ruraux présents à la première ébauche de notre réseau. Non, ce n'est pas cette intelligence, avertie et imaginative, qui eût sacrifié à la routine ni qui eût été tentée de confondre le commerce entre les nations avec l'économie universelle!

Les revers de 1870 furent plus funestes à l'économie française qu'on ne le dit dans certains récits, et invitèrent à une méditation sur les alliances nécessaires de l'effort, de la terre et de la durée. Historien, statisti-

cien, géographe, artisan passionné de notre reconstruction, Emile Levasseur prouva une ampleur de vue et une érudition propres à nous servir auprès des amateurs de comparaisons entre écoles nationales. Grâce à lui, la rehcerche économique et l'histoire nouaient un pacte d'amitié, toutes deux penchées en avant, bien sûr, car c'est un avenir que cet historien dévoile quand il compose le récit scrupuleux des luttes et de la promotion des classes ouvrières.

Environ 1880, la France engagée profondément dans les aventures de l'économie moderne, près de révéler quelques-unes des industries caractéristiques de la fin du siècle, dues pour une part à ses savants, montrait cependant assez de réticences et de lenteur dans l'organisation pratique de sa production pour qu'il fût opportun de lui expliquer, une fois de plus, les ressorts et les vertus de l'industrie libre. Quel guide plus immédiatement au fait que Leroy-Beaulieu, d'une information plus étendue, d'une curiosité plus réaliste et d'une application plus soutenue aurait-elle pu souhaiter pour diriger contre l'entreprise privée cette critique des « beautés » et cette « critique qui conclut » dont personne moins que Sainte-Beuve n'a pensé que la conjonction fût indispensable en tous les cas.

J'ai désiré de saluer d'abord ces noms dont le prestige est fait pour intimider. L'homme prendrait une forme instructive s'il montrait à propos de chacun d'eux comment l'attention accordée aux pulsations de la vie économique a conduit le Collège de France à susciter un enseignement spécialisé chaque fois que le besoin s'en est ait incontestablement sentir. Mais un hommage plus profond à l'institution et aux personnes me paraît être de suivre l'exemple qui m'a été donné et de prendre sans tarder

conscience de l'époque révolutionnaire en ses promesses et ses menaces, à quoi répond la création de la chaire où j'ai le rare honneur d'enseigner.

Dans l'ordre économique, on commente sans peine un mot célèbre sur ce temps où il est moins facile de désintégrer un préjugé qu'un atome. Cruel est le contraste entre la hardiesse qui conquiert les forces cosmiques et la timidité qui prive de comprendre et d'amender les règles du jeu économique, entre nos pouvoirs sur la nature et notre impuissance à inventer des équilibres humains. En dépit des dénégations, ce retard s'accuse à l'Est ainsi qu'à l'Ouest ; dans les deux camps, des simulacres se dressent entre les hommes tremblants et les chances d'un premier jour de création.

L'énergie thermonucléaire, par ce qu'elle symbolise plus encore que par ce qu'elle accomplit, a sans doute emporté, sans que nous osions le reconnaître, les réalités que désignent des termes que nous continuons d'employer. Je ne demande pas ce que *deviendront* la propriété privée des moyens de produire et la souveraineté nationale, ces assises des civilisations d'Occident. Je dis : que sont-elles déjà ? La sécurité, la souveraineté, le quasi monopole des richesses sociales n'appartiennent plus sans conteste aux pouvoirs politiques à emprises et à limites territoriales. Quant à l'appropriation étroitement privative ou jalousement étatique des moyens de production, son efficacité dépend de façon croissante de ceux qui savent ; incessamment contestés du reste par ceux qui créent.

En une telle saison de l'histoire, les parallèles scolastiques entre la concurrence et le monopole, l'entreprise privée et l'exploitation publique, le marché et le plan

sont les disputes d'un passé qui s'efface ; ils masquent l'essentiel de nos options concrètes et nous dispensent fâcheusement des recherches rigoureuses ; c'est en crevant ces écrans que nous prenons pouvoir d'observer ce qui est et d'aider ce qui naît.

Un type nouveau de chercheurs que j'aimerais voir surgir parmi les jeunes Français est exigé par l'urgence présente et pour la construction d'une économie de l'Espèce humaine, si nous savons éviter la catastrophe guerrière. Longtemps encore, on confondra l'économiste avec l'avocat d'intérêts particuliers, le porte-parole des classes qui tiennent la puissance et l'argent, le caméraliste incliné devant les Etats aux ruses et aux vioelnces précaires. Mais il a conquis sa dignité et ses droits, il recrute ses serviteurs, et trouvera quelque jour son emploi, généralisé et glorieux, ce savoir scientifiquement contrôlé qui, patiemment, analyse et réduit les tensions entre les hommes dans leur effort collectif pour aménager rationnellement toutes les énergies cosmiques au service de toutes les énergies qui méritent d'être appelées humaines.

Ce savoir, arraché aux orthodoxies vaines, est en voie d'échapper à l'isolement méthodologique. Il participe à la recherche exaltante d'une praxéologie générale en joignant ses apports à ceux de la psychologie scientifique, de la sociologie, de la cybernétique. Il collabore à l'histoire de l'espèce humaine qui passionne les plus grands esprits de notre temps. Il dresse et applique des programmes universels pour « nourrir les hommes », pour que tous aient la vie et qu'ils l'aient dans sa plénitude. Il augmente sans répit un trésor imposant de données statistiques ou monographiques et d'instruments fort puissants dont les prototypes, — la

pudeur ne m'interdit pas de l'avouer, — sont dus au génie de quelques Français : F. Quesnay, A. Cournot, Léon Walras. Le trait commun aux œuvres de ces inventeurs, généralement méjugés de leurs contemporains, est de n'avoir point servi secrètement, à la différence d'autres constructions économiques, les intérêts d'une classe, d'une nation, d'un empire. L'intention initiale était désintéressée, et l'épanouissement de la théorie demeure, en une cohérence émouvante, accordé à l'intention. Les comptabilités sociales et les circuits révélés par F. Quesnay servent présentement à dresser, à juger, à rectifier tous les plans. La détection du monopole et du pouvoir économique qui procèdent d'A. Cournot, les généralisations de l'équilibre, depuis les premiers essais walrasiens ne peuvent être accaparés par aucun régime et les remettent tous en question. Des conquêtes si pures et d'une telle conséquence nous inviteraient à croire que le savoir économique peut prétendre à la rigueur et soutenir aussi le « regard du plus défavorisé », bref qu'il n'est pas impropre aux problèmes d'une économie *mondiale* et *généralisée* qui nous assaillent au midi du siècle.

L'ampleur et la gravité de cette tâche m'accableraient, mes chers collègues, si je ne me sentais fort de votre présence et d'une confiance telle que pas une ne pouvait m'honorer autant. Ces sentiments qui ne me quitteront plus sont en moi dès ce moment où je tente, selon la tradition, de caractériser le sens de notre discipline, d'avouer mes curiosités en donnant prise, et d'introduire de minutieuses recherches sur la croissance et le progrès.

L'unité de mon propos m'est strictement dictée par

un changement majeur qui est survenu dans l'action et la pensée économiques : *le Projet humain l'emporte sur l'Equilibre mécaniste d'où l'homme est à peu près banni.*

De là que l'équilibre général réinterprété prend un sens plus pur et plus applicable, qu'il n'est pas étranger à l'intelligence de la croissance et du progrès, qu'il procure les concpets et les mesures de ces tensions entre intérêts immédiats et contraires qu'il faut rendre grossièrement compatibles durant des périodes moyennes ou longues.

Regardez, messieurs, autour de vous, comparez l'ère du « laissez-faire » à celle des plans, convoquez vos propres souvenirs : vous penserez, j'espère, avec moi, qu'il importe extrêmement de voir le dessein de l'*homme* dominer les servitudes d'un ordre indûment supposé *dans les choses.*

I

PROJET HUMAIN ET ÉQUILIBRE GÉNÉRAL

DEPUIS le soir du XVIIIe siècle, la pensée économique d'Occident est entraînée par *un seul et même espoir* : le triomphe sur les raretés naturelles, l'inertie sociale et les tyrannies que l'homme impose à l'homme. Nos passions opposent écoles et époques au point de nous dissimuler cette communauté : pas un chercheur d'Occident digne de nos problèmes qui n'acquiesce finalement à une économie de la Liberté, au delà du bien-être.

La pensée économique, qui ne se perd pas en surface, nie, en un dépassement dialectique, les conditions empiriques de l'activité qu'elle étudie ; en deçà ou au delà de la science, elle postule un changement de plan, un exhaussement.

Le marxisme contemporain est astreint à cette exigence tout autant que jadis, la réflexion libérale.

L'état stationnaire convenablement entendu, au contact vivant de l'auteur des Principes, élève les progrès économiques, barbares et contradictoires, à une puissance proprement humaine. Cet état stationnaire, la postérité, si elle est éclairée, dit le philosophe, s'y résoudra *avant* d'y être obligée. Les progrès économiques, par leurs fruits, leurs dommages, l'affaiblissement de leur ressort annonceraient ainsi une mutation puis une régression culturelle et morale. La rareté tragique des lancements a été vaincue ; les rythmes de l'accumulation s'apaisent ; l'option se dévoile : être des hommes ou bien être des riches. Avec le premier terme, voici que les étaux de l'acquisition et de la possession se desserrent ; une chance est donnée à la société des esprits ; les hommes ne restent pas serfs de leurs victoires.

Cette libération, voyez maintenant comme elle élève la pensée marxiste. Ses plus récentes productions, fidèles en ce point à K. Marx et à F. Engels couronnent les duretés de la transition par le communisme terminal. Toute la production sociale s'est épanouie ; les restes de l'échange marchand ont été expulsés au bénéfice du transfert des seuls produits ; les membres de la communauté du travail sont capables d'une vie d'homme, diverse et pleine ; l'avarice est maîtrisée ; la violence étatique a dépéri ; le travail est besoin et joie.

La fin des raretés et celles des tyrannies se célèbrent ensemble.

Chacun peut tourner en dérision la dignité qui réunit malgré elles ces réflexions qui se voudraient tout ennemies, ce refus qu'elles lancent fièrement ensemble à la domination des choses et des pouvoirs. Qui ne sent toutefois que la recherche est affaiblie quand elle refuse sans examen cette unité de visée ?

L'analyse scientifique reçoit l'empreinte des grands mythes, en dépit de son vœu et de sa destination.

Malgré son propos, en quelque sorte, la théorie de l'équilibre économique des quantités et des prix, à chacun de ses niveaux, en sa luxuriance moderne, nous porte vers une position limite où la rareté des biens et la contrainte entre les hommes s'éliminent. Le remarquable est que ses perfectionnements la font ensemble plus généralisée et mieux utilisable, la délestent des analogies grossières qui étaient propres à favoriser les groupes dominants de l'économie marchande et lui procurent les outils intellectuels qu'il faut pour réduire les incompatibilités entre les projets économiques des individus et des groupes, en quelque organisation que ce soit.

Cette transformation, pourtant décisive, n'est pas toujours comprise.

Devant cet auditoire, je ferais scrupule de m'attarder aux formes vulgarisées à l'excès de l'équilibre général. En concurrence complète, chaque sujet dépendant de tous, dans un ensemble pour lequel quelques égalités de balance sont posées, obtient tout le rendement et toute la satisfaction possibles pour lui et pour tous. Point de situation où le sujet puisse éprouver si peu les effets de la rareté et plus légèrement porter le joug de la con-

trainte humaine. Ici naît la tentation d'assimiler cet équilibre à une résultante de forces nécessaires et physiques; mais la réflexion d'un instant nous sauve. Car ce même équilibre, pourquoi n'y pas voir, aussi bien, un projet humain entièrement — et exactement — requis et justifié; la « période des tâtonnements » restant à jamais dans les limbes ? Or ce concert miraculeux des déterminations physiques et sociales et des décisions humaines inspire méfiance. Méfiance que confirme l'œuvre du pionnier : le Léon Walras qui a écrit les *Eléments,* et celle de l'architecte : le Vilfredo Pareto qui a composé le *Manuel.* Les drames de conscience que ces savants avouent, le sentiment angoissé qu'ils eurent de leur échec partiel nous consolent de la sérénité que laissent paraître certains de leurs exégètes.

L'architecte — (nous devons cet hommage à l'Italie qui a souvent célébré le pionnier) — se fiait en sa méthode, sans être apaisé par sa construction; peut-être voyait-il mal lui-même les extensions ultérieures où invite sa généralisation et n'avait-il pas conscience de l'ouverture méthodologique et pratique qu'il opérait.

Ses indicateurs de choix sont accueillants, — on le sait, — à toutes les conduites observables, ainsi que ses équations de maximation. Ses équations des obstacles du premier et du second genres traduisent avec la plus grande généralité, le caractère onéreux des activités, les servitudes imposées par la technique, les balances globales entre objets matériels échangés, — autant de conditions auxquelles une Centrale de Plan n'est pas soustraite plus qu'un marché libre.

L'équilibre général semble donc être tout autre chose que ce que l'on y voit souvent. Par lui-même et à lui seul, il n'est pas une représentation suffisante de la vie

des économies marchandes, ni une figuration satisfaisante des conditions d'optimum, ni même un moyen sûr de classer et de comprendre les changements.

Il est un *schème logique d'invention et de vérification* qui exprime les tensions entre les activités des sujets et les exigences du tout qu'ils forment ensemble ; il produit une *référence* première et inéliminable, en statique ou en dynamique, en économie soit décentralisée ou soumise à un plan, qui oriente les constructions mentales par quoi nous rendons peu à peu maîtrisables les incompatibilités qui opposent les projets humains à contenu économique. En conséquence, chaque fois que les relations entre sujets, entre adversaires sont présentées comme des relations entre objets, entre contigus physiques, la fécondité du schème est compromise.

Le reste importe moins. Formalisation imparfaite ? Distance à la réalité ? Soit. Mais toute théorie choisit ses prises et change de gestes pour faire son œuvre.

Quand on identifie le sens véritable de l'équilibre général, le déploiement des analyses modernes prend une cohérence frappante et reste essentiellement ouvert à des conquêtes ultérieures.

L'analyse contemporaine — c'est un fait, le déplore qui veut — se déprend de l'hypothèse des unités et biens homogènes qui permettait de réduire subrepticement et indûment le sujet à l'objet.

Entre eux, les agents diffèrent par le nombre des variables et la longueur des périodes qui définissent leur champ mental et leur horizon économique ; par leur consistance ou aptitude à résister aux pressions, par leur agressivité ou capacité de modeler leur environnement selon leur intérêt propre ; par l'étendue de leurs flux et de leurs stocks de marchandises et de monnaie.

Les combinaisons de ces différences construisent les inégalités entre agents, redécouvertes péniblement sous l'amoncellement des fictions. L'intelligence de la concurrence différenciée prépare celle de la concurrence qui s'exerce par les frais du développement de la vente, qui elle-même annonce la concurrence modifiant consciemment sa structure des adversaires et les systèmes de choix de tous les sujets. La connaissance de situations particulières, — rencontre de deux monopoles, concurrence entre un petit nombre de maîtres du marché, — débouche dans la science générale de l'action, en analysant la relation conjecturale (où la décision de l'un est prise dans l'attente d'une décision de l'autre), et la force contractuelle (où la lutte décide entre les rapports possibles de l'échange). Les luttes entre inégaux enveloppent désormais comme un cas singulier ou comme une norme inapplicable la concurrence en ses perfections et ses puretés.

L'inégalité, restituée à l'univers économique, engendre la coalition temporaire ou durable et le groupe diversement structuré. Non pas seulement le groupe défini par un coefficient de différenciation dans la marchandise fabriquée et vendue, dans le service offert et acheté. Mais bien le groupe constitué hiérarchiquement, où de certains projets et plans s'imposent pour partie à d'autres. Ce ne sont pas les dimensions économiques d'un syndicat, d'une ligue de consommateurs, d'une compagnie d'assurances, d'un groupe financier, d'un Etat national, d'une place monétaire qui distinguent ces unités complexes de l'ouvrier, du consommateur, du capitaliste, du citoyen, du banquier, c'est la manière originale dont s'y étagent et s'entre-influencent les projets et les plans. L'irruption de ces grandes unités

dans notre domaine impose l'analyse des coûts et des rendements de la contrainte privée et publique. Analyse qui ne semble pas tout à fait intempestive à qui écoute la plainte d'une foule de témoins qui ne sont aucunement déformés par les excès de la spécialisation.

C'était d'une façon fallacieuse que l'équilibre mécanique éliminait les contraintes privées, sociales, étatiques : il ne pouvait rien dire sur le contenu de la répartition, la forme de l'Etat, les différences et les inégalités entre les groupes. Il bloquait ainsi la recherche au lieu de la promouvoir, parce qu'il formulait de prétendues lois de fonctionnement d'institutions déterminées alors que l'équilibre général n'est rien autre que l'équilibre général n'est rien autre que le schème des tensions que les institutions très variées aménagent pour l'accomplissement des fonctions fondamentales de la vie économique.

Sous ses formes ouvertes et scientifiques, l'équilibre général affirme, en revanche, sa fécondité. Dans une économie individualiste, notre réflexe est de considérer les équations de conduite des consommateurs et des firmes comme traduisant les forces motrices, et de lire dans les équations de balances globales des exigences neutres et anonymes. Mais dans un plan autoritaire, on pourra considérer les équations de balance comme exprimant les ordres de la Centrale et les équations de conduite des petites unités comme exprimant l'effort de chacun pour porter au maximum un résultat particulier dans les cadres du Plan ; les forces motrices sont alors au centre et sur la périphérie. Entre ces extrêmes, les modèles mixtes et intermédiaires expriment les styles multiples dans lesquels se résolvent les tensions intérieures à un ensemble qui n'est pas

nécessairement une nation. C'est la vertu des modèles quantitatifs de transformer les économistes en explorateurs des possibilités numériquement mesurées de la liberté des hommes, vivant en sociétés pacifiques.

Entendu comme il vient d'être dit, l'équilibre général *commence une nouvelle carrière* avec les tableaux de flux entre industrie, les matrices « à la W. Leontieff », les comptes prospectifs, les schémas de décision. Le projet économique des sociétés décèle expérimentalement les centres de pouvoir économique, les liaisons véritables ; il reçoit les coefficients qui mesurent les préférences efficaces de tous et les limites de la puissance de chacun.

Qui donc en pourrait douter désormais ?

L'échange pur est le concept de la liberté mercantile qui n'est elle-même qu'un moment, un aspect des libertés économiques. L'équilibre général de l'échange pur en concurrence complète est un cas très spécial de l'équilibre général des activités économiques, où les rapports de puissance seraient d'une structure telle que leur résultante pourrait être tenue négligeable. En d'autres termes, plus expressifs sans doute, il peint une société d'agents unanimes contre les obstacles et non pas une société d'adversaires, consciemment ou non arbitrés.

Il fallait replacer dans le mouvement de la pensée économique la théorie des unités dominantes utilisée plus souvent encore qu'elle n'est mentionnée ou critiquée, et montrer qu'elle est inévitable si l'on réinterprète méthodiquement l'équilibre en termes de projet humain. On comprend sans peine les effets concrets qu'elle produit pour la libération des plus défavorisés ; il fallait quelque réflexion pour voir comment elle procède de

l'équilibre interprété correctement, et, du même coup, éclaire toute la dynamique contemporaine.

II

PROJET HUMAIN ET CROISSANCE ÉQUILIBRÉE

C'EST l'enchaînement des cycles dans la croissance qui, désormais, nous retient. Plus précisément, dans une croissance avec progrès, où la création économique diffuse ses résultats au bénéfice de tous, avec les moindres retards et les moindres coûts humains, et où les relations entre les hommes admettent une signification intelligible au plus défavorisé. Or, la croissance avec progrès devient peu à peu maîtrisable au moyen de concepts issus du schème logique des tensions et par des repérages quantitatifs qu'il appelle et qu'il organise.

Les économistes modernes ont avancé, au mépris d'un purisme respectable, additionnant des flux et des stocks de biens, comme si les prix étaient entre eux additifs et les agrégations permises ; comparant sur longues séries les valeurs du produit et de ses composants, comme si l'on était sûr d'éliminer correctement les influences dites monétaires. Ils ont oublié un instant les conditions de l'optimum et de la stabilité et considéré les égalités d'agrégats : l'investissement, l'épargne, la consommation ; un peu plus tard, les conditions sous lesquelles les accroissements du revenu monétaire, de la capacité productive, de l'épargne, du travail disponible, sont entre eux égaux ou compatibles. Il y a encore beau

champ pour faire glane ; quelques moissons sont déjà engrangées.

Mais, sauf exceptions, le retour à une *mécanique* simpliste n'est qu'apparence. Les flux globaux sont des relais pour atteindre les conduites, les projets, les plans. L'intercompatibilité de ces flux est une manière de voir comment sont conciliables les conduites des hommes vivants. Cette conciliation n'est pas repérable par des coefficients constants sur très longues périodes ; elle se découvre dans l'enquête ; on la voit se former, menacée, renaissante, de cycle en cycle et à longueur de siècle dans l'épreuve des forces et la fragilité des arbitrages, autant que par l'opération du marché et du prix.

Au cours des phases successives d'histoire cumulative où s'affirme le progrès, non plus que dans une expansion ou une contraction courtes, les protagonistes, les seconds rôles, les chœurs ne se recrutent pas semblablement. Revenus dominants, flux et stocks inégalement déformables, compressibles et extensibles, moteurs ou mus, autant d'occasions de comprendre la tragédie humaine.

Ces hommes, ces groupes, ces adversaires — qui ne sont pourtant pas des adversaires irréductibles — voilà, direz-vous, l'objet commun des curiosités d'un historien, d'un sociologue, d'un économiste ; ce dernier justifie son intervention s'il énonce les régularités probables et non manifestes qui régissent l'aménagement collectif et rationnel des choses comptabilisables.

Sous cette lumière, la croissance économique s'offre d'abord à notre observation objective comme un mouvement de masse et de fond hanté par la révolte, par le refus devenu efficace des partenaires réduits jadis à la

passivité, — comme un mouvement qui nous porte du domaine de la propriété vers celui du travail, et de l'empire du travail vers celui de la création.

Accordez un regard à la distribution des rôles dans les écrits économiques depuis le XVIIIe siècle. Pour les premiers classiques, l'épargnant et l'entrepreneur-capitaliste sont *actifs,* les travailleurs salariés *passifs,* éprouvant péniblement les dimensions du fonds des salaires et subissant un prix du travail dicté au niveau de leur subsistance. Pour les modernes unanimes, l'investissement, la fabrication des moyens de produire, est *actif,* éminemment ; l'épargne et la consommation sont surtout des conséquences du mouvement du produit. Le travail salarié, au cours du XIXe et du XXe siècle, devient *actif,* son revenu global résiste à la baisse du taux des rémunérations et aux ajustements par le chômage ; parce qu'il est malaisément déformable, il apporte des nouveautés dont le risque est l'instabilité de l'inflation séculaire et la chance une incitation permanente à l'invention économique et sociale. Ceux qui ne l'ont pas compris prêchent en vain le retour aux politiques monétaires anciennes et méconnaissant le sens du plein emploi, balbutiant en ses formules théoriques, mais résistant comme fait social. Cette transformation, faut-il le dire, ne suspend ni ne brise l'efficacité des croissances ; elle s'accorde à l'idée que le progrès est un labeur et un fruit de la collectivité tout entière.

L'observation nous préserve, pour le surplus, de ces nouveautés qui parlent le langage de 1850. Les classes changent de forme et de contenu, et leurs flux globaux devraient être rebaptisés. L'avènement des organisateurs, des médiateurs sociaux et d'un nouveau tiers état engendre, masqués par les routines et roueries

comptables, des revenus de la création, de l'autorité, de la qualification, plus résistants puisqu'on les voit en tout régime, que les revenus de la propriété et du salariat capitalistes. La part croissante des pouvoirs publics dans les recherches industrielles, les espaces économiques des grandes firmes et de leurs organisations transforment les typologies de l'entrepreneur et du travailleur et vont quelque jour anéantir les classements de base.

Plus graves encore sont les refus prononcés de peuple à peuple. La rétention des fruits du progrès par la grande entreprise, combattue par le syndicat, l'opinion, la loi, ne l'est guère quand elle est le péché des nations. Mais l'éveil des peuples économiquement retardés impose, comme fit celui des classes nouvelles, d'inventer de nouveaux équilibres humains, d'accroître la productivité autrement que dans le mépris de l'homme et de prendre tout à fait au sérieux le caractère collectif du progrès.

Les relevés des propensions globales, des rapports entre grandeurs caractéristiques, des inélasticités des flux par rapport au prix sont nos moyens à nous, de déterminer la mesure où les changements intelligents des institutions servent l'accomplissement des mêmes fonctions économiques inéliminables.

Nous ne croyons plus à la croissance équilibrée, sinon comme à un sentier purement imaginaire, de part et d'autre duquel les instabilités sont cumulatives, ou le long duquel les structures des investissements et les projets des groupes sont entre eux grossièrement ajustés. Nous formons le dessein de croissances péniblement harmonisées, et il est frappant que la division même du monde en blocs démontre que ces croissances ne sont

pas économiques, tant qu'elles n'embrassent pas toute la planète.

Aucun vœu de la nature n'y préside. Un savoir révisable des interventions prudentes tente de rendre la croissance stable et optima, en un sens modeste des deux épithètes.

Dans les croissances observées les ressources ne sont pas spontanément et correctement réparties ; le produit n'est pas porté continuement à son maximum, la répartition n'est irréprochable ni quant au bien-être ni quant à la productivité. Ajoutons sans tarder : la capacité d'innover et d'investir d'un petit nombre de grandes firmes est remarquable ; les pressions qu'elles exercent entre elles à la baisse des prix sont puissantes, le souci d'acquérir une demande de masse les incite au progrès. Nous le savons encore, la part croissante des pouvoirs publics dans la recherche, ses applications, sa diffusion, n'entraîne pas nécessairement l'action impersonnelle et l'impuissance anonyme. La création économique a toujours été collective : ses organes, ses procédés, ses institutions le deviennent aujourd'hui très manifestement ; et si nous ne pouvons pas encore dresser le bilan exact des coûts humains qu'elle entraîne, nous constatons, malgré les résistances, que les coûts du statut humain de la vie, les coûts de l'homme commencent d'être comptabilisés et couverts. On a résolu, mais depuis peu, de *tenir compte* de chaque vie, de chaque santé, de l'éveil de chaque esprit. Si bien qu'un surcroît de création et d'autorité économiques a, dans les sociétés modernes, la chance de s'affirmer sans détérioration de l'homme.

Quant à la stabilité dans la croissance et le progrès, elle exclut d'abord, aux yeux de l'homme de science,

toute illusion. La relève de l'ancien par le nouveau, *en tout régime,* engendre alternances et corrections. Sachant entreprises et nations très inégales, nous n'attendons plus que les meilleurs emplois s'opèrent d'eux-mêmes; nous employons les politiques monétaires et fiscales qui compensent la contraction ou l'expansion, mais sans ignorer que la dépression prolongée d'une puissance dominante compromettrait l'efficacité de ces cures. Le couplage des croissances par les investissements publics, les investissements directs, les trafics d'Etat; l'ampleur des secteurs gouvernementaux et des zones de monopoles; les rigidités du prix et des flux limitent singulièrement le rétablissement des balances extérieures et imposent de soutenir par les politiques conscientes de l'expansion courte et de la croissance longue les prétendues spontanéités du marché universel. Comme l'a montré admirablement une recherche hardie, celle de Maurice Byé, la grande unité pluriterritoriale, disons le trust pétrolier, importe autant à une compréhension correcte du commerce extérieur que les nations fictives à souverainetés apparentes. Mais s'il en est ainsi, n'est-ce pas la création de pôles de croissance, la constitution à frais et bénéfices communs de vastes ensembles moteurs, entraînant des régions entières et répandant la prospérité dans des milieux de propagation convenablement aménagés qui peut seule conjurer les gaspillages et les conflits nationalistes ? Et n'est-ce pas, entre les nations comme à l'intérieur de l'une d'entre elles, la combinaison inédite d'initiatives publiques et privées qui est propre aux créations collectives qui sauverait notre civilisation ?

III

PROJET HUMAIN ET « ÉCONOMIE GÉNÉRALISÉE »

Ceux qui croiraient ces analyses étrangères à nos angoisses me permettraient-ils maintenant une référence explicite ?

Voici deux mondes, l'Est, l'Ouest ; deux types de cultures et d'économies ; dans ces ensembles, la puissance a autant de part que l'échange ; c'est une recette de progrès que ces aînés proposent aux nations économiquement retardées et ils n'ont pas, hélas! à souhaiter d'être impérialistes pour l'être en effet ; nous ne changerons pas le terrain, ni l'enjeu ; la moitié de l'humanité crie dans les affres de la faim et d'une misère repoussante. La maison est devenue grande comme le monde et l'ordre n'y règne pas.

De part et d'autre, on se résigne aux mêmes tâtonnements collectifs ; on décide les investissements massifs sans ausculter le marché, on calcule des priorités sociales ; les rébellions de la périphérie contestent les ordres lancés du Centre ; les nations restent rebelles à des programmes communs.

La vision individualiste du drame est abandonnée de part et d'autre. On se préoccupe, — par des moyens que je garde de confondre, — de rendre supportables les incompatibilités qui s'accusent entre les projets des groupes ; on accorde des transferts de solidarité et livre la guerre des dons ; on implante dans les déserts stériles les pôles de la fécondité ; au delà des voiles et des illusions monétaires, on retrouve l'essentiel : la propension à travailler et la propension à créer.

Chacun des systèmes, infidèle à sa logique doctrinaire, en use pour ruiner l'adversaire mais en lui empruntant ses moyens. L'un et l'autre, s'ils s'adressent aux économies jeunes, doivent chercher des formules plus souples et concrètes que le marché ou le plan des pays industriels. L'économie dont nous avons longtemps vécu, le savoir qui la soutenait sont tristement impuissants dans l'urgence qui nous presse.

Ne saurions-nous jamais construire les synthèses de la paix, qu'il nous faudrait encore, pour connaître, pour comprendre, pour être, au moins, lucides, accepter comme une hypothèse indéfiniment féconde l'économie *généralisée* qu'évoque M. Merleau-Ponty et « dont le capitalisme et le communisme sont des cas particuliers ». Pour ma part, je ne sais point d'antidote plus puissant aux inerties et à la confiance paresseusement accordée à l'aveugle Nature, en ce siècle où pourrait triompher, selon l'expression souveraine de M. André Mayer, le Grand Œuvre de l'Homme.

Telle est, mes chers collègues, la dernière raison du sentiment de responsabilité qui m'a envahi quand, par la faveur insigne de votre choix, je suis entré dans cette Maison illustre.

Comme chacun, je sais qu'elle est un symbole de la Liberté créant inlassablement des espaces nouveaux sans frontières ni rivages.

Comme tout Français, je sens qu'elle est un temple de notre patrie dont la grandeur est d'être, ainsi qu'Athènes, une éternelle instisfaite.

Ah! si quelque scrupule encore ne qualifiait pas ma joie, c'est alors que je me sentirais tout à fait indigne.

Mais j'ai lu, à temps, les lignes que le grand Léon Walras traçait le 4 décembre 1879 pour Albert Dumont :

Si j'avais l'honneur d'être nommé professeur... au Collège de France, je me consacrerais toute entier à mon enseignement. ... J'emploierais mes vacances à approfondir successivement les diverses parties de ce cours.... Je complèterais mon enseignement théorique par un enseignement pratique. En un mot je m'efforcerais de laisser après moi quelques théories et quelques élèves... dont on put me faire honneur, ce qui est, à mon sens, le seul témoignage sérieux et digne qu'un professeur doive ambitionner de se faire rendre.

J'entends ce maître. Après d'autres leçons et dans le souvenir ému de ceux qui m'ont formé : René Gonnard, Albert Aftalion, Gaétan Pirou, je reçois avec piété ces conseils simples et hauts d'indépendance jalouse, d'enquête rigoureuse, d'application exacte.

Mon ambition, que partagent quelques compagnons de travail dans un atelier que j'ai fondé voici onze ans, et dans des Facultés où j'ai servi trente années, est de donner à notre spécialité toute la place qu'elle mérite en ce pays-ci.

Ce serait aussi proposer quelque début de réponse à une interrogation ardente, à une attente angoissée qui émane des sociétés en quête, au delà de l'enrichissement et du confort, d'un *sens* enfin pleinement et humainement *avouable* pour leurs luttes et pour leurs coopérations.

François Perroux.

Le Maroc après le retour de Sidi Mohammed

Le 16 novembre dernier Sidi Mohamed ben Youssef faisait sa rentrée au palais impérial de Rabat. Sauf quelques bureaux du viziriat occupés par les gardiens du trône, les édifices étaient vides, les anciens appartements avaient été pillés et saccagés. Nul doute que le sultan n'aura le goût et les moyens de refaire de son palais une demeure habitable et hospitalière... Mais il y a là un symbole de la situation du Maroc à l'arrivée d'un souverain accueilli dans l'enthousiasme par tout un peuple.

Mohamed V en avait conscience qui, à Saint-Germain déjà, nous avait dit : « Une clef était perdue. Elle est retrouvée. La maison peut être réouverte, mais après l'allégresse des jours de fête, on s'apercevra que la maison a gravement souffert et que tout doit être restauré sinon totalement reconstruit. »

Le problème du trône n'a jamais constitué à lui seul le problème marocain : il en était plutôt l'antichambre ou, en d'autres termes, le préalable. Qu'après des semaines d'atermoiements parisiens, la solution ait été précipitée, c'est assurément l'effet du retournement d'El Glaoui, retournement féodal inattendu même de ses amis, de ses inspirateurs qui allaient s'entendre promis

aux feux de l'enfer : « Que la malédiction soit sur ceux qui m'ont trompé! » La solution du problème politique en a été elle-même sérieusement avancée. Quatre semaines après que le sultan ait été de nouveau reconnu par la France (6 novembre), un gouvernement homogène était constitué à Rabat, et les chefs des administrations du protectorat transféraient leurs pouvoirs aux ministres marocains dont ils devenaient les conseillers.

Il n'empêche que l'ordre est loin de régner dans l'Empire chérifien. Le terrorisme a sensiblement diminué dans les villes depuis l'appel lancé par un « comité national de la résistance », mais il connaît encore de dangereuses pointes certains week-end. Le règlement de comptes, politique ou assimilé, échappe souvent à l'ordre et au mot d'ordre, — il en a été ainsi en France au lendemain de la Libération ; mais la dissidence du Rif constitue un autre problème d'autant plus redoutable qu'elle échappe aux influences des organisations politiques ou clandestines qui ont leur siège à Casablanca ou à Rabat. Enfin le bled connaît un désordre très proche de l'anarchie : l'autorité des caïds, depuis longtemps émoussée mais que l'administration de contrôle avait voulu regonfler sans lui donner de contrepoids, n'est maintenant plus reconnue.

Ces affaires d'ordre public ne faisaient problème hier que pour l'autorité française ; elles s'imposent maintenant au gouvernement marocain. Celui-ci ne saurait valablement compter sur la seule influence des nationalistes qui le composent. Dans les villes, le parti de l'Istiqlal et l'Union marocaine du travail sont à même d'imposer une discipline ; ils y sont remarquablement parvenus lors de l'arrivée du sultan et des journées de la fête de trône ; ils sont même parvenus à déjouer

certaines provocations d'origine douteuse. Dans le bled, au contraire, les organisations nationales sont démunies ; plus que dans les centres, leurs dirigeants ont été traqués, arrêtés, éloignés, et toutes manifestations rendues impossibles depuis trois ans. Rien n'est prêt à se substituer à l'autorité évanescente du caïd et du contrôleur.

Le gouvernement marocain ne peut manquer de ressentir en effet l'absence d'une infrastructure marocaine. A l'échelon central, il a pris possession de toutes les anciennes directions du protectorat, à l'exception de la direction de l'intérieur et de la sécurité, au sommet de la pyramide du contrôle, et d'un secrétariat général qui coordonnait l'action des différentes directions. Les ministres sont ainsi superposés à la tête d'administrations françaises... sauf pour les départements de l'intérieur (auquel sont rattachés pachas et caïds), — création nouvelle, — de la justice (musulmane) et des habou — qui existaient déjà dans l'ancien makhzen. Et en dehors des ministères, sur le plan régional et local, le problème n'est pas moins grave : services municipaux et régionaux sont des services français sur lesquels les pachas et caïds auront difficilement prise, d'autant qu'à l'organisation française des « régions » ne répond aucun échelon homologue du côté marocain[1].

Le Maroc autonome a pris son départ, mais c'est un départ à zéro, intervenant dans les plus mauvaises

1. Aussi bien est-ce pour faire face à la crise d'autorité et pour créer une organisation régionale que l'un des premiers actes du gouvernement de Si Bekkaï a été de nommer treize « oumal », gouverneurs de province. Le premier cabinet marocain a cependant reculé devant le problème de Marrakech. Deux territoires, celui de la capitale du Sud et de Ouarezazate, ont été prévus sans recevoir de titulaire. L'ombre du Glaoui les recouvre encore.

conditions, qu'il s'agisse de la conjoncture marquée par le terrorisme (résistance), la guerre d'Algérie, la guerre du Rif, — qu'il s'agisse plus lointainement du fait que le protectorat s'est refusé durant quarante-trois ans à prévoir le moment où il faudrait « passer la main » et à préparer, sur une échelle valable, les cadres d'un Etat moderne. D'aucuns pensaient enfermer les Marocains dans un cercle vicieux : le Maroc ne peut être indépendant, disait-on, car il manque de cadres, et l'on imaginait qu'il ne serait jamais indépendant, car l'on ne formait pas les cadres nécessaires. Le cercle s'est brisé, mais une anarchie prévisible est en voie de s'installer. Elle ne pourrait être vaincue que par une action commune étroite, confiante, reposant sur le *fair play,* de l'autorité marocaine et de l'autorité française. Cette action est-elle possible ?

Je tiens pour certain qu'elle est souhaitée par la plus grande partie de l'élite nationaliste marocaine. Mais cette élite n'est pas totalement libre et elle n'a qu'une confiance limitée dans les représentants de la France au Maroc.

1) *Elle n'est pas totalement libre :* parce qu'elle subit la pression des masses plus qu'elle n'est en situation de les diriger et de les canaliser. Le gouvernement, les organisations politiques et syndicales sont, comme nous l'avons dit, dépourvus de moyens pour s'imposer aux organisations de résistance qui demeurent dans la clandestinité. Et les états-majors du Rif et de l'Oriental ont réussi à faire jouer une nouvelle corde passionnelle : la solidarité avec les « combattants » d'Algérie, la notion — forgée au Caire — qu'il y a un combat unique pour la libération de toute l'Afrique du Nord. Si l'on enregistre assez peu de manifestations de xénophobie

ouverte à l'égard des Européens, le sentiment n'existe pas moins ; la moindre maladresse, l'acte d'un fou, comme on l'a vu à Taza, sont à même d'entraîner les pires débordements. Enfin, est très répandue l'idée selon laquelle rien de sérieux n'aura été obtenu tant que les détenus politiques seront dans les prisons. On peut être assuré, en particulier, que le boycott du tabac et de certains produits français ne cessera point tant que les condamnés n'auront été ni graciés ni libérés.

2) *Confiance limitée envers les responsables français.* — Il y a eu le retour du sultan au Maroc ; il n'y a pas eu, comme en Tunisie, de 31 juillet. Il y a eu une victoire « arrachée » du peuple marocain ; il n'y a pas eu un *geste* français, faisant renaître un courant de confiance. La situation pâtit, en ce qui nous concerne, de cette différence. Les dirigeants des organisations nationales marocaines ont perdu ce qu'ils avaient de confiance et d'enthousiasme dans les discussions conduites depuis Aix-les-Bains par M. Edgar Faure, avec force atermoiements, retours en arrière, engagements oubliés que l'on dit n'avoir pas pris.

Certaines interventions locales ajoutent encore à ce climat de méfiance. Non point celles du cabinet de M. André-Louis Dubois qui a su établir d'emblée des relations courtoises et confiantes avec le palais impérial et les milieux marocains. Le nouveau résident général a d'ailleurs bénéficié des mesures qui ont été prises avant lui, en particulier par M. Gilbert Grandval, et qui ont permis d'opérer un renouvellement assez sensible à la tête des services et des régions. Mais à d'autres échelons, souvent plus subalternes, des initiatives dangereuses restent souvent prises qui font figure de

« provocations » : il n'est jusqu'à l'appui qu'ont apporté sans discrétion certains contrôleurs et caïds au « Parti démocrate de l'Indépendance » qui n'a été considéré comme telle par de nombreux Marocains.

Comme on l'a vu déjà en bien d'autres situations analogues, nombre de Français hésitent entre deux formes de *politique du pire* qui se rejoignent en fait : celle qui consiste à susciter des obstacles tels sous les pas des responsables marocains que l'autorité française trouve motif à intervention, celle qui apparaît comme un pur et simple abandon, une volonté de « liquider pendant qu'il en est temps encore ».

C'est cependant dans ces conditions que devront s'ouvrir des négociations franco-marocaines destinées, suivant les déclarations officielles, « à faire accéder le Maroc au statut d'Etat indépendant uni à la France par les liens permanents d'une interdépendance librement consentie et définie ». Ces négociations seront apparemment semblables à celles qui intervinrent après le 31 juillet entre la Tunisie et la France. Mais les différences l'emportent sur les ressemblances :

1) Les négociations franco-tunisiennes n'ont abouti qu'à l'instauration d'un régime d'autonomie interne, avec un gouvernement homogène. Le Maroc, avant même que les discussions ne soient ouvertes, est doté d'un tel gouvernement. Un régime de semi-autonomie est déjà établi.

2) En Tunisie, l'autonomie interne n'est pas l'indépendance, en ce sens que les attributs de la souveraineté extérieure n'ont pas été rétrocédés au gouvernement tunisien. Au Maroc, le gouvernement local est, d'entrée de jeu, en meilleure posture pour revendiquer

une indépendance comportant bien une armée et une diplomatie.

3) Les conventions franco-tunisiennes avaient laissé subsister le traité du Bardo. D'entrée de jeu, le gouvernement marocain demande l'abrogation du traité de protectorat et son remplacement par un nouvel accord d'amitié, d'assistance et de coopération.

Il convient d'ailleurs de rappeler à cet égard que l'aspiration à l'indépendance et l'aspiration à la restauration d'une unité qui est demeurée en droit, entre les trois zones de l'Empire chérifien, mais s'est trouvée dissoute en fait, son étroitement liées et donnent au nationalisme marocain une de ses caractéristiques essentielles et originales. Le rétablissement de l'unité marocaine qui exigerait à lui seul l'abrogation d'une dizaine d'actes internationaux auxquels sont liés treize Etats, serait évidemment impossible sans l'indépendance.

Il est significatif que ces problèmes aient été évoqués au congrès de l'Istiqlal en présence du Cheikh Hassan El Bakhouri, ministre égyptien des habous qui, trois semaines plus tôt, assistait aux assises du néo-destour à Sfax. Le même jour, le représentant du Caire s'entendait dire par Sidi Mohammed Ben Youssef : « S'il existait un malentendu entre l'Egypte et la France, nous pensons qu'il n'a plus de raison d'être maintenant que le Maroc et la France entrent dans une ère nouvelle. »

Le sultan qui, à plusieurs signes, a lui-même manifesté la volonté de tenir désormais son rang parmi les chefs d'Etat musulmans, ne parlait évidemment que du Maroc. Las! au delà du Maroc, il y a l'Afrique du Nord tout entière. C'est demain à la Tunisie qu'il fau-

dra reconnaître le droit à une diplomatie et à une armée, sous peine de voir s'effondrer l'édifice péniblement échafaudé le 3 juin dernier. Et il y aura l'Algérie. Mais, s'il apparaissait naguère que le pire abandon, en Afrique du Nord, serait de permettre à ces pays d'avoir leur propre diplomatie, il faut peut-être reconnaître qu'il est plus facile à une nation d'avoir une représentation extérieure valable qu'une bonne administration. Nombre de pays du Moyen-Orient et du Sud-Est asiatique en fournissent la démonstration. Est-il vain également de penser que les pays d'Afrique du Nord une fois réconciliés avec la France seraient en mesure de réconcilier la France et l'Orient ? En un temps où notre pays s'est vu privé de tant de cartes, celle-ci qui se propose et d'une certaine manière s'impose à nous, vaudrait la peine d'être jouée, car jouée sans nous elle le serait fatalement contre nous.

Les négociations franco-marocaines devront aboutir enfin, comme dans le cas tunisien, à garantir les droits et intérêts des Français du Maroc. Il serait certes naïf de penser que tous les intérêts français puissent être garantis et méritent de l'être : on le voit actuellement en Tunisie où chaque licenciement de petits agents des administrations (du niveau de facteur) prend des proportions d'affaire d'Etat. Toutefois il est prévisible que la France sera cette fois en position de négociation moins favorable. Et l'on doit déplorer que le gouvernement français, instruit par l'exemple tunisien, n'ait pas dressé un inventaire sérieux de ces intérêts de la France et des Français dont on parle volontiers sans les avoir définis.

PIERRE-ALBIN MARTEL.

La peur de l'inflation en Europe

Au cours des derniers mois, la reprise de l'activité s'est manifestée un peu partout dans le monde, peut-être un peu plus lentement qu'au cours du premier semestre mais néanmoins d'une manière incontestable.

Aux Etats-Unis, la crainte de récession — qui avait été générale au commencement de l'année dernière — s'est complètement estompée. En Europe, où aucun arrêt de l'expansion ne s'était constaté, ce sont au contraire des phénomènes — que certains qualifient inflationnistes — qui se développent. Si l'on croyait encore à l'existence de cycles nettement prononcés de la conjoncture, on pourrait penser se trouver à la fin d'une période ascendante. Mais les gouvernements savent maintenant agir sur l'économie et, sans la régler complètement, atténuent les oscillations plus ou moins régulières qu'elle possédait avant la guerre. Cependant, les différentes structures des pays européens résonnent différemment aux chocs de cette conjoncture ascendante.

L'Angleterre apparaît la première menacée par l'inflation. Encore faut-il préciser que ce terme — malgré son universalité et peut-être à cause d'elle — recouvre des notions bien différentes en Allemagne, en France et en Angleterre. Dans ce dernier pays, l'inflation est représentée par un déséquilibre de la balance des comptes : seuls les experts de la London School of Econo-

mics définissent l'inflation comme le rapport des revenus monétaires aux revenus réels ; l'Anglais de la rue ne se réfère qu'aux mouvements de réserves sterling, ce qui est compréhensible dans un pays où le commerce extérieur occupe une place si importante dans l'économie. Les Anglais s'estiment en état de plein emploi — que les conservateurs, d'ailleurs, appellent « super-emploi » : leurs matières premières sont entièrement utilisées, il manque même du charbon ; leur main-d'œuvre ignore le chômage, même dans les textiles du Lancaster, les ouvriers forcés d'abandonner leur métier à tisser trouvent de l'embauche immédiatement dans les industries mécaniques voisines.

L'expansion économique de l'Angleterre est à bout de souffle, précisément à cause de son importance : un élève qui a été le premier de sa classe a du mal à faire des progrès. Mais la structure même de l'économie anglaise et, en particulier, sa proportion importante d'activités manufacturières ne lui donnent pas un volant de main-d'œuvre considérable. C'est d'ailleurs pourquoi le développement rapide de l'automation apparaît comme le seul moyen de relancer l'expansion et semble plus adéquat au delà de la Manche qu'au delà de l'Atlantique.

Il semble qu'à l'heure actuelle le patronat anglais soit fortement énervé par les facilités avec lesquelles les ouvriers peuvent demander des conditions particulièrement favorables de rémunération. Aussi, la lutte contre l'inflation en Grande-Bretagne se caractérise essentiellement par deux objectifs : diminuer les investissements publics et, si possible, amoindrir la pression de la main-d'œuvre en créant un léger chômage. C'est principalement sur les bâtiments municipaux de location — nous dirions en français les H.L.M. — que le gouvernement anglais espère faire porter le soulagement des investissements : l'acier ainsi libéré pourrait être utilisé dans d'autres secteurs de l'économie, dans lesquels, par

contre, la détaxation particulièrement favorable des investissements à l'impôt sur le revenu — qui va, dans certains cas, jusqu'à 120 % et constitue donc une véritable subvention — a été maintenue. En outre, par une augmentation des impôts indirects, au détriment des impôts directs, on espère diminuer le pouvoir d'achat de la main-d'œuvre : une telle manière de faire nous semble paradoxale en France. Ce que nous admirons le plus dans la rigueur de l'économie anglaise, il semble que les Anglais soient en train de l'abandonner légèrement.

En Allemagne, le développement de l'économie à un rythme record (le seul qui soit supérieur au rythme français depuis deux ans) a posé également des problèmes aux autorités fédérales. C'est aussi sur une diminution des investissements que les efforts ont été portés, mais dans le secteur privé, en réduisant les encouragements et les dégrèvements fiscaux. L'Allemagne envisage même de laisser fléchir sa balance commerciale pour soulager sa monnaie, ce que ne ferait jamais l'Angleterre. La définition allemande de l'inflation n'est pas attachée à la balance commerciale : elle repose surtout sur des niveaux de prix et principalement de salaires.

On a beaucoup argué de ces exemples pour estimer, par comparaison, que l'on était en France sur la fin d'une période d'expansion. A la vérité, le caractère particulier de l'économie française demande de nuancer une telle opinion : malgré les progrès réalisés les années précédentes, il n'est pas sûr que l'on soit arrivé à la fin d'une période d'accroissement rapide de la productivité. La position de fait est, en effet, la suivante : alors que, séculairement, l'augmentation de la productivité était de 1 % dans l'agriculture et de 2 ou 3 % dans l'industrie, les années 1954 et 1955 ont connu chacune une amélioration de production de 5 à 6 %, d'où une augmentation de la production de 6 à 7 %,

en tenant compte d'une activité de la main-d'œuvre un peu plus grande. A certains, cette augmentation a semblé anormale et consista uniquement en récupération de progrès techniques inutilisés pendant la légère stagnation de 1952 et 1953. Un tel raisonnement était déjà employé il y a dix-huit mois par les experts, notamment au sein de la Commission des Comptes de la Nation, pour s'opposer au relèvement de salaires accepté par M. Edgar Faure. Au commencement de 1955, nouveau scepticisme des experts lors du « rendez-vous » d'avril et, cependant, nouvelle augmentation de la productivité pendant l'année.

Certes, l'amélioration de la productivité n'est pas rigoureusement proportionnelle à l'augmentation de la production, ni aux possibilités d'augmentation des salaires. Cependant, dans la mesure où elle provient surtout d'amélioration des méthodes, elle donne une indication sur l'ordre de grandeur des possibilités d'augmentation salariale, sans inflation. Pour savoir si l'économie française se trouve dans la même situation que l'anglaise ou l'allemande (d'ailleurs différentes l'une de l'autre), il faut d'abord répondre à la première question de la productivité et, partant, de la production finale : étant donné le degré de plein emploi où nous sommes, sont-elles capables de s'améliorer encore en 1956 de 6 à 7 % pour l'ensemble de la production, soit de près de 8 à 10 % pour la production industrielle ?

Il semble difficile d'y répondre autrement que par un acte de foi ou plus exactement par l'impression que les efforts tentés en vue de vulgariser les méthodes de travail ou l'aménagement de la production continuent à porter leurs fruits.

A l'intérieur de ce cadre ainsi défini, le jeu d'une inflation éventuelle dépend d'autres éléments et, là encore, malgré une conjoncture semblable, la structure particulière de la France ne permet guère de prendre des leçons dans un autre pays. Il semble que les inves-

tissements privés doivent continuer à être cette année en accroissement sensible ; les dépenses de l'Etat ne le seront pas moins ; et, dans ces conditions, tout donne lieu à croire qu'à la possibilité d'expansion correspondra une expansion effective du même ordre que l'année dernière. Mais celle-ci pourra-t-elle se faire sans augmenter les prix, comme elle avait eu lieu en 1954 et 1955 ?

Là encore, il y aura lieu de distinguer entre prix industriels et prix agricoles. Pour les prix industriels, la pression générale des prix des matières premières se fait sentir en France comme dans les pays voisins : l'augmentation des salaires pèse, dans certains cas, sur les prix de revient et, en général, ne permet pas de récupérer sur ce poste la perte due à la hausse des matières premières. Les prix de revient augmenteront donc dans leur ensemble, malgré l'amélioration de la productivité. Le prix de l'acier, en particulier, a connu trois hausses pendant l'année qui feront au total environ 7 %. Comme les salaires dans la métallurgie ont une augmentation au moins du même ordre, on voit tout de suite que la pression sera la plus grande sur les produits de ces industries.

Il en est de même pour les prix de certaines matières importées, notamment le caoutchouc et le bois, dont le prix a augmenté dans des proportions remarquables.

Ne se traduiront-ils pas par une augmentation des prix de marché dans le secteur public ? C'est une question de subventions de l'Etat ; la parole est au directeur du Trésor ou à son ministre pour augmenter les subventions ou laisser monter les prix de revient.

Pour le secteur libre, une question de climat psychologique intervient : de même qu'on s'était habitué à l'inflation, on s'habitue à la stabilité et la crainte d'une clientèle qui risque de disparaître est le commencement de la sagesse. Le résultat des élections influera incontestablement sur la psychologie des industriels, dans

la mesure où ils permettront d'anticiper sur l'évolution économique future. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que l'économie française est, depuis bientôt deux ans, sous le régime du blocage des prix et que la fermeté gouvernementale a une importance incontestable. Du côté alimentaire, on avait beaucoup craint, à l'automne, une augmentation sensible des prix des produits animaux et effectivement le beurre a donné de sérieux coups à l'indice des 213 articles. En novembre et décembre, le mouvement s'est tassé; il n'en reste pas moins que l'année a été moins bonne que l'année précédente en raison de la sécheresse et que le programme d'exportations ne laisse que peu de place à l'ajustement entre l'offre et la demande. Mais là encore, il s'agit d'une fermeté gouvernementale, peut-être plus de l'autorité du Président du Conseil sur le Ministre de l'Agriculture, ce qui est essentiellement un problème politique.

On voit ainsi que le cas de la France est assez différent de celui de ses voisins : elle ne craint pas, dans l'immédiat, un déséquilibre de sa balance commerciale car elle a des réserves. Elle peut, à la rigueur, tenir plus encore ses prix industriels que ses voisins, plus sensibles aux augmentations des prix de certaines matières premières. Mais elle connaît quelques difficultés propres en matière de produits agricoles.

La plus grande différence semble résider toutefois dans l'opportunité des mesures à adopter : arrêter le rythme croissant de la construction, comme tente de le faire l'Angleterre, ne peut évidemment être envisagé en France. La stabilité monétaire est un bien éminemment précieux mais elle n'a d'intérêt que de permettre un équilibre social et économique et celui-ci serait plus sûrement perturbé par l'arrêt d'un rythme de construction, que nous avons eu bien du mal à atteindre. Il en serait de même d'une limitation des investissements industriels privés, comme tente de le faire

l'Allemagne, car l'effort d'investissements des industriels s'est révélé être le point qui échappe le plus à la direction de l'économie : on peut toujours le contre-carrer mais alors il devient terriblement difficile de le ressusciter. Le gouverneur de la Banque de France l'a souligné plaisamment en disant qu' « on ne peut pas faire boire un âne malgré lui ». Alors que le gouvernement allemand ne risque rien en arrêtant un courant dont il est sûr de la résurgence dès qu'il voudra, nous devons bien nous garder d'arrêter une bonne volonté si rare.

Aussi le problème qui se pose pour nous est de prendre des précautions mais de ne pas les prendre trop tôt : c'est l'éternel problème de Lyautey de montrer la force pour n'avoir pas à s'en servir. Si l'existence d'un frein, par un contrôle quelconque, était présent à tous les esprits, il y aurait peu de chance pour qu'une légère montée des prix se traduise par un affolement général. Mais tout ceci revient au problème du gouvernement et donc aux résultats des élections.

Nous bénéficions de nos propres défauts et, pour reprendre la comparaison avancée plus haut, étant seulement vers le milieu de la classe, nous pouvons encore faire des progrès. Cette marge d'amélioration ne doit pas nous faire craindre, comme à nos voisins, d'être à la fin d'une période d'expansion. Comme le relevait un rapport de la Commission de Genève, la marge n'est pas grande entre l'inflation et l'expansion et nous devons nous tenir dans cette marge, mais le plus près possible de l'expansion.

JACQUES DUMONTIER.

Accords de salaire et concurrence syndicale

« Si la négociation (entre patronat et syndicats) a été longtemps entravée, et si l'on a pu parler de crise des conventions collectives de 1950 à 1954, c'est que les organisations d'employeurs se sont longtemps refusées à aller au delà des obligations légales mises à leur charge », ainsi s'exprime dans son numéro du 1er décembre l'excellent journal d'informations industrielles *L'Economie*. Tout le monde peut s'entendre là-dessus. Or nous voici, aujourd'hui, au régime des accords à répétition, qu'il s'agisse des simples accords de salaires, ou de ceux du type Renault, qui fait lui-même suite à la Convention collective de la Métallurgie parisienne du 22 juillet 1955.

Est-ce le début d'une nouvelle ère ? On ne peut l'affirmer qu'en succombant trop aisément au mirage de l'actualité. A moins qu'on ne découpe l'histoire de la société industrielle en périodes marquées par les augmentations de congés payés! Ce serait là, on s'en doute, une vue étriquée de la question.

Le recours aux analyses classiques des économistes nous éclairera peut-être : les concessions collectives des groupements d'employeurs se produisent généralement en période de haute conjoncture. Or, l'indice de la production industrielle française a augmenté, depuis 1953, de 22 %. La consommation d'électricité, bon indice de prospérité, s'est élevée de 12 % d'octobre 1954 à octobre 1955, alors qu'elle n'avait augmenté que

de 7 % dans les douze mois précédents. La production sidérurgique est en augmentation de 10 % sur l'an dernier. Seule la production agricole ne semble pas devoir dépasser celle de 1954. Autre indice : on reparle d'inflation. Dans le domaine des prix de consommation, et de certains prix de gros, on en observe l'effet : l'indice des 213 articles passe à 146 en octobre 1955.

Donc, nous n'avons pas à nous étonner d'une amélioration de la condition du travail. Elle est fondée sur une économie en expansion. Elle peut toutefois inquiéter dans la mesure où les hausses de salaire sont en effet suivies de tendances inflationnistes, sans qu'on puisse d'ailleurs assurer, bien que chacun le fasse, que celles-là sont la cause de celles-ci : les hausses de salaire interviennent lorsque le plein emploi de l'équipement se réalise. C'est à ce moment-là aussi, par défaut d'investissement, que les capacités de production s'épuisent et autorisent les hausses générales de prix. Ainsi, la prospérité ambiante est compatible avec les inquiétudes de la Commission des Comptes de la Nation et du Commissariat au Plan sur l'insuffisance des investissements.

Mais la prospérité suffit rarement, et, il est vrai, n'est pas toujours nécessaire pour que soient accordés des avantages sociaux (Matignon, 1936). Il lui faut aussi le ressort des luttes ouvrières. Syndicalistes et patrons américains ne songent pas à le cacher : notre société repose, disent-ils ouvertement, sur la possibilité et l'efficacité du conflit. Lors d'une mission aux U.S.A., un représentant du C.I.O.[1] nous déclarait : « La lutte des militants pour un constant accroissement des salaires oblige le patronat à réduire tous ses coûts autres que les salaires[2]. Ainsi l'augmentation rapide de la

1. « Congress of Industrial Organisations. »
2. « Thy can never reduce labor cost. »

productivité est en fait le résultat du conflit. » Le conflit, ajoutait-il, fait partie de la société démocratique.

Dès qu'on a la franchise d'admettre ce point, on peut parler plus librement et reconnaître que les luttes syndicales, couplées avec le plein emploi de l'équipement, ont joué un rôle essentiel dans la chaîne d'accords que nous voulons expliquer.

Pourquoi s'en scandaliser : en tout milieu l'action s'exerce, contre le *statu quo,* par des catalyseurs. Dans une société capitaliste libre, le conflit social est un de ces catalyseurs.

Non seulement le nombre des accords a surpris l'opinion mal informée sur l'absence à peu près complète de négociations pendant près de cinq ans, mais leur contenu aussi a surpris. Déjà en juin, les accords C.I.O.-General Motors et C.I.O.-Ford entraînant salaires garantis avaient donné lieu à des commentaires admiratifs. Dans les accords Renault, Olida, Peugeot, etc., en dehors même de la fixation immédiate de nouveaux taux de salaires et d'avantages substantiels, des innovations importantes sont réalisées, sous la forme d'une certaine coopération entre la direction et le personnel. Chez Renault, une *commission paritaire* étudiera le système de retraite prévu. Une autre commission paritaire se réunira tous les mois pour l'examen du coût de la vie, des salaires et des prix. Enfin une commission d'étude des conflits est prévue, toutes les fois qu'une des parties le jugera nécessaire pour une meilleure application de l'accord (art. 26).

Ce qui est nouveau ici, au moins pour la France, c'est l'organisation de commissions régulières où les syndicats, en tant que tels, jouent un rôle *direct et immédiat.* Tout le droit du travail français, y compris celui des comités d'entreprises, vise à ne pas accueillir directement les représentants syndicaux dans l'entreprise (sauf à titre d'auditeurs). Il s'agit toujours dans ces

textes de délégués élus, indépendants des dirigeants syndicaux pour l'exécution de leur mandat; sans doute, la réalité est-elle souvent différente. Il est important de noter que le droit conventionnel s'y rend.

Mais le contenu de ces accords est remarquable par un autre trait, moins favorable aux syndicats : les limitations du droit de grève (accord Renault, art. 27 : en cas de conflit limité ou généralisé, les parties contractantes s'engagent à ne recourir ni au lock-out, ni à la grève avant d'avoir épuisé les possibilités conventionnelles, réglementaires ou légales de solution).

C'est là, bien plus que le fameux préambule, le motif principal de réticence invoqué par la C.G.T. Sans doute, l'attitude de cette organisation s'explique-t-elle aussi par la volonté de dénigrer un accord dont l'étude technique est due surtout au travail de dirigeants des autres centrales, spécialement de la C.F.T.C. Mais la clause précitée est juridiquement contestable et pratiquement dangereuse.

Le problème juridique découle de la loi de 1950 sur les conventions collectives (art. 8) et de l'interprétation jurisprudentielle de cette loi : la Cour de cassation refuse de voir, dans la tentative de conciliation, une obligation préalable au déclenchement de la grève.

L'accord Renault, rattaché à la Convention collective de la Métallurgie parisienne, est donc sur ce point plus sévère que la convention et que la loi, telle que l'interprète la Cassation[3].

Mais le problème juridique cède le pas au problème pratique : si un syndicat s'engage à une certaine réglementation de la grève, est-il sûr de ne jamais être débordé par la « base » ? Une telle clause, fréquente dans divers pays étrangers, nourrit bien des grèves

3. Une analyse intéressante est donnée par Jacqueline Amiot, *Le Peuple*, 15 novembre 1955.

« sauvages »[4]. Elle est spécialement dangereuse en situation de pluralisme et de concurrence syndicale, comme en France. De plus, si la Direction dénonçait l'accord pour fait de grève, un conflit d'intérêt opposerait le personnel engagé dans l'entreprise avant la rupture et protégé par les contrats individuels de travail, et les nouveaux ouvriers, premières victimes de la grève déclenchée avant leur arrivée. Ce serait là une autre cause de tension.

Or un renouveau de concurrence syndicale, dans le meilleur sens du terme, se manifeste dans certaines industries. Il n'exclut d'ailleurs pas dans de nombreux cas l'unité d'action. Mais il explique peut-être les efforts accomplis par certaines centrales pour obtenir un accord malgré tout très profitable. Il explique aussi la réticence des leaders de la C.G.T. devant des clauses de conciliation qui créent un danger pour la cohésion future des organisations.

François Sellier.

4. « Wild strikes ». Il s'agit de grèves déclenchées contre la volonté des chefs syndicaux.

Re-gel mondial

Pourquoi l'été de la détente souriante fut-il si bref ? Pourquoi l'hiver commence-t-il à l'Est dans un climat politique décevant, les vents froids de Moscou dispersant subitement tant de rassurantes illusions accumulées depuis quelque temps à l'Ouest ? Pourquoi a-t-on l'impression que soudain, la nouvelle équipe du Kremlin recourt aux méthodes désagréables de l'époque stalinienne ?

Il n'y a aucune raison particulière pour le changement de tactique soviétique entre la première et la deuxième Conférence de Genève. On comprend à la rigueur que Molotov n'ait voulu faire aucune concession sur la question allemande, mais il aurait pu manœuvrer sur le champ du désarmement, et il n'y avait pas la moindre raison pour lui de fermer brutalement la porte au développement des échanges culturels et autres entre l'Est et l'Ouest, ce qu'il fit à la fin de la dernière Conférence de Genève. Certains diplomates occidentaux donnent l'explication suivante à ce curieux phénomène : les responsables soviétiques se disaient à la mort de Staline que la politique intransigeante de leur grand maître risquait de provoquer à plus ou moins longue échéance une riposte fatale de l'Occident, qui ne pouvait répondre au raidissement permanent de la politique soviétique que par un renforcement de ses efforts de défense. Il fallut donc renverser la vapeur et prendre le chemin de Genève en vue d'une sérieuse détente. Or, à leur grande surprise, les Soviets se convainquirent à Genève que l'Occident n'avait aucune intention d'attaquer l'Union Soviétique, que ses populations et ses hommes d'État avaient une telle horreur de la guerre et que, par conséquent, aucune catastrophe n'était à craindre dans un avenir prévisible. Dans ces conditions, le Kremlin n'avait plus intérêt à

poursuivre sa politique de détente, il pouvait facilement se permettre le luxe de présenter de nouveau à l'Occident le visage fermé et poliment intraitable de M. Molotov. Il fallait cependant éviter que le peuple russe n'ait l'impression de retomber dans son isolement après une brève reprise des contacts avec le monde extérieur. A l'abaissement du rideau de fer vers l'Ouest devait donc correspondre une ouverture vers d'autres horizons non communistes, ce qui expliquerait l'action de Moscou dans le Moyen-Orient et le voyage de ses responsables dans l'Inde, en Birmanie, en Afghanistan, etc. Cette thèse des diplomates occidentaux est suffisamment plausible pour être sérieusement prise en considération.

Quoi qu'il en soit, tous les faits récents sont en opposition avec le climat de détente. Fort heureusement, nous ne sommes pas encore retombés dans la guerre froide, qui probablement ne recommencera pas de sitôt, parce que personne ne désire une aggravation de la tension internationale et que le but des Russes semble être une coexistence compétitive sans la moindre concession réciproque sur les questions litigieuses. Il serait utile que l'Ouest et surtout les États-Unis se préparent à cette coexistence nouvelle formule en comprenant qu'il ne sera plus possible d'intégrer les pays jusqu'à présent non engagés du Moyen-Orient et de l'Asie dans des blocs stratégiques antisoviétiques parce que ces derniers sont convaincus que la compétition entre l'Union Soviétique et les États-Unis leur procurera les plus grands avantages et qu'ils auront donc intérêt à poursuivre une politique de réelle neutralité, rendue concevable par l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest. Il faut évidemment regretter que certains États pas toujours très scrupuleux puissent ainsi faire une politique de surenchère, mais il vaut mieux accepter cette situation, telle qu'elle se présente, plutôt que de perdre son temps et ses chances dans les lamentations.

La politique soviétique en Allemagne est fort instruc-

tive. Elle fait tout son possible pour gêner les Occidentaux et pour obtenir d'eux, directement ou indirectement, la reconnaissance du gouvernement satellite de l'Allemagne orientale, sans toutefois pousser les choses à l'extrême, sans risquer un retour à la guerre froide. Moscou a ainsi interrompu durant plusieurs semaines la libération formellement promise des prisonniers de guerre allemands pour finalement la poursuivre au moment même où le gouvernement du chancelier Adenauer eût été obligé de refuser la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays. D'autre part, les autorités de l'Allemagne orientale ont été chargées du contrôle de tout le trafic frontalier avec l'Allemagne occidentale, mais les Soviets ont pris soin de faire savoir que le régime quadripartite de Berlin restera en vigueur. Tout semble indiquer que le Kremlin exécute un plan politique à assez longue échéance, dans l'espoir que le temps travaillera pour lui et qu'un jour la réunification de l'Allemagne se réalisera à son avantage.

Il faut reconnaître que les réactions de l'Occident ne pèchent pas par un excès d'ingéniosité ni de cohérence. Au moment même où Boulganine et Khrouchtchev firent leurs impossibles discours dans l'Inde, les États-Unis envisagèrent une réduction de leur aide aux pays sous-développés, tandis que le ministre canadien des Affaires étrangères parla de la nécessité de ne pas trop choquer l'Union Soviétique et fit entrevoir un nouveau plan pour la réunification de l'Allemagne, assez conforme aux vues de Moscou. Entre temps, les États-Unis semblent avoir un peu mieux compris les besoins économiques et financiers du monde sous-développé, tandis que le ministre canadien a laissé son plan pour l'Allemagne dans son tiroir et a déclaré, avec ce sens de la mesure parfois propre aux hommes d'État d'outre-Atlantique, que Khrouchtchev est un véritable danger public. Mais tout cela ne constitue point une diplomatie valable. L'annonce du ministre allemand des Affaires étrangères, von Bren-

tano, de rompre les relations diplomatiques avec tout État reconnaissant l'Allemagne de l'Est, est de son côté plus que discutable. L'Union Soviétique, qui est en train d'installer son ambassade à Bonn, n'a-t-elle pas reconnu depuis longtemps ce pays ? L'Allemagne occidentale osera-t-elle jamais pour une question de prestige compromettre ses importantes exportations vers le Moyen-Orient et l'Asie, si les gouvernements de ces régions considèrent une reconnaissance de l'Allemagne de l'Est comme indispensable à l'équilibre de leur nouvelle politique de neutralité ?

Afin d'éviter de nouvelles tensions inutiles et d'assurer entre l'Est et l'Ouest un maximum d'équilibre, l'Occident devra rapidement apprendre les règles de la coexistence compétitive et surtout comprendre qu'on n'impressionne pas les Soviets par des menaces vaines, ni par des atermoiements. Qu'on leur oppose une politique forte, aussi éloignée de l'aventure que de la peur. Le pacte atlantique bien appliqué et bien inspiré peut servir comme un des piliers utiles et raisonnables d'une telle politique, à côté d'un programme d'aide efficace et désintéressé en faveur des pays sous-développés. Qu'on n'oublie pas que les Soviets ont fort bien tenu compte du facteur nouveau d'une défense occidentale plus énergique et de la décision du réarmement de l'Allemagne. Sans le pacte atlantique, la première Conférence de Genève en juillet dernier eût été inconcevable. Encore faudrait-il ne pas se contenter d'une alliance militaire, mais s'efforcer de constituer une communauté politique respectant les règles les plus élémentaires de la solidarité réciproque. En politique extérieure comme à l'intérieur des États, l'anticommunisme purement négatif est une mauvaise méthode. Il s'agit beaucoup moins de combattre les Soviets que de construire si bien notre propre maison que nous n'aurons aucune attaque, aucune compétition à craindre.

ALFRED FRISCH.

Les Russes et l'Asie

« Et moi aussi, je suis un Asiatique » : c'est en ces termes que le Géorgien Staline accueillait le Japonais Matsuoka. Eût-il été vraiment Russe, il ne se fût guère exprimé différemment. Submergée autrefois par les Tartares, la Russie s'est épanchée à leur suite, au-delà de l'Oural, dès le XVIe siècle; à la conquête tsariste la Révolution a fait succéder d'autres méthodes. Elle « asiatisait » l'Union des Républiques Soviétiques, en donnant l'autonomie aux nationalités, centre d'attraction pour leurs congénères; et elle visait l'Occident à son talon d'Achille, en excitant contre lui ses colonies les moins assurées, celles d'Extrême-Orient, et la fierté des vieux peuples qu'humiliait trop souvent une domination incompréhensive. Ce furent les temps héroïques où Trotsky cherchait à mettre le feu tout de suite et partout à la fois, où Borodine noyautait l'armée de Kouomintang, où s'agitaient les héros d'André Malraux. Les camarades Boulganine et Khrouchtchev reprennent aujourd'hui le même dessein sous une forme nouvelle.

Il n'est plus question d'acquisitions territoriales (n'ont-ils pas évacué Port-Arthur ?) ni de soutien à des insurgés. C'est avec les chefs des États que traitent les maîtres du Kremlin. Ils leur sacrifieront volontiers, selon la pure tradition marxiste, les militants dont l'action devient inopportune, ou il attendent d'eux qu'ils renoncent eux-mêmes, comme un général doit subordonner une offensive locale au plan d'ensemble : ainsi déjà Staline, pour se concilier Tchiang Kaï-Chek, qu'il croyait fort, abandonnait Mao Tsé-Toung; nous assisterons probablement à la capitulation des bandes communistes qui depuis sept ans bataillent en Birmanie, ou si, par déviationnisme anarchique, elles refusent de se plier à la discipline, elles perdront tout support extérieur. Et les Russes se gardent d'exiger une adhésion à leur système : ils parlent le langage de leurs interlocuteurs; ils ont affaire à de jeunes peuples, neutralistes, et encore fumants contre les Européens; ils se posent en champions de la paix, tout en attisant les rancunes.

Leur entrée en jeu seconde l'attraction qu'exerce la Chine, mais aussi l'équilibre, rassure ceux qu'elle inquiéterait, l'empêche de devenir la seule grande puissance communiste d'Asie et d'éclipser la maison-mère. Leurs offres de services, moins liées que celles des Occidentaux à des intérêts privés ou à des fins strictement limitées, flattent les amours-propres en promettant le développement d'une indépendance économique et la formation de techniciens; et la surenchère ne peut qu'affaiblir l'Occident, même si elle se révélait fallacieuse. Le but principal reste cependant de disloquer les alliances S.E.A.T.O., pacte de Bagdad — conclues peut-être imprudemment par les États-Unis avec des partenaires un peu hésitants et toujours fragiles : vus dans cette lumière, les discours incendiaires de M. Khrouchtchev prennent tout leur sens.

La S.E.A.T.O., ou pacte de l'Asie Sud-Est, reposait sur la coopération avec la Grande-Bretagne : celle-ci sera donc l'objet des principales attaques; les vieux griefs sont réchauffés, ses mobiles sont rendus suspects; n'est-elle pas au demeurant, depuis l'armistice indochinois, la dernière à se battre par les armes, en Malaisie, contre des guérillas communistes, et les masses chinoises, à Singapour, ne fermentent-elles pas dans un climat de revendications autonomistes? Chemin faisant, un autre discours solidarise les Russes avec l'Inde contre le Portugal, à propos de Goa. Leur voyage au Cachemire affiche la même solidarité face au Pakistan : ils épousent purement et simplement la thèse de New-Delhi sur la région contestée; et leurs avances à l'Afghanistan, qui entretient un litige analogue, esquissent la menace d'une double pression faisant éclater comme dans un étau l'État musulman disparate sur lequel s'ancre à l'Est le pacte de Bagdad.

A vrai dire, leurs hôtes se sentent mal à l'aise. M. Nehru craint par-dessus tout de s'agglutiner à un bloc; les embrassements trop démonstratifs ne lui plaisent guère, ni les flatteries trop grosses, et encore moins les apparences qui l'associeraient à des injures. Et si l'amitié soviétique ôte des arguments à son opposition d'extrême gauche, il peut en redouter les effets lointains; ces guirlandes, ces défilés, ces mouvements de foule peuvent laisser une trace durable sur les imaginations des jeunes. Les Birmans n'auront peut-être

pas les mêmes réticences. D'un neutralisme encore plus accentué, ils peuvent espérer, une fois débarrassés des insurgés communistes, concentrer leurs troupes contre les restes des nationalistes chinois alliés aux tribus des montagnes : l'enjeu peut valoir, vu de Moscou et de Pékin, l'effacement temporaire des « rouges »; et le voyage récent du ministre de la guerre birman en Chine semble indiquer l'élaboration de plans communs. D'ailleurs les camarades Boulganine et Khrouchtchev n'ont fait à Rangoon qu'une apparition bruyante mais rapide; malgré le mois dont ils disposaient ils ne sont pas allés au delà en Indonésie, pas plus qu'ils n'avaient invité les dirigeants de ce pays au moins aussi neutraliste que l'Inde ou la Birmanie, et plus ouvert à l'activité communiste : on dirait qu'ils reconnaissent à la Chine cette zone d'influence, et que leur randonnée avait aussi pour but de préciser la leur.

U Nu, le premier ministre birman, leur avait tendu la perche, lorsqu'il leur proposait de s'incorporer au groupe de Bandoung : indifférents à l'émoi soulevé, ils cherchent à s'en servir pour disloquer les alliances qui les gênent et pour réduire au maximum le terrain d'action de l'Occident. A cet égard la dernière session de l'O.N.U. leur apporte un premier succès. Il se donnent le beau rôle en cédant à la dernière minute sur la Mongolie extérieure, alors que la Chine de Tchiang Kaï-Chek, qui la regarde comme un territoire occupé, ne pouvait qu'opposer son veto; au prix de l'admission de l'Espagne, de l'Italie et de quelques autres, ils renforcent la majorité asiatique anticoloniale, dans l'espoir qu'elle atteindra fréquemment la majorité fatidique des deux tiers, qu'elle leur en saura gré, que son mécontentement envers Formose hâtera le transfert du siège chinois à Mao Tsé-Toung. Ils jouent à fond la carte de l'Asie. Leur échapperat-elle, comme le pensent les États-Unis qui comptent sur les fiertés nationales, ou bien entraîneront-ils les affamés d'Orient dans la croisade où ils les convient contre les repus ?

AUGUSTE VIATTE.

Crise discrète, mais profonde, en Turquie

Une crise feutrée vient de se dérouler à Ankara : si rapide et si peu bruyante que l'on n'y a guère pris garde. Sans doute a-t-on eu tort. Cette discrétion témoigne de la solidité des structures étatiques originales créées par Ataturk, voire de leur efficacité dans les conditions où elles jouent. Mais elle dissimule à peine la profondeur dramatique des difficultés dans lesquelles se trouve la Turquie, peut-être pour avoir trop vite assoupli, en matière d'économie et de politique étrangère, les sages principes du kémalisme.

La République turque a été constituée autour d'un parti d'abord unique, mais qui à la longue a proliféré par voie de sécession, un peu à la manière des tribus. Du Parti républicain du Peuple s'est séparée, entre autres, au lendemain du deuxième conflit mondial, une fraction de tendance anti-étatiste, devenue le Parti démocrate. Ce dernier a saisi le pouvoir après les élections de 1950 et l'a gardé en 1954. De lui vient de se détacher de nouveau une fraction, petite encore, politiquement plus libérale, le Parti de la Liberté.

Le système engendre une paradoxale continuité.

D'une part, c'est un compagnon d'Ataturk, M. Djélal Bayar, qui a remplacé à la présidence, en 1950, M. Ismet Inönü, autre compagnon d'Ataturk.

D'autre part, comme le parti au pouvoir détient en fait la majorité absolue à l'Assemblée, il se comporte comme s'il était parti unique. Toute crise se déroule et se dénoue dans son sein, hors de toute intervention de l'opposition ; l'Assemblée n'en connaît que lorsqu'elle est résolue. En principe, il s'agit d'un régime d'Assemblée ; en fait, d'une sorte de « régime de comité ». Le cabinet Menderès est attaqué sur sa gestion écono-

mique et financière, le 30 novembre, devant le « groupe parlementaire » du parti, émanation restreinte de sa représentation à l'Assemblée : trois ministres se démettent ; puis tous les autres sont mis en minorité, à l'exception du président du Conseil auquel la confiance est renouvelée ; quelques jours plus tard le président sortant reconstitue un cabinet qu'accepte le « groupe parlementaire », et qui se présente alors devant l'Assemblée, en quelque sorte pour la forme ; l'occasion d'un débat général ne s'est jamais présentée.

Jusqu'en 1958, date des prochaines élections, le parti au pouvoir n'a donc à redouter que ses divisions internes. Mais à la première faille, d'ordre politique, qui vient de se produire, on risque de voir succéder une autre cassure, plus importante, suscitée par une crise économique d'une croissante gravité.

Soucieuse de se garantir contre les ambitions soviétiques, la Turquie a accepté, au lendemain de la guerre, l'aide militaire et financière des Etats-Unis, puis la contribution de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement ; elle a été amenée, de la sorte, à reconsidérer et à élargir son plan d'équipement général, puis à repenser les bases mêmes de son économie. D'ailleurs les élections de 1946 avaient fait pressentir, et celles de 1950 affirmèrent avec éclat, que le peuple turc répudiait l'étatisme et l'autarcie qui lui étaient représentés comme les causes de l'austérité et de la vie chère.

Devenue donc, à partir de 1950, délibérément libérale, largement ouverte aux subsides, aux investissements, et, dès lors, aux techniciens, observateurs et conseillers américains, l'économie turque connaissait une expansion hardie ; les premiers signes d'essoufflement, les risques entrevus de gigantisme et d'inflation, la dépendance accrue de cette « économie de coalition » à l'égard de la stratégie et du trésor américains, ne dissuadaient pas encore, en 1954, une majorité d'élec-

teurs de voter démocrate. Mais les parlementaires démocrates, on l'a vu, ne sont plus aussi certains désormais de l'heureuse gestion de leurs ministres. La crise est sérieuse : énorme dette extérieure, hausse rapide du coût de la vie, maintien tout artificiel de la livre; et les Etats-Unis, sollicités donc d'accroître leur aide, y mettent pour conditions plus de mesure et de sagesse, au risque de soulever les susceptibilités d'une opinion turque impatiente de toute dépendance.

Soit qu'ils aient voulu se faire valoir derechef auprès du Pentagone, soit que l'accroissement du potentiel national les ait enivrés, soit que les Etats-Unis eux-mêmes les aient discrètement poussés en flèche, les dirigeants démocrates de la Turquie se sont lancés, voici un an, dans la grande aventure du Pacte de Bagdad. Là encore, c'était quelque peu diverger des vues kémalistes, si étroitement confinées au bastion anatolien. Après d'éclatants débuts sont vite venues les désillusions : Egypte, Syrie, Liban, ont éludé les avances turques et contrarié le rêve, entrevu un instant, d'une sorte de renaissance de l'Empire ottoman. Puis la Grande-Bretagne, devenue partie au Pacte, l'a pour ainsi dire confisqué; l'instrument de préparation stratégique, qui eût servi le prestige d'Ankara, est devenu un moyen d'action surtout politique, qui a permis à Londres de relancer sa politique unitaire arabe.

Il n'est point aisé pour la Turquie, cependant, de modérer cet élan ou de revenir en arrière, surtout sur le plan économique et stratégique. Un simple exemple illustrera cette difficulté : Ataturk n'avait voulu donner à son pays qu'un réseau ferré, dont la construction et le fonctionnement nécessiteraient le minimum de dépenses et surtout d'importations. Les Etats-Unis ont imposé la construction d'un réseau routier dont l'existence conditionne dès lors toute l'économie; la Turquie n'est plus libre de se passer d'automobiles et de carburants, coûteux et livrés par l'étranger. Certes on peut

suggérer aux Turcs, comme le fait *Le Monde* (éditorial du 11 décembre) de « revenir aux principes de la révolution kémaliste » ; le conseil vaut à peu près, pour eux, ce que vaut pour les Français le vœu, parfois formulé par leurs amis étrangers, qu'ils retrouvent l'équilibre politique de la Troisième République.

PIERRE RONDOT.

Chypre entre la Turquie et la Grèce, la guerre et la paix

L'ILE de Chypre connaît l'actualité internationale pour deux raisons. La première est qu'à la suite de son retrait d'Egypte, l'Angleterre a été amenée à appuyer ses bases militaires sur l'île qui se trouve ainsi promue bastion de la défense occidentale dans les régions méditerranéennes et moyen-orientales. La seconde est que l'île, de tout temps l'objet d'une sourde compétition entre Grecs et Turcs, voit cette compétition intéresser le monde entier du fait que la Turquie et la Grèce n'adoptent pas la même attitude à l'égard de cette défense occidentale. Les Turcs sont les plus durs et ils ont un point de vue stratégique déterminé ; les Grecs conçoivent plus cette défense sur le plan économique, derrière eux se trouvent la Yougoslavie et ses tentations titistes.

C'est ainsi que l'*Enosis,* revendication des Chypriotes d'origine grecque qui tend à rattacher l'île à la mère patrie, remet en cause non seulement le statut local, mais la politique étrangère des Etats environnants et les possibilités de leur défense.

Depuis 1923 et le traité de Lausanne, par lequel la Turquie, dans le cadre d'un règlement général (échange des Turcs vivant en Grèce contre les Grecs vivant en Turquie), a cédé à la couronne britannique ses droits sur l'île, Chypre est une colonie anglaise où sont établis 500.000 Chypriotes d'origine grecque contre une centaine de mille d'origine turque. Le phénomène se complique de la subsistance, après l'échange de 1923, d'importantes colonies grecques en Turquie et turques en Grèce, colonies toujours menacées et dont le comportement envenime périodiquement les relations entre les deux nations. Ces temps derniers, l'appel à l'indépendance nationale qui retentit dans toute l'Afrique du Nord et dans tout le Moyen-Orient, assimilant la présence britannique à un colonialisme inadmissible, a accentué la volonté d'accéder à l'Enosis. L'archevêque Makarios a pris la tête de la résistance passive à l'Angleterre (laquelle s'efforce de maintenir le *statu quo*), tandis que des groupes terroristes grecs, Eoka et Erna, de gauche ou de droite, cherchent à lui forcer la main et à jeter les Anglais à la mer.

A ce point, la Grèce menaça de porter l'affaire devant les Nations Unies au nom du principe de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes. Pour y parer, M. Eden eut l'idée de convoquer à Londres une conférence anglo-turco-hellénique qui s'est tenue à la fin du mois d'août dernier. Elle constitua un succès pour l'Angleterre, puisque l'appel à l'O.N.U. fut finalement rejeté le 23 septembre.

A Londres, les Anglais (auxquels revenait la présidence de la conférence) se sont efforcés de substituer un dialogue turco-grec au dialogue anglo-hellénique qu'on cherchait à leur imposer; c'est-à-dire qu'ils ont cherché à se poser en médiateurs entre les deux tendances chypriotes. Ils y ont réussi dans une certaine mesure, leur invitation étant en elle-même flatteuse pour les deux partis. Adressée aux Turcs, elle leur reconnais-

sait enfin quelques droits dans l'île, au nom de leurs 100.000 tenants ; d'autre part, l'acceptation par l'Angleterre d'une négociation sur Chypre constituait pour les Hellènes des prémices favorables longtemps refusées. Il ne restait plus à M. MacMillan, représentant l'Angleterre, qu'à constater le désaccord total des Turcs et des Grecs. Pour les premiers, le traité de Lausanne est toujours valable (telle est du moins la position officielle, sans parler des extrémistes turcs qui réclament le retour immédiat de l'île à leur patrie) et s'il ne l'est plus, une seule conséquence en découle : à la puissance britannique doit se substituer la puissance turque. Pour les seconds, l'autonomie pourrait constituer un premier pas vers le rattachement préconisé par les extrémistes. Les Turcs disent : « Toute concession anglaise à la Grèce serait considérée comme un geste inamical à l'égard de la Turquie. » Les Grecs répondent : « Les Turcs ont le droit de s'intéresser à la minorité turque de l'île, mais pas au sort de l'île. » A ce moment-là, M. MacMillan (cédant à la pression des travaillistes et à l'incitation de M. Eden, le moins rigide des conservateurs en ces matières) a beau jeu d'opposer à M. Stephanopoulos le dilemme : « Amitié turque ou Chypre » et de faire un geste généreux en acceptant de négocier sur l'autonomie, puisque les Turcs bloqueront de toute façon la conférence. Voilà renvoyés dos à dos les délégués chypriotes Zenon Rossidès (Grec) et Fazul Kutchouk (Turc), le ministre des Affaires étrangères turc, M. Rustu, et M. Stephanopoulos. Les Anglais ont obtenu d'introduire les Turcs dans l'affaire, de s'ériger en arbitres et ils ont l'agréable devoir de constater que l'arbitrage a échoué.

Mais ce succès n'est qu'apparent, puisque la terreur continue de régner dans l'île, tandis que les nationalistes accentuent leur pression et que le nouveau gouverneur britannique, le Field Marshall Harding, homme à poigne, décrète l'état de siège. Va-t-on déporter

Mgr Makarios lui-même ? Fait plus grave, cette instabilité locale se double, dans le cadre de ce que nous avons dit, de références internationales. Elle oppose de plus en plus Turcs et Grecs. Les premiers se livrent à des excès sur les Grecs d'Istamboul, les seconds reprochent aux Turcs d'être trop évidemment des agents de la diplomatie britannique. De surcroît, les Turcs se trouvent en fait rejetés, contrairement à ce qui avait été l'effort permanent de Kemal Ataturk et malgré les déclarations encore récentes de M. Bayar, président de la République, et de M. Adnan Menderès, président du Conseil, vers le monde musulman et tout le Moyen-Orient. La Turquie est, d'ailleurs, poussée dans le même sens par le pacte de Bagdad. Quant à la Grèce, elle est entraînée aussi loin dans l'autre direction. Le voyage du couple royal en Yougoslavie est significatif, comme les déclarations du journal *Ethnos,* pourtant conservateur, qui réclame la neutralisation de la Grèce. Sont révélateurs aussi le refus du gouvernement grec de participer aux grandes manœuvres de l'O.T.A.N. pour « difficultés techniques » et les propositions du parti E.D.A. de s'en retirer. Voilà l'alliance balkanique (Athènes, Ankara, Belgrade) compromise, sans parler des plans de l'O.T.A.N. qui sont bouleversés.

Le succès britannique se révèle donc illusoire et la lettre de M. Dulles, qui voulait tout arranger, en indisposant encore les Grecs, n'a fait qu'empirer la situation. Voilà pourquoi, peut-être, un certain esprit de négociation semble à nouveau prévaloir. Il s'agirait d'arrêter les frais et de rétablir la situation, en acceptant un référendum qui, de toute façon, ne mettrait pas en cause l'existence des bases militaires anglaises à Chypre, et cela avant les élections législatives qui doivent avoir lieu en Grèce au mois de mars prochain.

JACQUES NANTET.

LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE, INQUIÈTE ET DIVISÉE

Le chancelier Adenauer a écourté sa convalescence pour reprendre sa place au palais de Schaumburg. Ses amis comme ses adversaires qui, pendant les semaines de sa maladie, avaient longuement discuté le problème de sa succession, ont dû convenir que le « moribond » se portait mieux que jamais. Avec son retour sur scène, toute la vie politique demeurée en veilleuse, a brusquement repris, Bonn a retrouvé son rythme normal. Pour commencer, le chancelier dut rétablir l'ordre dans sa propre coalition gouvernementale. Au lendemain de la Conférence de Genève, les représentants du parti libéral avaient ouvertement critiqué la politique étrangère du gouvernement. Le docteur Dehler, président du F.D.P., reprochait aux membres de la délégation d'Allemagne occidentale qui s'étaient rendus à Genève de n'avoir pas activement participé aux négociations et même de n'avoir pas pris directement contact avec la délégation soviétique. Le vice-président de la fraction libérale, M. Euler, est encore allé plus loin en prenant position en faveur d'un retrait de la République fédérale de l'O.T.A.N. et d'un réarmement plus poussé que ne le prévoient les Accords de Paris.

L'unité de la coalition gouvernementale était menacée ; menacée, par conséquent, la majorité des deux tiers dont le chancelier a besoin pour faire passer ses lois militaires et sa nouvelle loi électorale. Aussi le chancelier a-t-il immédiatement contre-attaqué. Dans deux lettres rédigées d'un ton cavalier, il plaçait le F.D.P. devant le choix : garder son point de vue et quitter le gouvernement (qui compte quatre ministres libéraux dont le vice-

chancelier). Comme il fallait s'y attendre, les libéraux se sont inclinés, ils continueront à apporter leur soutien à la politique étrangère du gouvernement. La crise était évitée. Plus exactement : elle a été reportée. Le docteur Dehler avait été soutenu dans sa critique par le député Middelhauve qui passe pour le porte-parole d'importants milieux industriels de la Ruhr. Or ces milieux sont actuellement déçus : le réarmement ne sera pas la grande affaire sur laquelle ils avaient compté. Et comme ils estiment que l'économie de la République fédérale n'est pas à l'abri d'une crise, ils tournent leurs regards vers Moscou, vers le commerce est-ouest. Ce qui les amène à critiquer la politique étrangère du chancelier trop axée sur celle des puissances occidentales. Le chancelier a un autre motif de surveiller étroitement ses « amis » libéraux, au cours des mois à venir. Les élections législatives auront lieu en 1957 et le F.D.P. pourrait profiter de la conjoncture politique internationale pour quitter de lui-même la coalition, prôner une nouvelle politique étrangère proche de celle que préconisent les sociaux-démocrates. N'y a-t-il pas le précédent bavarois ? Sociaux-démocrates, libéraux et réfugiés ont formé le gouvernement laissant en rade le parti le plus fort, la C.S.U. des chrétiens-démocrates ?

Un « non » trop catégorique.

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères de Bonn a déclaré, le mois dernier, que « Bonn se refuserait à établir des relations diplomatiques avec les pays du bloc oriental et rompra ses relations avec les pays qui, déjà représentés à Bonn, établiraient des relations avec Pankow ». Cette affirmation a soulevé une vive émotion dans les milieux économiques qui sont de plus en plus décidés à boycotter la politique étrangère qui risque, à leurs yeux, de fermer de nombreux marchés aux produits allemands. Si la Yougoslavie, l'Inde et

l'Égypte reconnaissent Pankow, ce qui est probable, Bonn pourra-t-il mettre sa menace à exécution ?

Le mauvais départ de l'armée allemande.

Au printemps prochain, le premier noyau de la nouvelle armée allemande sera entièrement constitué. Les trois quarts de ses effectifs viendront des « gardes-frontières », qui sont des soldats de profession. Le ministre de la Défense, Theo Blank, s'était bien opposé à ce transfert, mais il a dû céder devant les insistances du chancelier, devant la volonté de Washington, déclare-t-on dans les milieux de l'opposition. Maintenant qu'il s'agit de passer aux actes, on se rend compte combien le problème est épineux, la multitude des problèmes que pose la mise sur pied de cette armée « démocratique ». Un premier conflit sérieux vient d'éclater entre le ministère Blank et la commission de sélection du personnel. Celle-ci, composée de trente-huit personnalités non politiques, avait été nommée en juillet 1955 par le Président de la République fédérale pour juger les qualifications politiques des candidats aux postes d'officiers. Or, elle vient de refuser l'admission dans la nouvelle armée de cinq officiers supérieurs, dont l'un est un proche collaborateur du ministre de la Défense, un autre venant des rangs des gardes-frontières. La commission a-t-elle dépassé le champ de ses compétences ? Le ministre défend ses collaborateurs, les « gardes-frontières » menacent discrètement encore de ne pas entrer dans la nouvelle armée, la Commission met en avant son intégrité... Cet incident qui sera certainement suivi par d'autres du même genre, aura cependant été révélateur. Révélateur par le ton qui a été employé du côté des militaires. Ils ont mal caché combien cette « ingérence » des civils leur était désagréable. Plus encore : comment faire du travail sérieux si les civils ont le droit de s'en mêler ? Déjà, dans le ministère Blank, la commission chargée de l'engagement des simples volon-

taires jusqu'aux lieutenants-colonels, ne comporte plus que des militaires. Le chef des « gardes-frontières » von Stülpnagel a menacé de reconsidérer sérieusement la question du transfert de ses hommes dans l'armée... Il ne commande qu'à vingt mille hommes. Que sera-ce lorsqu'il aura deux cent mille hommes sous les drapeaux ? Le ton ne cessera de monter. Le tout est de savoir si les députés du Bundestag se mettront au garde-à-vous comme le firent autrefois la majorité de leurs collègues de la République de Weimar.

Pas de députés, mais cent vingt mille militants.

La République fédérale est-elle « saine » puisqu'au Bundestag elle ne compte plus un seul député communiste ? C'est du moins ce qu'on affirmait jusqu'à ces derniers temps outre-Atlantique tout en mettant l'accent sur l'instabilité intérieure de la France et de l'Italie, pays qui comptent des millions d'électeurs communistes.

C'est un fait : lors des élections législatives les communistes ont été balayés. Ils n'en continuent pas moins d'exister et il semble même qu'ils ont réussi à tirer un maximum de bénéfices de leurs échecs aux élections. Ils ont commencé par déplacer les points de gravité de leur agitation : moins d'agitation politique, davantage de revendications d'ordre social. Ils occupent dès maintenant de fortes positions grâce à environ cent vingt mille militants répartis à travers les entreprises industrielles d'Allemagne occidentale. L'exemple de la *Westfalenhütte* a fini par ouvrir les yeux aux plus sceptiques. Cette aciérie de Dortmund qui est une des plus importantes de la Ruhr avec plus de douze mille ouvriers, a renouvelé son conseil d'entreprise au début du mois de décembre dernier. Sur vingt-cinq sièges, les communistes en ont obtenu dix-sept. Une majorité écrasante. Or cette entreprise qui fait partie du konzern Hoesch, ne compte que cent quatre-vingts ouvriers et employés communistes.

Ceux-ci sont répartis par groupes de dix pour leur travail d'agitation sous la direction d'un dénommé Heinz Breker, connu sous le surnom « le Commissaire ». H. Breker a pour assistant Hans Rösch, rédacteur d'un journal ronéotypé de l'entreprise ainsi que Wilhelm Dombrowski qui passe pour l' « homme représentant les ouvriers ». Dombrowski a recueilli 5.932 suffrages, Breker, 4.860 suffrages. En troisième place seulement vient le délégué social-démocrate Schwentke, avec 4.582 voix. Sur 11.058 bulletins déposés, les communistes ont recueilli 41,8 %, les sociaux-démocrates 42,7 %, les candidats chrétiens 3,7 %, les indépendants 7 % et les candidats des employés du D.A.G. 4,8 %. Les communistes ont cependant obtenu la majorité absolue parce qu'ils ont concentré leurs efforts sur dix-sept candidats alors que les sociaux-démocrates les avaient éparpillés sur vingt-cinq.

Ce résultat a éclaté comme une bombe et cela d'autant plus que la direction de la *Westfalenhütte* est considérée dans la Ruhr comme l'un des plus « sociales ». Elle a multiplié les installations sanitaires et sportives, fait construire quatre mille logements, envoyé vingt mille ouvriers et employés dans des maisons de vacances. Chaque année, elle donnait aux membres de l'entreprise une somme de deux cent soixante D-Marks à l'occasion des fêtes de Noël. Aussi n'est-il pas étonnant que dans toute l'Allemagne occidentale on considère ces élections comme un véritable signal d'alarme.

En fait, on commence à s'apercevoir que le miracle économique n'est pas une panacée qui guérit tous les maux. Les difficultés d'ordre intérieur qui se sont accumulées au cours des dernières semaines de l'année 1955, ont tempéré l'optimisme un peu excessif et la question qu'on se pose le plus souvent est bien : « Que va encore nous réserver l'année 1956 ? »

A. Wiss-Verdier.

ÉLECTIONS ET COUP D'ÉTAT AU BRÉSIL

Une série d'événements importants vient de marquer la vie politique brésilienne ; elle constitue une suite à la période critique ouverte par la disparition tragique du président Vargas au moins d'août 1954. Trois types d'événements jalonnent cette période : les élections présidentielles du 3 octobre — la démission du président intérimaire en exercice — l'action de l'armée pour sauvegarder le respect de la constitution ; chacun a sa signification.

Après la disparition de Gétulio Vargas, le vice-président M. Café Filho accédait à la magistrature suprême. Conscient du rôle de transition qu'il était appelé à jouer, le nouveau président sembla se fixer la simple tâche d'assurer la permanence de la vie politique du Brésil dans le maximum de calme et de légalité pour permettre aux élections présidentielles de se dérouler normalement.

Mais quel allait être le visage de celle-ci ?

Quatre candidats se trouvèrent en présence le 3 octobre.

Le général Juarez Tavora, ancien directeur de l'Ecole supérieure de Guerre fut, après bien des hésitations, le candidat des partis traditionaliste et modéré, et le chef de file des militaires opposés à l'ancien régime de Vargas.

M. Juscelino Kubitschek avait pour lui d'autres atouts majeurs. Comme gouverneur de l'Etat de Minas Geraes, il s'était acquis la renommée d'un homme efficace, bon politique, hardi administrateur. Mais surtout, il fit figure d'héritier présomptif de la tradition et du mythe gétuliens.

Troisième candidat, M. Adhémar de Barros, du puissant Etat de São-Paulo dont il fut gouverneur. Il faisait de sa réussite personnelle son meilleur thème de propagande : « J'enrichirai le Brésil, comme je me suis enrichi moi-même », disait-il.

Enfin M. Plinio Salgado était le candidat de l'ancien parti intégraliste qui représentait une tendance d'extrême-droite.

On sait que la victoire revint à M. Juscelino Kubitschek qui l'emporta par 2.878.345 voix contre 2.543.067 au général Juarez Tavora et 2.188.781 à M. Adhémar de Barros. Cette victoire a une double signification.

Laissant de côté le coefficient personnel et régional déjà cité on doit reconnaître qu'elle signifie la survie du travaillisme gétulien. On a déjà eu l'occasion de dire (cf. *La Vie Intellectuelle*, octobre 1954) qu'en disparaissant tragiquement Gétulio Vargas avait parié pour l'entrée dans la tradition politique brésilienne de son mythe personnel et pour la permanence d'un courant politique traduisant les aspirations populaires. Le tandem Kubitschek-Goulart recueillait les fruits de la tragique semence. Mais aussi il apparaissait comme le nouveau catalyseur de ces aspirations populaires qui l'emportaient sur les conceptions traditionnelles des cadres vieillis. Dans cette mesure, sa victoire est celle des hommes de gauche, son caractère étant accusé par le soutien apporté par le parti communiste clandestin. Quoiqu'il soit difficile de prévoir le programme des partis victorieux, il convient cependant de considérer que ce gauchisme doit être assez modéré. Ce résultat acquis ouvrait la seconde phase.

Le nouveau président ne doit, aux termes de la Constitution, entrer en fonctions que le 31 janvier 1956 : l'interrègne se poursuit donc, mais dans une atmosphère de tension accrue. En effet, la victoire de Juscelino Kubitschek était acquise à la majorité simple et avec une marge modérée de 335.000 voix. Les auteurs du

renversement de Vargas se voyaient frustrés de leur victoire alors qu'ils estimaient que le verdict électoral ne leur était pas très nettement contraire. De là à considérer que l'œuvre de salut public entreprise par l'armée en août 1954 n'était pas pleinement désavouée mais avait simplement manqué d'efficacité, il n'y avait qu'un pas. Certains n'hésitaient pas à le franchir, d'autant plus aisément que la victoire des coalisés pouvait apparaître comme la conséquence de l'appoint apporté par le parti communiste, légalement interdit. On déclara bientôt ouvertement, dans certains milieux politiques, que l'armée devait parachever son oeuvre, en empêchant l'accès au pouvoir de M. Kubitschek. Puis, à force d'en parler, on se prit à l'espérer et cet espoir ne devait pas tarder à se mouvoir en action précise. C'est ainsi que certains militaires qui avaient pris une part importante aux événements de 1954, commencèrent à dénoncer l'imposture des élections du 3 octobre et à promouvoir un mouvement visant à écarter la prise du pouvoir par les vainqueurs.

C'est alors qu'intervint un de ces éléments fortuits, susceptibles de précipiter les situations : le président Café Filho fut contraint, par une maladie inopinée, de ralentir son activité, puis d'abandonner ses fonctions. Aux termes de la Constitution, il devait être remplacé par le président de la Chambre des députés ; c'est ainsi que M. Carlos Luz devint nouveau président intérimaire, le second depuis la mort de Vargas. Or ses sympathies pour la tendance hostile aux vainqueurs étaient connues ; celle-ci n'allait-elle pas en profiter pour tenter le coup de force et barrer la route à la réinstallation d'un régime « travailliste ». La situation devenait explosive. Elle devait se résoudre d'une manière assez inattendue au cours d'une troisième phase.

Dès son installation, le président Carlos Luz recevait de la part du ministre de la Guerre, le général Teixeira Lott, une demande de sanction contre un colonel influent

qui, dans son discours, avait pris publiquement et nettement position contre l'accès au pouvoir le 31 janvier 1956, du président élu. Le président intérimaire refusa; l'armée apparaissait ainsi habilitée à intervenir.

Mais quel serait le sens de son intervention? Certains officiers, appartenant surtout à la marine et à l'aviation, semblaient devoir soutenir le président provisoire Carlos Luz et entrer ainsi dans l'engrenage anticonstitutionnel. D'autres, plus particulièrement ceux de l'armée de terre, se souvenaient que traditionnellement l'armée brésilienne s'était instaurée la gardienne de l'esprit de la Constitution, n'intervenant que pour corriger les errements des « politiques ». Le ministre de la Guerre optait pour la seconde tendance : sauvegarder l'esprit et la lettre de la Constitution. Son action hardie aboutissait en quelques heures à la déposition de M. Carlos Luz et à la désignation par le Congrès de M. Nereu Ramos, président du Sénat, et ami politique de la tendance victorieuse le 3 octobre, comme nouveau président intérimaire de la République. Après hésitations et consultations, l'ensemble de l'armée se ralliait à son point de vue, alors que les conjurés des précédentes quarante-huit heures, un moment réfugiés à bord d'un croiseur, rentraient paisiblement à Rio de Janeiro. Mais les événements rebondissaient avec la guérison de M. Café Filho. Celui-ci prétendit — en s'appuyant sur la Constitution — reprendre ses fonctions. L'armée craignit que ce retour favorise la remise en cause de la prise de pouvoir par M. Kubitschek. Gardé à vue dans son appartement privé, il fut considéré comme inapte à reprendre ses fonctions, et le Congrès confirma M. Nereu Ramos comme président intérimaire. L'état de siège — comportant la censure de la presse — fut décrété, ce qui accentuait encore le pouvoir des officiers décidés à faire respecter les résultats de la consultation électorale. Si la situation demeure en l'état, M. Juscelino Kubits-

chek accédera à la présidence le 31 janvier 1956, accompagné de M. Jango Goulart à la vice-présidence.

Tout au long de ces événements, le rôle de l'armée paraît à la fois prépondérant et au premier examen surprenant. Elle exige le renvoi d'un ministre du travail qui l'inquiète par ses allures autoritaires et ses manœuvres auprès des syndicats ; elle contraint Vargas à démissionner sous l'accusation d'avoir laissé s'étendre la corruption ; elle renverse une politique qu'elle estime devoir conduire le pays vers une crise générale et prolongée ; elle tend à promouvoir une nouvelle politique, puis devant son insuccès, elle se partage. Une fraction veut empêcher le retour de l'esprit gétulien qu'incarne à ses yeux le tandem Kubitschek-Goulart ; mais une autre fraction forme le « Front uni » pour la sauvegarde de la légalité et c'est elle qui l'emporte. Retrouvant la tradition, l'armée fait respecter la Constitution, et paraît ainsi demeurer fidèle à elle-même et aux institutions.

Pour mieux saisir son rôle, il convient de se souvenir de ce qu'est réellement l'armée brésilienne : une des rares forces structurées du pays, bénéficiant de par son organisation même, d'une grande puissance. Mais elle est de tous les corps organisés celui qui possède les hommes les mieux préparés aux fonctions publiques de tous genres. Ce n'est pas un paradoxe que d'avancer que, dans cet heureux pays rarement engagé dans les conflits guerriers, les officiers sont des militaires mais aussi des administrateurs et des « politiques » au sens large du terme. L'Ecole supérieure de Guerre est avant tout un organisme semblable à notre Centre des Hautes-Etudes administratives où de hauts fonctionnaires viennent, en commun avec des officiers, prendre une conscience approfondie des grands problèmes de l'Etat. L'armée est ainsi, outre une force militaire, un élément important du corps administratif et politique. Son autorité s'accroît d'une tradition de

loyalisme envers les institutions et d'une volonté affirmée de maintenir, à travers les vicissitudes temporaires, la continuité de l'évolution brésilienne vers l'idéal affirmé par la formule d'Auguste Comte devenue devise nationale : « ordre et progrès ».

Mais la période critique est-elle close en cette mi-décembre ?

ALAIN BARRÈRE.

CONSOLIDATION DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

La désintégration du précédent ministère de l'immobilisme aura été un événement heureux. Certes l'arithmétique parlementaire ne peut permettre de grands espoirs et les tacticiens des partis contribuent toujours assez peu à ouvrir des perspectives nouvelles, mais le président du Conseil souriant, imperturbable et libéral paraît fort bien savoir ce qu'il veut... mais, le président de la République a, de son côté, la volonté d'asseoir plus fermement les institutions sans, pour autant, sortir de son rôle comme le prétend toutefois une voix que l'on n'attendait point!

L'enthousiasme démocratique exubérant d'il y a dix ans a baissé singulièrement et des gouvernements récents n'ont pas hésité à laisser prendre des armes dans l'arsenal des lois fascistes non formellement abolies. En vertu de ces lois, Renzi et Aristarco, critiques cinématographiques bien connus et militaires de réserve (comme la plupart des citoyens) furent poursuivis et

condamnés par des tribunaux militaires pour avoir diffamé l'armée d'occupation en Grèce. L'indignation fut générale parmi ceux qui n'admirent pas les films préfabriqués par les diverses censures ; cette indignation eut hélas! l'occasion de redoubler lorsque les procureurs de ces mêmes tribunaux recherchèrent encore de futurs coupables parmi différents militants de gauche.

Cette extension abusive de la compétence militaire est évidemment contraire à l'esprit de la Constitution actuelle, M. Moro, ministre de la Justice, a donc présenté un projet limitant les prérogatives des tribunaux militaires. Le projet, volontairement timide, a d'abord rencontré l'opposition des gauches et d'un certain nombre de démocrates chrétiens. M. Segni était personnellement peu favorable.

Coup de théâtre! Le parti nennien antimilitariste a voté massivement en faveur du projet Moro arguant de raisons assez imprécises qui dissimulent sans doute les « grandes manœuvres » qui doivent se dérouler derrière le décor.

A plusieurs reprises, en effet, le Parti Socialiste Italien (P.S.I.) a mêlé ses bulletins à ceux de la Démocratie chrétienne sauvant ainsi le gouvernement Segni menacé par la conjonction des droites et de quelques dissidents secrets de cette même Démocratie chrétienne. Entre les gauches marxistes et le gouvernement, l'atmosphère est à la détente. Cette détente due, en bonne part, au libéralisme du président Segni appuyé par le président Gronchi, peut favoriser aussi le parti de Nenni qui déclare assez volontiers sympathiser avec le programme d'action présenté par le gouvernement, cependant que par ses votes de soutien il pèse sur le principal parti gouvernemental, peut contribuer à faire ressortir son manque d'unité et le dissocier donc, en vue de futurs regroupements orientés à gauche.

Le jeu est subtil et les communistes suivent un peu égarés, dit-on, les grandes manœuvres nenniennes.

Cependant, n'allons pas, à notre tour, trop subtiliser et admirons, plus simplement, l'art du compromis qui a permis de débloquer une situation parlementaire qui semblait impossible il y a quelques semaines.

Il s'agissait d'élire cinq juges à la Cour constitutionnelle ; cette élection était renvoyée depuis plusieurs années par suite d'un persistant désaccord des partis au sein du Parlement. L'initiative brusquée de M. Nenni faisant voter en faveur d'un démocrate chrétien provoquait, en contrepartie, le groupement de la plupart des voix du parti de gouvernement sur le nom d'un second juge, socialiste cette fois.

L'élection des trois autres juges a été plus délicate ; successivement un démocrate chrétien, un libéral, un indépendant de gauche (ce qui en Italie signifie : homme de gauche) ont été appelés eux aussi à siéger dans cette Cour qui comprend quinze membres (cinq avaient été nommés par la haute magistrature et cinq viennent d'être désignés par le président de la République).

Pour un Français qui veut juger sans passion, l'élection des cinq juges par le Parlement apparaît comme un triomphe de l'esprit politique dans le meilleur sens du terme grâce au zèle actif des présidents (y inclus ceux de la Chambre et du Sénat) et au coup d'audace réussi de M. Nenni. Avec la Cour constitutionnelle va fonctionner enfin une institution capitale pour l'avenir de la République. Cette cour pourra se prononcer souverainement sur la légitimité des lois (y compris la loi Moro si discutée...), sur les conflits d'attribution des pouvoirs de l'Etat et des régions, sur les accusations portées contre le président de la République et les ministres.

Justement, il arrive que l'on porte des accusations à peine voilées contre un président qui, ne voulant pas jouer au prince-consort, prétend pouvoir donner les simples conseils d'un homme doué d'une vaste expérience

politique. Le président Gronchi recevant dernièrement les préfets se permettait de leur dire :

« Vous ferez œuvre sage en ne distinguant pas entre partis au pouvoir et partis d'opposition quand il s'agit de faire respecter par tous impartialement et inflexiblement la loi. Seulement ainsi, l'Etat — l'Etat démocratique — peut se maintenir ; autrement, même la démocratie dégénère en « régime » et le régime est arbitraire. »

L'instauration d'un régime de parti est la dangereuse tentation d'une république dont l'administration ignore trop souvent ces mœurs démocratiques que les partis ne respectent pas davantage.

Les gouvernants italiens, depuis quelques mois, par leurs discours et leurs interventions heureuses, montrent qu'ils ont ce sens de l'Etat démocratique que d'autres n'ont jamais eu.

R. Nouat.

Science et poésie

« *Paris-Match* »
ou l'insignifiance illustrée

GÉANT *entre les géants,* Paris-Match *est à la presse longtemps classique ce qu'une arme atomique est aux armes dites conventionnelles. Chaque semaine éclate sur la France cette bombe de papier qui se désintègre en millions d'images dans des dizaines de milliers de cerveaux. Le succès de* Paris-Match, *qui est assez prodigieux, vient sans doute de ce qu'il sait, beaucoup mieux que ses précurseurs ou ses imitateurs dans le genre, distribuer à ses innombrables lecteurs un plaisir sensible et cérébral qui est une bonne contrefaçon de la joie intellectuelle : feuilleter le monde, tenir à la discrétion de son regard la figure et la silhouette des puissants de la terre ou des vedettes de la scène et de l'écran, être introduit dans leur intimité, se donner l'illusion de connaître à la fois l'endroit et le dessous des jeux qui se jouent dans l'histoire contemporaine, c'est la pensée sans fatigue, la légère excitation nerveuse, à peine intellectuelle, mise à la portée de ce « million d'hommes » qui sera bientôt l'unité sociologique dans un univers collectivisé.*

Symbole en effet passablement significatif de l'une

peut-être des fatalités du monde moderne : les grandes ressources techniques de la photographie, du reportage, de la mise en pages mobilisées au service de l'homme moyen afin, toute occasion de critique, de résistance de jugement étant soigneusement ôtée, de maintenir sa culture au niveau d'une rigoureuse et indépassable moyenne.

Paris-Match *satisfait pleinement son public et cette satisfaction mériterait un commencement de psychanalyse. Tout se passe comme si nous entrions dans une forme de culture où les hommes éprouvent un goût irrésistible pour les apparences des choses et les représentations des êtres, où ils rêvent en commun les mêmes mythes endormant ainsi et trompant un besoin profond de leur cœur pour se faire visionnaires de faux semblants. Voir devient le substitut d'avoir et de savoir. Puissant assembleur d'ombres, noires ou colorées,* Paris-Match *est un bon serviteur d'une civilisation de l'image et il vérifie semaine après semaine le mot du philosophe qui voulait que la vue soit un « sens matérialiste », incapable d'appréhender la substance invisible des choses, on dirait aussi bien nihiliste, car l'inquiétude de l'esprit se perd dans la curiosité du regard et si tout était spectacle, rien ne serait.*

La souveraine primauté de l'image est la loi à Match. *L'écriture n'est que le commentaire et la légende continuée de l'image-reine qui réduit le discours en esclavage. La pensée ou ce qui en tient lieu pour l'image et non l'image illustrant la pensée, comme le voulaient les justes hiérarchies d'un âge dépassé. Aussi si les images sont indéfiniment variées, tous les articles sont maintenus dans une même manière de monotonie bonhomme, de facilité, qui cherche et trouve le pittoresque et le curieux mais qui élude avec soin l'exigence, la difficulté, l'ouverture proprement intellectuelles et spirituelles. Le style doit être dans l'image, l'écriture est condamnée à un style sans style, et*

c'est un véritable tour de force que la phrase, bien soumise, jamais ne défaille et jamais ne s'élève. Il doit y avoir là-dessous quelque ruse technique et tout se passe comme si les maîtres de Paris-Match *(qui déjà avaient contribué au progrès de la culture en inventant le* Paris-Soir *d'avant-guerre), au moment d'être les Pharaons d'une deuxième Pyramide, tenaient cette fois à leur service quelque obscur et habile scribe des scribes, maître en cuisine littéraire, chargé de réécrire tous les textes selon les bonnes et communes nesures de la maison. Les choses se pratiquent ainsi dans les trusts de l'édition aux Etats-Unis d'Amérique et* Match *ne paraît pas insensible à l'influence américaine.*

Un collaborateur de Match, *et un seul, n'est pas condamné à l'impersonnalité et à l'anonymat, aussi la justice demande-t-elle qu'il soit désigné par son nom propre. Un singulier mystère d'élection veut en effet que M. Raymond Cartier puisse faire preuve à* Match *d'un talent vigoureux. Mais M. Raymond Cartier est aussi un journaliste d'opinion qui met ses complaisances dans l'aile droite du parti républicain des Etats-Unis d'Amérique. C'est ainsi que le premier* Match *se montrait féroce contre la mémoire de Roosevelt et le souvenir du New Deal, sans doute par un souci désintéressé de la formation civique et sociale du Français moyen, et qu'il défendait à l'occasion des thèses colonialistes assez accentuées.*

Les choses ensuite ont doucement changé. M. Raymond Cartier s'est fait plus rare et Match *aujourd'hui paraît décidé à ne prendre parti sur rien ni contre personne. Les maîtres de* Match *ont compris que le grand public répugne aux journaux d'idées et à la presse engagée et qu'une feuille à long et sûr rendement n'est pas de celles que l'on déploie comme un drapeau. Aussi* Match *tâche-t-il de se donner les apparences de la neutralité. Le lecteur soupçonne bien que cette objectivité reste ingénieusement dirigée mais il feint de*

l'ignorer. Il n'est pas d'arts du spectacle sans une certaine complicité entre la scène et le public.

Match *a un instinct averti des placements sûrs et valeurs stables. Aussi se garde-t-il de maltraiter les radicaux et les indépendants et prête-t-il peu d'attention aux autres. Son anticommunisme est sans grands éclats, mais assez visible pour rassurer l'opinion conservatrice et petite-bourgeoise dont l'adhésion permet les gros tirages. Et pourtant si quelque dictature totalitaire venait à s'emparer de la France, quelle puissante machine à fabriquer de la pensée collective deviendrait vite un* Match *nationalisé et mis au service du peuple! Qui peut diriger l'imagination des hommes a vite fait de les réduire en servitude.*

Match *respecte les bonnes mœurs et donne rarement dans un érotisme discret. Du religieux et du spirituel, il ne retient que les manifestations spectaculaires. Si la théologie et la mystique pouvaient être transcrites en images et en images qui fassent sensation,* Match *pourrait aussi bien se faire théologien et mystique — ce qui s'est trouvé à propos de l'apparition du Christ au Saint-Père ; dans cet événement mystérieux et secret,* Match *a vu la chance d'une confusion publicitaire du divin et de l'image. D'où maints bavardages qui engageaient plus à la superstition qu'à la religion et qui ont dû surprendre la compétence du scribe des scribes puisque* Match *a pu nous apprendre que les glorifications de la Vierge Marie sous le présent pontificat introduisaient un élément féminin dans une Trinité jusqu'ici abusivement masculinisée. Des sottises de cette taille sont rares à* Match. *Juste sanction ici d'un attentat contre le sacré.*

Une âme bien née qui rencontre Match *ne peut que sentir en elle un mouvement iconoclaste, car l'idolâtrie de l'image est le contraire ou le substitut de la spiritualité. Comment oublier ces photographes envoyés dans la chambre d'hôpital où agonisait Dullin ou le*

visage dévasté de Margaret d'Angleterre livrée à la mauvaise curiosité des foules ? Un Isaïe ou un Jérémie de nos jours dénoncerait dans notre mythologie de l'image une paresse de l'esprit et une impudeur des sens. Le prophétisme contre les images est légitime mais vrai jusqu'à un certain point seulement. Et l'un des méfaits de Match *serait alors de nous provoquer à l'hérésie iconoclaste. Obscures et ambiguës toujours — des ombres sur le fond de la caverne platonicienne — les images sont d'aventure et dans la gratuité du hasard d'inattendus et surprenants symboles.*

Dans Match *la poésie scrupuleusement chassée de la prose apparaît parfois comme la lumière énigmatique d'une image heureuse. La tête de Khrouchtchev empâtée, rusée, fermée, puissante, d'une infinie vulgarité parmi les foules, les guirlandes et les éléphants d'un autre monde en apprend bien plus sur l'esprit de la nouvelle politique russe que de longues analyses et des proses contradictoires.* Match *a aussi montré dans un récent numéro Edgar Faure et Pierre Mendès-France traversant côte à côte la salle déserte du dernier congrès radical, lumières à moitié éteintes, la comédie politique jouée, confessés par la fatigue, l'heure tardive ou matinale et avouant un visage nouveau, fripé, humain. Et ce compagnonnage inattendu arrachait la politique française aux systèmes, aux idéologies, la faisait passer de l'abstrait au concret.*

Il faut donc faire réparation aux images. Ce monde sans profondeur peut avoir par miracle sa profondeur. Match *n'y est pas pour grand'chose, et il est heureux en fin de compte que l'entreprise de chasser le mystère et la pensée sous le flot des images ne puisse pas réussir complètement.*

ETIENNE BORNE.

Carl Zuckmayer et le théâtre en Allemagne occidentale

Le théâtre allemand de l'après-guerre est pauvre, terriblement pauvre. Les grands noms du Berlin des années 1920 ont disparu de la scène. Où sont les Reinhardt, les Jessner, les Falckenberg ? Les acteurs au talent prestigieux : Werner Krauss, Albert Bassermann, Theodor Loos, Emil Jannings, Elisabeth Bergner ? Les auteurs discutés, pris à partie : Hasenclever, Hauptmann, Wedekind, Ernst Toller ? On répondra, assez justement d'ailleurs, que l'Allemagne d'aujourd'hui peut s'enorgueillir d'excellentes scènes animées par Jürgen Fehling (Munich), Gustav Gründgens (Hambourg), Heinz Hilpert (Göttingen), Karl Heinz Stroux (Dusseldorf), d'acteurs qui n'ont plus à faire la preuve de leur savoir, Horst Caspar, Erich Ponto, Marianne Hoppe, Luise Ullrich, Paul Dahlke. Mais le théâtre ne peut se contenter de mises en scènes ou de jeux d'acteurs. Il lui faut d'abord matière à la création sur les planches. Or, c'est cette matière qui lui fait essentiellement défaut depuis dix ans en Allemagne occidentale. A l'est, un seul auteur dramatique dont la renommée a franchi les frontières de son pays : Bertolt Brecht. A l'ouest, peu de noms qui aient une audience mondiale ou même seulement européenne. Curt Langenberg n'a plus réalisé d'œuvre valable. Hans Rehberg n'a, lui aussi, plus rien à dire. Seuls, Günther Weisenborn dont la comédie

Deux anges descendus du ciel vient de remporter un franc succès en Angleterre, et Carl Zuckmayer occupent une place de choix dans le théâtre allemand de l'après-guerre. Les jeunes — Harald Zusaneck, Wolfgang Hildesheimer, Barcawa, Mathias Braun — n'ont pas encore donné leur mesure. Ce manque d'auteurs dramatiques explique que les scènes allemandes se tournent vers la production étrangère ou le répertoire classique. La saison qui vient de commencer a inscrit à son programme des œuvres d'Eliot, Thomas Wolfe, Anouilh, Arthur Miller, Marcel Pagnol, Claudel, Giraudoux, Malraux, Maulnier, Wilder, Faulkner, Lorca pour ne citer que quelques noms. Lessing, Hauptmann, Schiller, Gœthe, Shakespeare, Kleist reviennent régulièrement à l'affiche. Depuis 1945, le théâtre allemand n'a connu que quatre « événements », le premier étant la création de la pièce du jeune écrivain Wolfgang Borchert *Dehors devant la porte,* les trois autres correspondant aux œuvres de Carl Zuckmayer : *Le général du diable, Le capitaine de Köpenick* et *Le chant dans la fournaise.* Renouvelant ces exploits, Zuckmayer avec son nouveau drame, *La lumière froide,* créé à Hambourg par Gustav Gründgens et repris par plus de trente théâtres d'Allemagne occidentale, redevient la vedette numéro un de la scène.

L'œuvre de Carl Zuckmayer.

Prix Gœthe 1952, la plus haute distinction littéraire allemande, Carl Zuckmayer a écrit un nombre important de pièces et publié plusieurs volumes de souvenirs, de récits, et un recueil de poèmes. Il est aussi l'auteur de scénarios, dont le plus célèbre est celui de *L'Ange bleu* tiré du roman de Heinrich Mann, *Professor Unrat.* Du reste, la plupart des œuvres de Zuckmayer ont été portées à l'écran.

Né en 1896 à Nackenheim, près de Mayence, dans la

région des vignobles, Carl Zuckmayer est le fils d'un fabricant de capsules pour bouteilles. L'année 1896 fut une bonne année : il n'y eut de mémoire d'homme de meilleur cru, aime à dire l'auteur du *Joyeux vignoble,* sa première pièce à succès (1925), qui met en scène paysans et vignerons de son pays natal. L'œuvre reçut le prix Kleist. Elle rompait par son réalisme, son écriture franche, son caractère de farce avec l'expressionnisme. Son baccalauréat dans sa poche, Zuckmayer s'engage dès 1914. Pendant quatre ans, il fait la guerre sur le front de l'ouest et il y gagnera les galons de lieutenant. La guerre terminée, il reprend ses études à l'université de Francfort d'abord, puis à celle de Heidelberg. Ses amis, Haubach et Mierendorff, seront quelques années plus tard les victimes du régime nazi. C'est l'époque aussi de sa première œuvre dramatique *Le carrefour* (1920), qui sacrifie à l'expressionnisme. Jouée à Berlin, elle subit un échec total. Ce qui ne désespère pas son auteur. « J'étais devenu un auteur dramatique, certes sans succès, mais que m'importait! Je décidais de rester à Berlin bien que sans argent, sans situation, sans gloire. » Zuckmayer connaît des années difficiles, faisant tous les métiers jusqu'à celui de figurant pour le cinéma. En 1922, il accepte un poste de metteur en scène-assistant au théâtre de Kiel qui a l'audace de monter Georg Kaiser, Ernst Barlach et Bertolt Brecht. C'est le fiasco. Avant l'écroulement, Zuckmayer met en scène une pièce oubliée de Térence, *L'Eunuque.* Et le fiasco s'accompagne du scandale et d'un procès.

A Munich, Zuckmayer rencontre Brecht et le metteur en scène Erich Engel qui le persuadent de revenir à Berlin. Il y écrit une nouvelle pièce *Pakraz erwacht,* comédie burlesque, qui, malgré son échec, a le mérite de révéler deux noms : celui d'un metteur en scène, Heinz Hilpert, et d'un acteur, Rudolf Forster.

Un an plus tard, Zuckmayer écrit la pièce qui le rendra d'un seul coup célèbre : *Le joyeux vignoble.*

Le 22 décembre 1925, représentée en première à Berlin et à Francfort, l'œuvre connaît un triomphe. C'est le plus grand succès théâtral depuis près de vingt ans.

Mais Zuckmayer ne s'accorde aucun répit. Il fait monter en 1927 un drame populaire, *Schinderhannes*. Capitaine de brigands, au temps où l'Allemagne, vaincue par Napoléon, était morcelée en des dizaines de petits Etats, Schinderhannes prend les pauvres sous sa protection. Héros légendaire que Zuckmayer utilise pour dénoncer le mécanisme impitoyable de l'appareil étatique. En 1928, il redonne vie à une vieille légende rhénane, l'histoire d'une famille de danseurs de corde dont l'enfant, *Katharina Knie,* est placée entre son désir de fonder un foyer et celui non moins grand de poursuivre l'aventure des nomades qu'elle a toujours connue depuis son enfance.

Nouveau succès en 1931. *Le capitaine de Köpenick,* mis en scène par Hilpert, interprété par Werner Krauss, tient l'affiche plusieurs mois. L'œuvre est portée à l'écran. Le héros de cette comédie prend les traits de l'acteur Max Adalbert. Satire à la fois contre le militarisme, la bureaucratie et le régime pénitencier, la pièce raconte l'histoire du cordonnier Voigt qui, à sa sortie de prison, tombe dans le cercle vicieux de la bureaucratie wilhelminienne. Il n'obtient pas de travail parce qu'il n'a pas d'autorisation de séjour et son autorisation de séjour lui est refusée parce qu'il n'a pas de travail (ce thème est repris dans le film de Stemmle *Ballade berlinoise*). Lorsqu'on lui refuse enfin un passeport, ce qui l'empêche d'émigrer, il achète chez un fripier un uniforme de capitaine. Dans la rue, il ordonne à un groupe de soldats de le suivre et il va arrêter le maire de Köpenick, faubourg de Berlin. Malheureusement, à cette mairie on ne délivre pas de passeports. Alors, Voigt emporte la caisse du trésorier et ne la rend que quelques jours plus tard à la police en la priant de bien vouloir lui délivrer un passeport. Zuckmayer trans-

forma en comédie cette affaire policière qui en 1906 fit rire le monde entier.

C'est en exil, en Autriche, pays de sa femme, que Zuckmayer écrit et fait monter en 1934 *Le pauvre diable de Bergen,* œuvre dramatique inspirée, elle aussi, d'une légende rhénane d'après laquelle un jeune bourreau osa danser, au cours d'un bal masqué, avec l'impératrice. Loin d'être pendu il fut, pour des raisons diplomatiques, anobli et fait chevalier. Henri Heine avait déjà traité ce sujet dans une de ses *Romances.* La pièce fut jouée plus de cent fois à Vienne et à Zurich. Mais il fallut attendre seize ans pour qu'elle puisse être montée sur une scène allemande.

L'exil, commencé en 1933, ne s'achève qu'à la fin de la guerre. En 1938, après l'Anschluss, Zuckmayer se réfugie en Suisse, de là en Amérique où il cultive la terre et fait de l'élevage dans une ferme dont il s'est rendu propriétaire. Il préfère ce travail manuel qui le fait vivre lui et sa famille à celui qu'on lui propose à Hollywood ou même à celui de maître de conférences, auprès de Piscator, dans une université. Il vit simplement et ce n'est qu'en 1942 qu'il se remet à écrire lorsqu'il apprend la mort de son vieil ami Ernst Udet. Le drame vécu par cet officier de l'aviation allemande transpirera dans *Le général du diable,* pièce qui sera montée en première à Zurich en 1946, puis en 1947 à Hambourg, avec un succès incomparable à tout ce qu'avait connu jusqu'alors Zuckmayer, qui reconquiert du même coup le théâtre allemand. A cette époque, l'écrivain vient de rentrer en Allemagne comme fonctionnaire des services de l'occupation américaine.

Zuckmayer avait connu suffisamment l'atmosphère nazie en Allemagne et en Autriche pour s'imaginer ce que fut la situation psychologique des Allemands pendant la guerre. Or, c'était la première fois depuis 1933 qu'un écrivain allemand abordait le thème de la Résistance et du conflit qu'a provoqué dans l'âme de nombre

d'Allemands la propagande national-socialiste. Le héros de son drame est un aviateur qui, par amour de son métier, met son expérience au service de Hitler et devient général, bien qu'adversaire résolu du nazisme. Rapidement suspect, il se tue au moment d'être arrêté. Zuckmayer évoque l'atmosphère d'angoisse qui régnait à Berlin pendant la guerre et dessine d'un trait sûr, parfois caricatural, les principaux types de cette époque : le fanatique, le bourgeois anxieux, le patriote, le militariste, le résistant. A côté du général, le chef des résistants, un officier catholique qui, comme ingénieur, sabote les avions destinés au front, de telle sorte que ceux-ci s'écrasent au sol peu après avoir décollé. Il devient donc impossible de déterminer la cause de l'accident. Mais en sabotant les avions, l'ingénieur envoie sciemment à la mort des camarades qui ne se doutent de rien.

En 1947, *Le général du diable* est représenté huit cent quarante-quatre fois ; en 1948, la même pièce deux mille soixante-neuf fois. Reprise pendant la saison de 1949, elle connaît encore trois cent vingt-cinq soirées. En 1954, enfin, Helmut Käutner en a tiré le scénario d'un film.

Les pièces de Zuckmayer se succèdent rapidement, toujours favorablement accueillies par un public qui a été trop longtemps sevré et qui ne demande qu'à comprendre, à travers l'œuvre littéraire, les causes de son désarroi, de son amertume, de sa misère et celles de l'écroulement du régime nazi, de l'effondrement du pays. *Barbara Blomberg* est jouée deux cent soixante-douze fois pendant la saison de 1949. L'héroïne du drame est une jeune bourgeoise de Ratisbonne, qui fut aimée par Charles-Quint. Un enfant naquit : Don Juan d'Autriche, le futur vainqueur de Lépante. L'enfant fut retiré à Barbara que l'on maria à un officier ivrogne. Mais avant d'être condamnée à cette vie médiocre, Barbara connaît les fastes de la Cour. Essaierait-elle d'exploiter sa situation à des fins politiques ? Voudrait-elle

renverser Philippe II et faire monter Don Juan sur le trône ? La tentation est grande, mais Zuckmayer n'a peut-être voulu y voir qu'une esquisse de celles qui assaillent l'homme moderne.

C'est encore vers l'actualité qu'il se tourne pour choisir le thème de son *Chant dans la fournaise*. Et quelle actualité! Après la résistance allemande, Zuckmayer entreprend de montrer ce que fut celle de la France occupée. La « fournaise » est un château tenu par le maquis et que la police militaire allemande investit, puis incendie. Tableau tragique, mais que malgré son talent Zuckmayer n'a pas réussi à rendre ni convaincant ni toujours vraisemblable. Après ce demi-échec il attendra jusqu'en 1955 pour remonter sur les planches. Avec *La lumière froide,* qui rompt un silence de cinq années, il vient de prendre sa revanche.

La lumière froide.

Nuit du 6 au 7 août 1945. Le savant atomiste américain, Löwenschild, organise pour ses collaborateurs une surprise-party dans son appartement. La fête se poursuit fort avant dans la nuit. A l'aube, tandis que le savant et ses invités dans un monôme endiablé circulent en chantant à travers toutes les pièces, la grande salle de réception reste vide. Désordre presque indescriptible : verres à moitié pleins, bouteilles renversées, assiettes sales, cendriers débordant de mégots. Un poste de radio, dans un coin, émet une musique de danse. Une bonne entre dans la salle et commence à faire de l'ordre. A ce moment le poste de radio s'arrête brusquement. Puis le silence est rompu par une voix pathétique : « Attention! Attention! Restez à l'écoute. » Et le speaker annonce que la première bombe atomique vient d'être lâchée sur Hiroshima. « La ville n'est plus que cendres. On compte sur sa destruction totale. » La bonne, une jeune Indienne, est seule à écouter la nou-

velle. Elle reste silencieuse et regarde le lever du soleil.

C'est sur cette scène que s'achève le deuxième acte de *La lumière froide*. Le sujet de cette œuvre est la livraison de secrets atomiques à une puissance étrangère. Carl Zuckmayer ne cache pas s'être inspiré de l'affaire « Klaus Fuchs », l'espion atomique anglais, pour donner vie à son personnage principal. Kristof Wolters est né, lui aussi, en Allemagne et il est le fils, comme Fuchs, d'un pasteur protestant. Il a été élevé dans un milieu politique de gauche et à l'arrivée au pouvoir des nazis s'est enfui en Angleterre, où il a pu rapidement exercer son métier de physicien. La guerre éclate. Wolters est interné, puis envoyé au Canada. Quelques mois plus tard, on le ramène en Angleterre pour l'installer dans un laboratoire de recherches nucléaires. Mais Wolters, sous l'influence d'un commissaire soviétique pour lequel il ressent tour à tour de la sympathie et de la répulsion, croit bien faire en livrant à la Russie des secrets atomiques. La sûreté britannique découvre en 1949 la trahison de Wolters. Son jugement se transforme en une prise de conscience du héros, « traître par idéal », un idéal qu'il refusera de renier, tout en acceptant de purger sa peine.

Le caractère et le rôle de Wolters, son drame intérieur, sont renforcés par la présence de deux personnages qui assurent à l'œuvre l'intensité du conflit entre ce qui n'est rien d'autre que le Bien et le Mal. Sir Elwin Ketterick, savant atomiste anglais, aux allures de fasciste, est prêt à tout instant à lâcher des bombes atomiques sur Tokio et Moscou pour faire « table rase ». Nicolas Löwenschild, au contraire, cherche désespérément une solution au drame que pose l'époque atomique.

Drame de la plus haute actualité, mais drame aussi de tous les temps. L'homme saisit la puissance de ses armes et s'effraye du danger qu'il fait courir à l'humanité par l'application de ses découvertes. Empêchera-

t-il le pire en rétablissant l'équilibre des forces entre deux blocs au moyen de la trahison ? Wolters, Parsifal d'un temps nouveau, ne donne à vrai dire aucune réponse à la question. A chaque spectateur, devenu juge de l'attitude et de l'action de Wolters, d'y répondre selon sa conscience.

Carl Zuckmayer a, comme le prouvent ses dernières œuvres, répétons-le, un sens profond de l'actualité. Mais ce don ne justifie pas à lui seul ses succès. C'est qu'avant tout l'auteur de *La lumière froide* connaît parfaitement son métier de dramaturge. S'il fallait le comparer à un écrivain français de théâtre qui n'ignore rien de la dramaturgie, le nom de Sartre viendrait aussitôt à l'esprit. L'un des « arguments » dramatiques les plus efficaces de Zuckmayer consiste à utiliser le contraste. Ainsi, c'est en pleine surprise-party, alors que les convives du savant atomiste ont quitté la salle de réception, que la catastrophe d'Hiroshima est annoncée. Harras, *Le général du diable,* recevant ses amis, fait état devant eux de ses griefs à l'égard des nazis. A son insu, un microphone a été installé dans le salon. Tous ses propos sont automatiquement enregistrés. Contrastes parfaitement étudiés entre la détente des convives et le drame qui s'amorce, entre leur gaieté et l'atmosphère de trahison qui les entoure. Pour Zuckmayer la vie elle-même n'est faite que de contrastes, que d'oppositions, cette vie qu'il veut rendre sur la scène telle qu'elle se présente à lui, cette vie qu'il aime « non en m'imaginant faussement qu'elle a pour but le bonheur, ou en la considérant comme un processus dont on peut influencer le cours pour atteindre le plus haut degré de satisfaction possible, non, la vie menacée, traquée, infiniment tragique et infiniment joyeuse des créatures qu'un Créateur a éveillées, créées et animées. Je l'aime dans la crainte et le respect, la confiance et la gratitude ».

René Wintzen.

ROMANS

THE QUIET AMERICAN, de GRAHAM GREENE, Heinemann, Londres.

Un Américain bien tranquille — est le récit d'une aventure au cours de la récente guerre d'Indochine. La guerilla et les actes de sabotage servent de toile de fond aux conflits intérieurs plus profonds que Greene a si bien fait siens. Il n'y a pas de roulements de tambour, ni de cavalcade héroïque, ni de marches militaires, ni de *Goodbye Dolly Grey* ou de *Farewell Leicester Square.* Il y a par contre une sorte d'optimisme désabusé, celui d'un homme condamné à manquer le bonheur comme on manque un train. Un Américain à la mentalité de boy-scout est « expédié » parce qu'il est trop porté à « jouer le jeu », trop ingénu pour survivre à la corruption de l'Orient où pullule l'homme mûr, buvant sec et blasé. A la longue le cynisme devient le principe de l'existence. « Un baiser n'est qu'un baiser, un soupir n'est qu'un soupir. » Les engins de mort occidentaux — les mortiers, les grenades, les bombes à retardement — frappent soudain comme le coup de poignard dans le dos donné en souriant par un Viet, de sorte que l'effet général est celui d'un montage. Comme le réseau du Deuxième Bureau de Paris se perd dans les activités anticommunistes d'une Troisième Force à Saïgon, l'image même d'une pipe à opium provoque une nostalgie de Guerlain. « N'avais-je pas remarqué en passant pour la première fois rue Catinat la boutique des parfums Guerlain, et ne m'étais-je pas consolé à la pensée qu'après tout l'Europe n'était qu'à trente heures de vol ? » Comme toujours l'odeur de la civette et du musc imprègne les rizières de Graham Greene — comme ils imprégnaient les routes sans loi du Mexique ou les sombres marécages de la jungle qu'il explora en Afrique après 1930.

Comme il convient pour un livre dont l'action se déroule dans un tel cadre, l'avertissement commence par de la petite guerre. Un critique téméraire avait conjecturé que *The end of the Affair* (1951) aurait probablement été le dernier roman de Greene qui n'aurait pas besoin d'un théologien pour en faire la recension. Si ce roman ressemble quelque peu au précédent, il est bien certain que l'accent y est placé ailleurs. Il y a vraiment là « une affaire », mais aucun des partis en présence n'est catholique. « Je ne suis pas catholique », dit le narrateur. « Je ne pense même pas que l'on puisse me dire chrétien. » De fait le catholicisme n'est mentionné qu'incidemment — simplement peut-être la curieuse procession, l'étrange foi d'un Annamite converti ou d'un missionnaire français; en fait seule la routine normale du travail qui peut échoir au journaliste sur un front de guerre. On se souvient que, jeune homme, Graham Greene collaborait au *Times* et que l'année dernière il fit le reportage de la campagne vietnamienne pour le *Sunday Times*.

A chaque page de ce roman on trouve une note juste sur les journalistes, ainsi dans les scènes de combat vues à travers les yeux du personnage principal, Thomas Fowler. « Mes confrères journalistes s'intitulaient correspondants, je préférais le titre de reporter. J'ai décrit ce que j'ai vu; je n'ai pas agi; adopter une opinion c'est encore une façon d'agir. » Ou plus loin, lorsque Fowler ajoute avec une nuance d'ironie pour lui-même : « Si j'avais voulu être compris ou comprendre je me serais laissé prendre par la foi; Dieu n'existe que pour les éditorialistes. » Et quelques mois plus tard, le métier bien en main et commençant à se prendre au sérieux : « A quoi bon lui parler; j'étais en train de devenir éditorialiste avant le temps. »

A un autre moment de l'histoire, Greene s'identifie presque à Fowler quand il s'écrie : « Je hais la guerre. » Presque, mais pas tout à fait. Car au bon moment l'art préserve le livre de toute propagande. L'auteur s'identifie complètement au narrateur. « La possession d'un corps, cette nuit, paraissait très peu de chose — peut-être aujourd'hui avais-je vu trop de corps n'appartenant à personne, même pas à eux-mêmes. Personne n'est indispensable », — ou encore : « La vie suit son cours, ce qui contribue beaucoup à empêcher de perdre la raison. De même que dans un raid aérien il s'est

avéré qu'il est impossible d'avoir continuellement peur, de même sous les bombardements des occupations habituelles, des rencontres de hasard, des angoisses anonymes, ensemble pendant des heures on perdait la peur individuelle. »

Fowler est mal marié à une anglicane de la Haute-Église; il aime une jeune indigène du nom de Phuong, elle n'est pas sa première maîtresse et il est permis de supposer qu'elle ne sera pas la dernière. Mais pour le moment il remue ciel et terre pour l'avoir — divorcé ou non. Dans la lutte Alden Pyle est son rival. C'est « l'Américain tranquille » qui apporte à sa première assignation sur un front de guerre toutes les conceptions astucieuses de la Troisième Force, sabotage de cinquième colonne et aide camouflée des États-Unis à tout bandit aussi longtemps qu'il est anticommuniste. A aucun moment il n'est la dupe du général Thé et de sa bande d'assassins égoïstes. Même sous le feu Pyle ressemble à l'homme sophistiqué, emportant avec lui un sac de couchage, une thermos, un réchaud à alcool, un nécessaire de toilette. « Il était parfumé comme une midinette », aurait dit Hotspur. Pourtant à le prendre en bloc, s'il n'est pas très drôle, il est au moins honnête lorsque les femmes des autres sont en cause. Si son comportement est typiquement « yankee », il n'est pas aussi désinvolte que la plupart des Américains. On peut dire que son plus grand tort est une sorte de vibration! Mais cela exaspère Fowler, si bien que, quand il laisse Pyle quitter son appartement, sachant très bien qu'il sera tué avant le soir, c'est un peu comme si un homme laissait quelqu'un s'engager sur la voie de la perdition plutôt par omission que volontairement.

« Y a-t-il des gratte-ciel à Londres? » demande Phuong à Thomas; et dans cette question l'on découvre une délicieuse naïveté orientale. (On m'a dit qu'aujourd'hui encore des paysans grecs croient qu'il est possible d'aller d'Athènes à Londres sans traverser la mer.) Différents passages atteignent une grande simplicité mêlée de pointes d'ironie qui rappellent des passages similaires dans *la Puissance et la Gloire* (1942). *The Quiet American* est sans aucun doute depuis *la Puisance et la Gloire,* le meilleur roman de Greene. Le courage qui soutenait le prêtre mexicain devant le peloton d'exécution est semblable à celui qui fait penser au reporter d'un lointain front de l'Est voyant les genoux d'un enfant

toucher ses lèvres que « c'est ce que l'on entend par le baiser de la mort » ou lui fait dire avec amertume :

Souvenez-vous :
Un baiser n'est qu'un baiser,
Mourir n'est que mourir...

Enfin un critique désabusé rappelant la chanson peut ajouter :

C'est toujours la même histoire,
La lutte pour l'amour et la gloire.

C'est justement ce que Fowler pourrait dire avec amertume lorsqu'il n'arrive pas à boucler sa ceinture. On peut formuler la même critique contre toutes œuvres de la maturité, car « la jeunesse est terriblement compliquée et l'on se simplifie en vieillissant ».

NEUVILLE BRAYBROOKE.

LE DIPLODOCUS, par HELENE PARMERLIN (Julliard).

Un gros roman sur la peinture, cela risque de n'intéresser que les peintres. Et, parmi eux, les peintres cultivés. Parce qu'elle a flairé le péril, Hélène Parmelin a pratiqué un savant dosage : peinture *plus* mystère *plus* amour.

Un diplodocus se promène dans le Paris pictural, un diplodocus bombarde peintres et marchands de lettres diffamatoires, un diplodocus hante galeries et ateliers. Qui est l'animal ? Qui est l'homme (ou la femme) qui signe du nom de l'animal ? Un peintre assurément. A sa recherche se lancent les rapins de France et de Navarre, un bataillon de critiques d'art, une phalange de marchands de tableaux et deux policiers... De tout ce beau monde, quelque figures émergent : celle du peintre Lorraine et celle de Victoire qu'il aime. L'aventure se poursuit dans plusieurs ateliers (dont celui de Picasso, qui a droit à tout un chapitre), dans

la galerie du Louvre, dans les jardins de Florence, sur la lagune de Venise, à Montmartre, à Saint-Tropez, à Montparnasse. Le diplodocus est partout. On ne le démasque nulle part. Jusqu'à la fin. Jusqu'à ce lit de mourant où un vieil homme, Laugier, avoue : « Moi, Laugier, ex-graveur, sain de corps et d'esprit, je déclare que le diplodocus, c'était moi. » Stupeur. Il est vrai que, aussitôt après, l'ex-graveur précise : « Entre dix autres. » La révélation est de taille, cependant. Et il s'avère que Laugier est responsable des premiers pas du diplodocus. Que les premières lettres sont de lui seul. Par la suite, il fut relayé. Et sa fille Victoire n'était pas étrangère à l'événement. Le plus marri pourrait être Lorraine, que Victoire n'avait pas mis au fait. Le mariage n'en aura pas moins lieu. Avec les vœux habituels. Mais la dernière ligne du livre dit mélancoliquement : « Prenez garde à la peinture! »

Ce qui allège un tel roman (400 pages bien remplies), ce qui fera pardonner à Hélène Parmelin l'afflux de digressions et les commentaires personnels, c'est l'ironie bien féminine dont nous donnerons un exemple, entres autres. Plusieurs peintres ayant été sollicités de représenter un arbre : l'olivier, Léger en fit un « grandeur nature »; Rouault peignit un *Christ au Mont des Olives;* quand à Picasso, il se contenta d'un rameau, « naturellement ».

LES FILS D'AVROM, par ROGER IKOR (Albin-Michel.)

Dernièrement, et comme chaque automne, un membre de l'Académie Goncourt se plaignait d'ahaner de livre en livre, et jusqu'à concurrence d'environ deux cents romans, afin de découvrir la perle rare qu'on verra briller sous le néon des librairies françaises. Accordons aux jurés qu'ils font vertueusement leur besogne : l'ouvrage auquel ils viennent de décerner la palme se présente sous la forme de deux volumes in-8° écu, totalisant près de six cent cinquante pages. Parmi les deux cents romans de la compétition, celui-ci est un des plus abondants. Il est aussi un des meilleurs.

A l'époque des pogroms russes (vers la fin du XIXe siècle),

une famille juive est venue s'installer en France : le vieux père, Avrom Mykhanowitzki, croyant au cœur fidèle; son fils Yankel, qui tout de suite s'attache à la terre d'accueil et s'acharne à devenir *comme les autres*; sa femme Hannê, à l'esprit moins vigoureux, empêtré de tradition et qui freinera inconsciemment le processus d'assimilation. Le village où Yankel, casquettier, est venu installer les siens — père, femme et enfants — est une petite agglomération du nom de Virelay, en Ile-de-France, où vivent des horticulteurs et quelques retraités de la ville. Les Mykhanowitzki ne sont pas les seuls immigrants : pour Virelay, d'autres étrangers font problème — tous ceux qui, venus de Paris, essaient avec plus ou moins de bonheur de se sentir chez eux dans le village d'adoption. La greffe ne va jamais sans mal. En arboriculture, le *franc,* dit-on, réagit au greffon. Virelay ne veut pas devenir une annexe de la capitale, Mais Virelay sans l'apport d'autrui s'étiole et risque de mourir sur pied. Tel est le thème du premier volume des *Fils d'Avrom,* que Roger Ikor intitule avec poésie : *La greffe de printemps.*

Le deuxième a pour titre : *Les eaux mêlées.* Yankel n'a pu s'assimiler complètement. Devenu vieillard, il cesse de lutter. Ce qui ne signifie point qu'il dédaigne la vie (à la dernière page, trébuchant sur un sentier d'Ile-de-France, nous l'entendrons dire : « Pourquoi s'arrêter ici plutôt que là ? Pourquoi mourir aujourd'hui plutôt qu'hier ? La vie est bonne, non ? ») Il accepte, simplement, d'être imparfaitement greffé sur le tronc français. Il y a en lui des résistances qu'il n'a pu vaincre, et qui lui laissent comprendre celles de l'aborigène. Ce qu'il n'a pas su — ou pas pu — réussir, la génération suivante l'obtiendra presque sans effort. Simon, le fils aîné de Yankel, est né en France. Fils de Juifs pour les siens, mais aussi Français que quiconque en dehors de la famille. La conscience qu'il a de cette dualité ne le tourmente pas. A peine se sent-il *autre* en quelques circonstances, où il se comporterait alors en Juif honteux. Mais trop sain d'esprit pour cultiver quelque angoisse que ce soit, il sera celui par qui et en qui les deux courants cesseront de couler parallèlement et mêleront leurs eaux.

Son mariage avec une Française, Jacqueline Saulnier, fille d'un maraîcher de Virelay, aboutit à une harmonie rare des besoins et des goûts en Jacqueline, Simon trouve une

caution de stabilité, et la jeune femme depuis trop longtemps rivée au sol de son village accueille avec joie cette espèce de frémissement de l'aventure, dont l'auteur nous dit qu'il n'est autre que l'appel de la vie. Pour les enfants de Jacqueline et de Simon, il n'y aura plus de problèmes. La fusion est réalisée au point que la flambée d'antisémitisme de l'occupation sera sans effet sur elle.

L'épais roman de Roger Ikor est un hymne à l'amour de la vie. Un peu lent, comme lesté de cette glèbe d'Ile-de-France qui colle aux pieds, sûr de lui et, à notre goût, trop serein, trop enclin à goûter seulement le bon côté des choses. Il n'empêche. Dans cette histoire, l'auteur a mis assez de générosité et de santé pour que le lecteur s'attache à Yankel et à l'évolution de sa famille.

LE MOISSONNEUR D'EPINES, par GEORGES GOVY (La table ronde).

Couronné par les jurés du prix Renaudot pour *Le moissonneur d'épines,* Georges Govy est l'auteur de deux autres romans et d'une nouvelle : *Casas viejas,* dont on dit que Malraux la trouva à son goût et la fit publier. De son côté, Thierry Maulnier a fait l'éloge du dernier ouvrage de Govy. L'adaptateur au théâtre de *La condition humaine* a dû aimer les héros du *Moissonneur d'épines.* Peut-être a-t-il aussi deviné, dans l'attitude du principal personnage, ce goût qu'il partage pour les options lyriques (la liberté comme auréole de l'individu, l'altruisme sans préméditation, la justice parmi les belles généralités morales) ?

Peignant une destinée d'homme, Govy a voulu élargir le tableau à la peinture des mouvements révolutionnaires de l'époque. Richard Stanley est né en Russie. Mais, fils d'un ingénieur anglais, il a tôt quitté la terre russe pour vivre aux quatre coins de l'univers. D'abord Alexandrie (où il participe au Mouvement paysan et, indirectement, à l'assassinat du commandant en chef des troupes britanniques); puis, Londres (meetings organisés contre la guerre de Malaisie); Bombay ensuite (avec la marche de la faim, qui échoue et l'oblige à fuir); enfin, l'Espagne franquiste (essai avorté de soulèvement syndicaliste).

Cet aventurier paye de sa personne. Pourtant, il n'aime pas les hommes comme les aiment la plupart de ses camarades — pour eux et non pour lui. En effet, c'est lui qu'il chérit à travers les déshérités... « Il faut peut-être chercher l'homme là où il est le plus difficile à découvrir », lui dira dès le début un de ses compagnons de lutte. Et à la fin : « Il n'y a pas réellement de problèmes : il y a seulement l'homme. » Mais pour Stanley, il y a une multitude de problèmes, qui se ramènent à son problème personnel. Le jour où la lassitude sera trop forte, il optera pour le retour dans son pays natal, la Russie maternelle où il lui semble qu'aucun problème ne se posera plus, puisque d'autres sont chargés d'y résoudre tous les problèmes sans plaidoyer ni atermoiement. Govy ne nous dit point si Stanley réussira à prendre pied sur la terre russe. Il semble bien qu'il échoue là aussi, dans cette entreprise la plus émouvante de toutes — celle qui est marquée de la fidélité à son enfance.

Roman sincère, d'un homme qui a vécu avant d'écrire : la réalité humaine y a son poids de sève et de sang. Si le style est parfois touffu, les scènes s'enchaînent sans heurt et le récit va d'un bout à l'autre dans la clarté et l'émotion.

MAURICE CHAVARDÈS.

THÉATRE

En réalisant *Marie Tudor,* on comprend la tentation qui fait rêver une âme de metteur en scène : monter ce parfait mélo dans un vieux théâtre du vieux Paris, qui rappellerait celui de la Porte-Saint-Martin où la pièce fut jouée le 6 novembre 1883 — pourquoi pas l'actuel Théâtre de la Porte-Saint-Martin ? — avec des décors dont la stylisation pastiche-rait le réalisme flamboyant de l'imagination romantique — « Vous voyez Londres, de l'autre côté de l'eau ?... Regardez bien. On voit d'ici le haut et le bas de la fortune de tout fa-

vori, Westminster et la Tour de Londres », etc... Dans ce cadre, on verrait des comédiens que le souci d'un jeu très pur ne préserverait pas complètement du style *opéra,* opéra de Gounod, bien entendu — « Dormez, ma belle! Dormez toujours!... Aimez, ma belle! Aimez toujours!... »

Ce rêve est assez loin de la réalité qu'annonce l'affiche du T.N.P. Que dire du spectacle offert au Palais de Chaillot (Paris, XVIe)? Il est trop beau, trop accordé au style de la salle, trop conforme au goût de notre temps. M. Jean Vilar a traité le mélodrame de Hugo comme une tragédie de Shakespeare : tout le problème est là. Jusqu'où peut aller la « modernisation » d'une tragédie? Sûrement beaucoup plus loin que celle d'un mélodrame : une tragédie n'est pas « d'époque » en tant que tragique mais elle l'est par ce qui, en elle, n'est pas tragique; un mélodrame est « d'époque » par ce qui le fait mélodrame et la représentation doit, en le recréant, recréer aussi « l'atmosphère » du temps.

Le moment le plus vrai — relativement à l'œuvre de Hugo — est la procession qui conduit le condamné du jour à l'échafaud : c'est bien l'image la plus romantique de l'album. Quand il s'agit de jeu, on est bien obligé de donner des impressions : celui des honnêtes comédiens auxquels la pièce fut confiée m'a paru froid. On attendait des acteurs qui croient au mélo et qui ne croient pas à son historicité; on trouve des acteurs qui, ne croyant pas au mélo, essaient de nous faire croire à son historicité : ils se prennent visiblement pour les personnages d'une tragédie historique, il recherchent la vraisemblance, se méfient de la démesure. Bien sûr, il y a Mlle Maria Casarès : mais trop humaine pour un « monstre sacré ».

Après avoir monté *Marie Tudor* dont le cadre naturel eût été l'Ambigu, le T.N.P. présente *L'Étourdi,* trop petite chose pour un si grand palais : ce n'est plus la farce, ce n'est pas encore la comédie, c'est une série de variations burlesques sur le thème de la naïveté autant que de l'étourderie. On a, heureusement, renoncé au principe du « plateau nu » : deux maisons d'un rouge ensoleillé limitent l'espace scénique et les dégâts. M. Daniel Sorano est un Mascarille digne de l'inoubliable Scapin qu'il fut au Grenier de Toulouse; comme « régisseur » il a ordonné avec esprit le divertissement musical et animé une petite troupe d'acteurs do-

ciles. Malheureusement, que d'effets perdus, de jeux de physionomie imperceptibles, de vers qui sont comme des fusées mouillées! On souhaite que le T.N.P. reprenne vite le chemin des théâtres de la banlieue où la *vis comica* de ce spectacle trouvera l'air qui lui convient.

On ne peut tout de même pas reprocher à la Comédie française de monter *Est-il bon, est-il méchant?* de Diderot et la *Jeanne d'Arc* de Péguy. C'est son devoir.

Est-il bon, est-il méchant? Ce n'est pas du Marivaux? Bien sûr, mais le contraste nous aide à comprendre la discrète profondeur de Marivaux, et ceci d'autant mieux que le metteur en scène a peut-être un peu trop pensé au marivaudage. Vers 1771, Diderot a écrit *La Pièce et le Prologue* qui est devenue dix ans plus tard *Est-il bon, est-il méchant?* La première comédie était faite de plusieurs intrigues entrelacées : la seconde reprend l'ancien texte en intercalant les scènes d'une intrigue supplémentaire; le résultat n'est certainement pas un chef d'œuvre de composition et ces aventures superposées ne font guère apparaître que des silhouettes à deux dimensions : mais il reste que le personnage central, Hardouin, est Diderot lui-même, mécontent, harcelé, promettant, ne tenant pas, instable, généreux... cette pièce, écrit Pierre Mesnard, « est comme le testament de Diderot » (*Le cas Diderot,* P.U.F., 1952, pp. 219-220), le témoignage le plus touchant sur l'époque où « le colérique débridé » est devenu « colérique bienveillant ». M. Henri-Rollan et ses camarades nous offrent une intéressante représentation, et qui ne sera pas agréable seulement aux historiens du théâtre.

En acceptant le risque de porter à la scène la *Jeanne d'Arc* de Péguy, il convenait de parier sur le texte. Or, depuis le découpage jusqu'à la diction, tout se passe comme si l'on avait eu peur du texte : on a admis d'emblée que « ce n'est pas du théâtre » et l'on s'est mis à « théâtraliser ».

Une représentation intégrale est impossible. *Jeanne d'Arc, drame en trois pièces* : pour en faire une seule, on a supprimé des scènes entières, on a coupé des morceaux à l'intérieur de certaines scènes, on a procédé à des regroupements : sur le principe du moins, il n'y a rien à dire. Mais MM. Marcel Péguy et André Chancerel ont confondu leur travail d'adaptation avec celui du jardinier qui taille les arbres :

ils font tomber un verset dans un chant, ils rétrécissent une tirade en supprimant une phrase ici et là, il raccourcissent un dialogue lorsqu'une variation sur le thème leur paraît inutile. Cette manière de travailler avec une paire de ciseaux et un pot de colle a très probablement atténué la force dramatique des textes : la répétition, le piétinement eussent bien souvent créé cette espèce d'envoûtement qui met le spectateur en état de tout recevoir. Ainsi il est possible que le dialogue théologique de Mme Gervaise avec Jeanne, donné sans coupure, paraisse beaucoup moins didactique, exprimant avec une force plus émouvante le grand mystère de la prédestination.

Quant à ce qu'Aristote appelle « les assaisonnements » de la tragédie, on en a mis et remis. De la musique là où la musicalité du poème l'exclut : le texte de Péguy n'est pas un livret d'opéra-comique. Chose extraordinaire dans cette maison où l'on nous a montré de si beaux tableaux, on voudrait ne pas voir : d'abord, un rideau de scène d'un modernisme gratuit, ensuite des décors dont la seule excuse serait d'avoir été trouvés dans les magasins du vieil Odéon. Bien mieux : nous avons un monologue intérieur de Jeanne, c'est-à-dire enregistré comme dans un film parlant mais qui, au lieu de venir de l'écran, tombe du plafond; nous avons, au finale, une Jeanne en majesté, comme au centre d'un médaillon... C'est un spectacle désaccordé.

Les comédiens font ce qu'ils peuvent. Par peur du « ce n'est pas du théâtre », on a transformé la tragédie lyrique en drame historique : le « parti prêtre » paraît sortir d'un roman d'Eugène Sue et l'on a poussé Mlle Claude Winter à jouer « réaliste » : sa belle voix eut pu être celle d'une âme inspirée, mais il lui faut dire le grand poème de la dernière scène : « Oh! j'irai dans l'enfer avec les morts damnés... » en tournant dans sa cellule comme une lionne en cage et donnant de grands coups de poing dans les murs... Tout ceci, d'ailleurs, conçu et exécuté avec la plus sincère honnêteté. On n'a jamais trahi avec plus de piété.

Oublions vite cette erreur en lisant l'admirable livre de Pierre-Aimé Touchard : *Histoire sentimentale de la Comédie française* (éditions du Seuil).

HENRI GOUHIER.

CINÉMA

Néo-réalisme et comédie

Le néo-réalisme a rencontré en France, depuis dix ans, plus de succès qu'en Italie. Le plus modeste amateur de cinéma est capable de citer tous les films de l'équipe Zavattini-de Sica, tous ceux de Rossellini et *La Strada* a donné à Fellini sa place dans ce palmarès. Pourtant le cinéma français est sans doute parmi tous les cinémas du monde le seul qui n'ait pas su assimiler la leçon apportée par la nouvelle école. Les films japonais à sujets modernes (les meilleurs et les moins connus ici), les deux ou trois films espagnols valables et les œuvres américaines aux moyens modestes qui furent les plus remarquées (*Sur les quais, Marty, Graine de violence*) sont des témoins de l'influence mondiale du néo-réalisme. En France nos meilleurs auteurs préfèrent le genre désuet et brillant comme nous le notions à propos des *Grandes manœuvres* et de *French Cancan* ou bien jouent à travestir des vaudevilles. Nos auteurs réalistes continuent à puiser dans Zola leur inspiration, ou bien, comme Yves Allégret et G.-H. Clouzot, restent fidèles au style du film noir. Il est significatif que ce dernier ait emprunté ses deux derniers sujets à un roman policier et à un roman d'aventures exotiques, l'un et l'autre très « intellectuels », très éloignés de cette quête de la vérité proche et quotidienne qui caractérise le néo-réalisme.

La différence essentielle entre les réalistes français et italiens ne se situe pas au niveau des moyens d'expression. Il est clair que le néo-réalisme ne peut plus se définir par des « recettes » comme l'emploi d'acteurs non professionnels ou le tournage dans la rue. *Europe 51* de Rossellini reste dans la ligne néo-réaliste en n'observant ni l'une ni l'autre de ces « règles ». Les traits communs de tous les films réalistes

italiens se définissent mieux par contraste avec ceux des films réalistes français. Pour les Italiens « réalisme » veut dire amour de la réalité, pour les Français, critique ou haine de cette réalité. La tradition remonte loin : à Flaubert (qui n'aimait guère Madame Bovary) et à Zola (sa critique sociale dans *L'Assommoir* par exemple est sans doute inspirée par l'intérêt qu'il porte au monde ouvrier mais se traduit par une satire après tout cruelle des personnages). Le réalisme noir des films français descend en droite ligne du naturalisme.

Une seule exception dans le cinéma français depuis dix ans : le scénariste Alex Joffé, qui écrivit les seules histoires où l'on retrouve des traits de ce réalisme inspiré par l'amour de la réalité quotidienne : *Trois télégrammes, Sans laisser d'adresse, Seul dans Paris,* forment une trilogie sur la solitude dans la grande ville, celle d'un enfant, d'une jeune femme, d'un provincial. Joffé réalisa *Lettre ouverte* où sur le ton de la comédie il posait encore des questions actuelles et vécues. On pouvait attendre beaucoup de ce nouveau réalisateur qui avait fait ses preuves comme scénaristes. On annonça plusieurs films de lui. Aucun ne vint à terme : le néo-réalisme n'a pas en France l'oreille des producteurs.

Alex Joffé n'est pas l'auteur du scénario du film qu'il vient de réaliser, *Les Hussards.* C'est l'adaptation cinématographique d'une pièce de théâtre de B.-A. Bréal qui remporte un succès mérité dans un petit théâtre parisien. Rien de moins conforme à l'idéal réaliste que l'adaptation d'une pièce. On retrouve ici les jeux de scène et jeux de mots qui faisaient rire au théâtre. Pourtant ce film mérite d'être remarqué. Avant tout parce qu'il s'agit d'un film comique au vrai sens du mot (et non d'une pantalonnade ou d'un vaudeville). A part les deux réussites de Jacques Tati, on ne compte guère dans le cinéma français d'après-guerre que des échecs en ce domaine. Et aussi parce qu'Alex Joffé a su, dans cette histoire, garder le ton juste et inspirer cette sympathie pour les personnages qui est la marque d'un cinéma humain.

C'est l'aventure de deux hussards de l'armée du général Bonaparte pendant la campagne d'Italie. Le Gonce est breton et maréchal des logis; il a le physique grassouillet de Bernard Blier; Flicot est savoyard et simple soldat, c'est Bourvil

qui trouve ici l'un de ses meilleurs rôles (avec celui de *Seul dans Paris*). Le premier ne connaît que la consigne et croit aux vertus guerrières. Le second sait se débrouiller malgré son air bête et se trouve soldat par nécessité plus que par vocation. L'aventure qui leur arrive est toute simple : envoyés en éclaireur aux abords d'un village, ils perdent leurs chevaux. Chez les hussards c'est la menace du Conseil de guerre. Pour se disculper ils accusent d'imaginaires francs-tireurs. Il faut faire un exemple et le capitaine décide de fusiller à l'aube les hommes de la famille qui héberge au village nos deux hussards. Il n'est pas facile de passer la nuit chez de braves drapiers italiens qu'on doit fusiller au matin, et qui sont d'ailleurs innocents. Mais si les deux soldats veulent les sauver ils seront fusillés à leur place. Toute l'action du film se borne à cette alternative débattue par les deux militaires.

A travers cette fiction historique on retrouve sans cesse des thèmes plus récents : l'occupation, les rapports des soldats étrangers et des habitants, la relativité des vertus militaires, le caractère hasardeux de l'héroïsme, la stupidité de la guerre. L'adaptation d'Alex Joffé a replacé l'aventure dans son contexte militaire sans déformer les intentions de l'auteur : la première séquence où l'on suit les deux hussards en reconnaissance est un modèle de présentation des personnages. Jamais cette joyeuse fantaisie ne tourne à la farce gratuite, jamais le comique ne devient vulgaire. L'interprétation de Blier et de Bourvil est pour beaucoup dans cette réussite, mais le réalisateur a su ne pas les faire jouer en pitre. Le sérieux imperturbable du gradé et la niaiserie roublarde du subordonné pourraient faire de leurs personnages de véritables types.

En adaptant cette pièce, Alex Joffé est sans doute assez loin du néo-réalisme français que pouvaient nous faire espérer les scénarios que nous avons cités. Il reste que la réussite des *Hussards* est due à une sensibilité aux problèmes humains et a un sens de la vérité quotidienne qui confirme l'espoir qu'on peut mettre dans ce réalisateur. Mais est-il permis au cinéma français de traiter les questions les plus simples et les plus vraies de la vie d'aujourd'hui ?

J.-L. TALLENAY.

DÉMYSTIFIONS

Henry de Montherlant trop catholique.

Jadis, quand l'histoire se déroulait avec quelque solennité, les retournements des choses et des situations étaient généralement imperceptibles aux vivants provisoires. Il y avait peu de chance que la rose d'un jour vît jamais le jardinier et le roi échanger leur diadème et leur chapeau de soleil. Même aux tournants, que Péguy appelait *époques,* par oppositions aux *périodes,* le rythme n'était pas si rapide qu'un observateur pût constater des changements appréciables. L'ironie de l'histoire ne se goûtait qu'à l'état refroidi.

Le monde d'aujourd'hui manifeste l'empressement de ces phtisiques qui se hâtent fébrilement, comme des hommes à qui les jours sont comptés.

Ces réflexions, et quelques autres, m'étaient inspirées par les nouvelles de l'Argentine que j'avais vue, il y a si peu d'années, plongée dans l'euphorie que la propagande distille suivant des recettes éprouvées. On dope les pays comme les chevaux, les coureurs et les candidats au bachot, quitte à préparer des lendemains désastreux.

S'il faut en croire M. de Montherlant, ce pénible réveil provoquerait, sur les bords du Rio de la Plata, d'étranges palinodies. M. de Montherlant, qui se durcit en vieillissant, professe un ascétisme que nul ne peut plus ignorer, et qui lui interdit de se déplacer pour voir ses pièces renaître à l'étranger. Il ne sera donc pas à Bochum, en janvier, pour la résurrection de *La Reine morte,* en Rhénanie, ou, un peu plus tard, à New-York qui a été privé de cette *Reine* depuis cinq ans, faute d'avoir consenti à l'auteur un droit de regard sur l'adaptation. Il n'aurait pas vu *Malatesta* à Londres, si l'Angleterre avait disposé d'un acteur en état de tenir ce rôle. Bien entendu, il n'est pas à Fort-Worth où l'on joue actuellement le *Port-Royal,* ce qui est une nourriture assez inattendue pour les estomacs du Texas. Ce *Port-Royal* est d'ailleurs un objet de contestations à Buenos-Aires. La raison de ces difficultés a de quoi nous jeter dans un abîme de perplexité. L'on comprendrait que *Le Maître de Santiago,* avec son procès des conquistadores du premier acte, soit jugé indésirable en Amérique latine, mais qui pourrait deviner ce

qui empêche la pièce, qu'on joue dans un État protestant, d'entrer dans un pays exclusivement catholique? La confidence prend, sur les lèvres de M. de Montherlant, tant de sel qu'il faut lui laisser la parole : « *Celle qu'on prend dans ses bras* a chance d'être joué à Buenos-Aires à la place de *Port-Royal,* interdit par la censure argentine en tant que pièce d'inspiration trop catholique. » *Qui potest capere capiat.*

« *Hallelujah* », *ou le droit à la poésie.*

Ce cri de joie pascale anachronique, qui n'est pas celle de Noël, s'élève dans sa graphie insolite parmi la publicité du cinéma et du théâtre. On sait qu'il convie à l'un des spectacles les plus bouleversants que l'écran nous ait jamais offerts : une humanité en proie à ses labeurs, à ses espoirs, aux pires misères, à de folles aspirations. Les douces joies familiales que chaque journée apporte font place à une ivresse sacrée que provoquent les exercices les moins avouables et qui retombe lourdement sur terre. Le tendre et le cocasse, la tragédie et l'hystérie sont emmêlés et soutenus par les *negro spirituals* les plus mélancoliques et les plus poignants du monde. Peu importe que ces hommes soient noirs de peau et qu'ils vivent en Louisiane : après un quart de siècle et quelles que soient ses taches éclatantes — fautes de goût — dont on ne sait s'il faut les mettre au compte du réalisateur, du temps, du pays ou du style de New-Orleans, le grand film de King Vidor transcende les races et les particularités locales pour nous toucher dans notre fibre la plus secrète. C'est un de ces chefs d'œuvre qui forcent à nous reconnaître et à nous sentir tous frères. Par des moyens bien différents, *Okasan,* le film de la vie japonaise chez d'humbles gens, produit le même effet. Et c'est probablement le bénéfice le plus certain que laissent les réussites du néo-réalisme italien quand on a oublié le détail.

Comme si tant de livres ne suffisaient pas à témoigner que le sort matériel des Noirs et la justice à laquelle ils ont droit m'ont tourmenté dans un temps où ces préoccupations n'étaient pas si courantes, il n'est peut-être pas inutile d'affirmer que j'avais été révulsé par ce documentaire imbécile et heureux qui préludait à l'*Hallelujah.* Oui, ce technicolor avait eu le front de nous montrer *Johannesburg, ville de l'or*

sous les espèces les plus optimistes, comme si nous ne savions pas que les tableaux hallucinants de *Pleure, ô pays bien-aimé* étaient le reflet fidèle d'une réalité atroce.

Quand la lumière revint après le grand film, je m'aperçus que j'étais entouré d'un groupe de jeunes gens Noirs. Je les suivis dans la rue de Babylone et les abordai. J'avais affaire à des Sénégalais, plus précisément des Wolofs. Ce qu'ils me dirent montrait assez que le film des Noirs américains les avait comblés. L'un d'eux visant les scènes de transes collectives, eut ce mot : « Si on avait été avec eux, on aurait fait pareil. »

— Vous êtes des étudiants ? demandai-je.

— Nous, on est tous des garçons de restaurant.

Je livre cet aveu au rédacteur anonyme de *Droit et Liberté* (numéro du 20 novembre) organe « contre le racisme et l'antisémitisme, pour la paix » qui a porté contre *Hallelujah* un jugement de violence sans mesure.

« Vidor prétend avoir voulu décrire la vie des Noirs américains. Il n'a fait qu'accumuler les poncifs hollywoodiens directement hérités des esclavagistes du Sud, et nous a donné une anthologie de ce que l'Amérique a conçu de plus insidieusement virulent en matière de racisme... tout est sacrifié à un pittoresque du plus mauvais aloi. Même les bleus sont décolorés, et nous aurions préféré que ce faux classique reste enfermé au fond de la cinémathèque, d'où le cinéma *La Pagode* n'aurait pas dû sortir. » Si le jugement n'offre aucun intérêt, le mobile de cette folle colère vaut d'être signalé.

D'où vient cette colère ? Nous reconnaissons les furieux d'une certaine « décade de l'Afrique Noire » à l'abbaye de Royaumont qui se ruaient contre M. André Siegfried coupable d'avoir mis en relief, dans une synthèse remarquable, de hautes vertus propres aux Africains qui ne sont pas celles des peuples esclaves des arts mécaniques et de l'industrie. J'ai entendu l'un de ces jeunes apôtres de couleur, voulant montrer que ses congénères étaient aussi capables de grands travaux, lancer que la construction des Pyramides était une initiative africaine. Et M. Marcel Griaule venait à la rescousse. Et moi, je me disais que si Platon voulait chasser de sa république les poètes qu'il savait dangereux pour l'ordre établi, les poètes feraient bien de bannir de leur domaine, qui après tout est le plus durable, les doctrinaires

de la sociologie. Il est vrai qu'ils s'en excluent eux-mêmes, par définition.

L'affaire.

Il n'est vraiment pas question d'instituer ici une chronique régulière sur cette histoire! Elle ne serait qu'un divertissement s'il n'y avait une petite fille de huit ans qui en est l'innocente victime. Après avoir approché l'enfant mieux que tous ceux qui en parlent à tort et à travers, et qui font rebondir l'affaire à plaisir sans se soucier de la vérité, des faits, d'aucune règle morale, du respect de la vie privée, du secret professionnel et de plusieurs autres bagatelles qui relèvent d'une morale périmée, j'ai conçu une horreur indicible pour les mœurs d'une certaine presse. Au cours de son procès, Landru déclarait suavement : « Je me retire derrière le mur de la vie privée. » Qu'on ne respecte pas l'origine tragique d'un enfant me paraît un abus intolérable de notre société et je me demande, sachant ce que je sais, ce qui empêcherait de jeter dans le public la vie intime du journaliste qui se change en policier.

Quoi qu'il en soit, la petite fille poète oblige les gens à se démasquer. On aurait pu dire à l'avance celui qui y croyait et celui qui n'y croyait pas. Il y a d'ailleurs bien des nuances parmi les partisans d'un même camp. On éprouve un soulagement à ne pas se trouver du côté d'un académicien qui a signé naguère une phrase de cette épaisseur : « On sait que M. Bernanos est un homme de foi, c'est probablement ce qui explique qu'il éprouve si peu de scrupule à proposer des choses qui ne sont pas croyables autrement que les yeux fermés. » On serait marri d'être d'accord là-dessus avec « l'éminence grise de la jeune littérature », — le titre lui a été donné très sérieusement pour la circonstance, — je pense qu'on a voulu dire « grisonnante ». Quant à celui qui, la langue encore pâteuse de l'éloge de Jean Genêt sous la Coupole, a déclaré : « Tous les enfants de moins de neuf ans ont du génie, sauf Minou Drouet », comme je comprends son dépit! M. Jean Cocteau a essayé, toute sa vie, de faire du Minou Drouet sans y parvenir.

Tandis que MM. Émile Henriot, Marcel Pagnol, Jean Paulhan, Jean-Paul Sartre qui s'y connaît — « ces textes n'ont aucune valeur littéraire » — sont hostiles, ironiques

ou méprisants, Gérard Bauer fait un grand cas de ces poèmes : « J'admire beaucoup ces poèmes en eux-mêmes, qu'ils soient l'œuvre de la petite fille, de la mère ou du Grand Turc. Les images saisissantes qu'ils contiennent prouvent que c'est du grand surréalisme et y a là-dedans un génie certain. »

Il est assez paradoxal que le jugement le plus pertinent qui ait été porté sur la poésie de Minou Drouet — laquelle est oubliée dans cette bagarre, comme on oublie la victime dans les plaidoiries — soit dû à un homme qui ne croit pas à l'authenticité de l'œuvre, sans parler d'ailleurs d'imposture; il est vrai qu'il s'agit d'un poète.

« *Les Poèmes et extraits de lettres* parus sous la signature de Minou Drouet, écrit André Breton, sont d'une très belle veine, bien qu'on ait surestimé leur apport sur le plan de l'originalité stricte. Les remarquables qualités de primesaut, le don d'enchaînement harmonique, le vif des images, souvent leur ampleur et toujours leur mode d'engendrement si naturel, l'appréhension sensuelle du monde ici sans rien de retenu, de systématique ou d'altéré, un pouvoir d'effusion que n'avait plus révélé la poésie féminine depuis Marie Noël et jusqu'à ce grain d'humour très frais dont la saveur englobe le tout, voilà qui plaide assez bien pour l'authenticité du document *en lui-même*. Je veux dire que la poésie véritable trouve ici son compte et qu'elle est même princièrement servie. »

Nous ne demandions pas plus, ni même autant, en conclusion de notre étude parue ici même en décembre.

Les bourbiers où des imprudents vont au secours de compagnes en perdition, font penser au « sinistre effacement » du père Hugo. Encore un peu de temps et il n'en sera plus question. Il faut écouter Coventry Patmore :

> Le mensonge, quand son œuvre est faite, pourrira,
> La vérité est grande et elle prévaudra;
> Que les gens se soucient, ou non, qu'elle prévaille.

M.-H. Lelong, O.P.

Imprimerie Aubin, Ligugé (Vienne).
D. L., 1er trimestre 1956. — Imprimeur, n° 1.370.
Directeur gérant : R.-C. Chartier, N.M.P.P.